A 302

John Carter Brown.

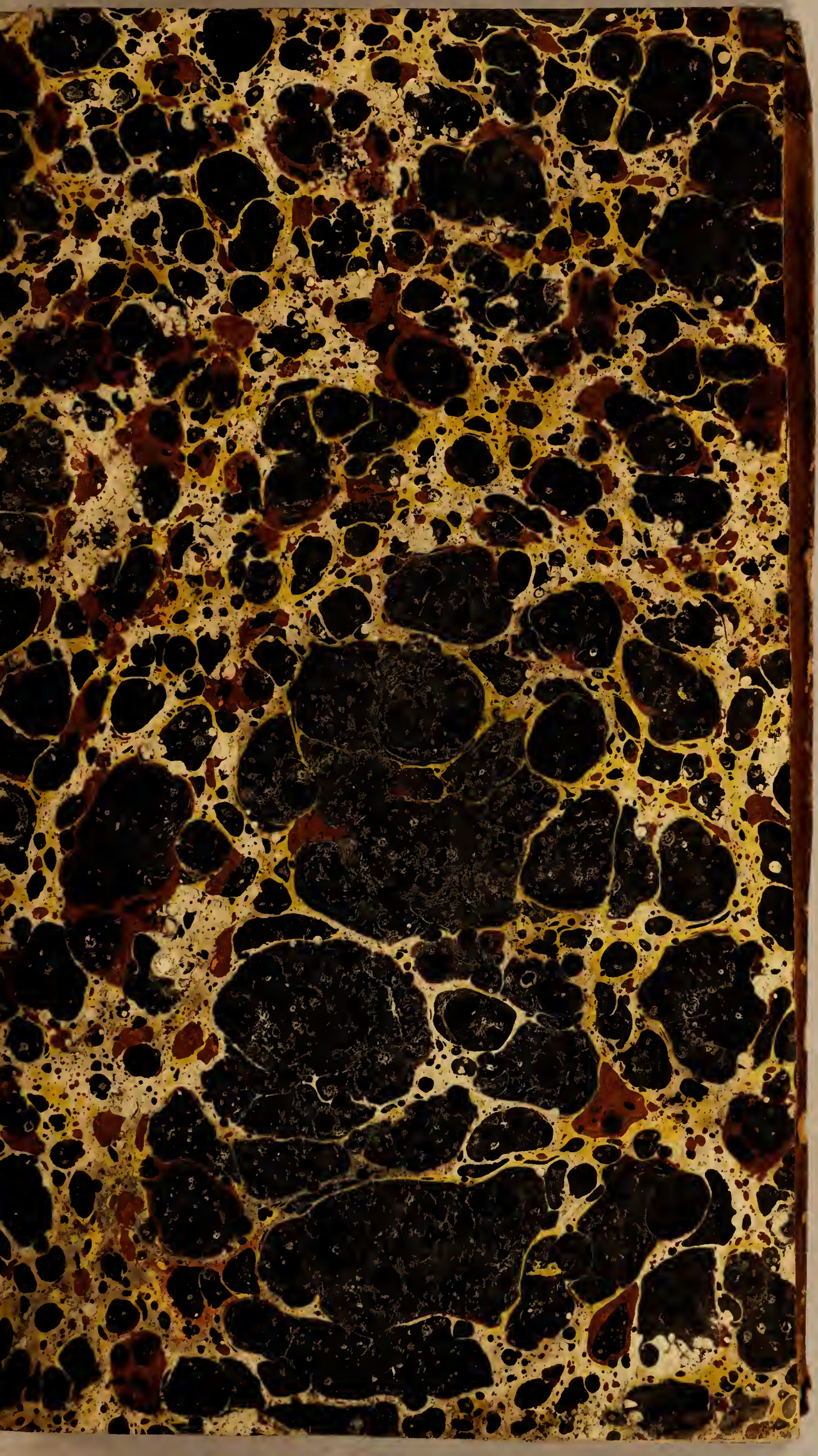

l. t.

LES LIGUES
ACHÉENNE,
SUISSE ET HOLLANDOISE;
ET
RÉVOLUTION
DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE,
Comparées ensemble.

Par M. DE MAYER.

Incedo per ignes.

TOME PREMIER.

A GENÈVE,
Et se trouve à PARIS,
Chez CUCHET, Libraire, rue & Hôtel Serpente.

M. D. CC. LXXXVII.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A MONSIEUR

LE COMTE DE HERTZBERG ;

Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir, Miniſtre d'Etat & du Cabiner de S. M. le Roi de Pruſſe, Curateur de l'Académie Royale des Sciences de Berlin.

MONSIEUR,

L'ESTIME publique, celle des Etrangers ſur-tout, eſt la plus glorieuſe de toutes les récompenſes que puiſſe recevoir celui qui mérite bien de ſon Roi & des hommes. Jouiſſez-en, MONSIEUR, & permettez que je rende publics des ſentimens que vos vertus, votre génie & vos écrits (1) *m'ont inſpirés.*

Mon intention n'eſt point de deſcen-

(1) Il faut lire dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin, les ſavantes Diſſertations de M. le Baron de Hertzberg, dont les trois dernieres roulent ſur l'adminiſtration de la Pruſſe, & contiennent un Tableau des bienfaits du feu Roi.

dre jusqu'à l'adulation ; mais je n'ignore point que la Prusse vous compare aux plus habiles Ministres qu'elle ait produits, au Chancelier Mayer, aux Ministres d'Etat Goetze, aux Somnitz, aux Fuchs, aux Danckelmann, aux Ilgen, aux Pode-wilz. Je sais que Frédéric II, qui rechercha les génies rares, vous a témoigné un attachement sans bornes ; que le Roi régnant, qui promet à ses sujets un heureux avenir, vous a honoré de sa confiance, aussi-tôt qu'il a régné.

Il ne reste à un Etranger, après vous avoir offert l'hommage de sa pensée, qu'à vous exprimer la satisfaction qu'il a de vous voir à la tête d'un Etat qui fut pendant si long-temps, & est encore servi par ses Aïeux & par les siens (1).

Je suis avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

DE MAYER.

---

(1) Le Général-Major de Mayer est mort à Berlin en 1770.

AVANT-PROPOS.

L'Académie des Inſcriptions ayant propoſé pour le Prix de 1784, le Parallèle des Ligues Achéenne, Hollandoiſe & Helvétique, j'ai écrit le Diſcours qui eſt contenu dans le premier Volume, & je l'aurois envoyé au Concours, ſi un voyage ne m'eût empêché de le finir : telle eſt l'explication de la tournure académique que le premier Volume a conſervée, où l'on voit que je parle à l'Académie, que je réponds à

l'Académie, & que je ſuis un Programme donné. Comme le Public auroit pu être embarraſſé de ces fréquentes répétitions & de ces apoſtrophes à l'Académie, j'ai jugé convenable de lui en expliquer les motifs.

J'ai repris la plume à mon retour, & je me ſuis occupé du ſoin d'épargner à mes Lecteurs, les citations & les phraſes grecques ou latines qui formoient autorité, & qui étoient indiſpenſables lorſque je croyois travailler pour l'Académie. Ma marche eſt celle d'un Hiſtorien qui expoſe,

discute, rapproche, compare, & qui ne croit plus avoir besoin de traduire la pensée d'autrui, ni de la transcrire dans les marges, pour être digne de foi. Il n'en est pas moins vrai que j'ai lu tous les Auteurs qui ont parlé de la Ligue Achéenne, & que j'ai puisé chez les Grecs & chez les Latins toutes mes autorités; j'ai souvent regretté de trouver si peu de notions chez les Historiens François, & de voir Rollin si abrégé, si court, si peu lumineux dans cette partie de son Histoire ancienne.

Parmi les Auteurs modernes, Bayer, de l'Académie des

Sciences de S.-Pétersbourg, a inséré dans le cinquième Tome des Mémoires de cette Académie, édition de 1738, une Dissertation latine sur les Achéens, qui a pour titre: *Fasti Achaïci illustrati, seu initia Reipublicæ Achaïcæ.* C'est un tableau précis de l'origine, des progrès & de la grandeur des Achéens. On y voit une Table chronologique très-complète de tous les Préteurs qui ont présidé à cette Ligue. Son exactitude est incontestable; & quoiqu'on ne connoisse point à fond les Achéens, ni les causes des révolutions, on est content d'a-

voir trouvé le matériel de leur hiſtoire. Cette Diſſertation a exigé de grandes recherches, & ſuppoſe l'érudition la plus exacte. Un ſecond Auteur (Godefroi) a traité le même ſujet, & l'a enviſagé ſous un autre point de vue. Son diſcours eſt intitulé : *De cauſis interitûs Reipublicæ Acheorum.* Il n'a pas fait de grands efforts pour développer les cauſes de cette décadence. Il s'en tient aux guerres de Lacédémone, & à l'alliance faite avec les Romains. L'ingratitude des Achéens envers la Macédoine, les intrigues des Etoliens ne ſont point rappe-

lées. Godefroi ne se permet aucun rapprochement : le fait sort de sa plume, dénué de tous les accessoires, de ce qui le précède & de ce qui le suit. Il n'y a pas long-temps qu'on se croyoit obligé de n'écrire l'histoire qu'avec cette sèche circonspection qui réduisoit la plus belle & la plus utile branche de la Littérature à des fastes cousus à la suite l'un de l'autre, & divisés par règnes chronologiquement décrits.

Un troisieme Auteur qui a gardé l'anonyme, mais qui est Hollandois, a imprimé en latin, en petit in-16, un Parallèle entre la Ligue

Achéenne & les Provinces-Unies ; mais il ſe contente de parler des abus qui conduiſirent les premiers à leur perte, & de prophétiſer aux Hollandois la même deſtinée : tout ce qui tient à la politique, tout ce qui dépendoit de la conſtitution eſt rejeté par lui. Il ne juge que les mœurs, & n'établit ſes prophéties que ſur leur dépravation. En bon Catholique il voit très-loin dans les décrets de la Providence. Mais ce n'eſt pas tout-à-fait de cette manière qu'on peut éclairer ſes contemporains ſur les véritables cauſes de la chûte des Empires. M. Meerman, qui

a remporté le Prix, paroît avoir ſuivi entièrement le plan de ſon Compatriote, & a ſans doute bien fait, puiſqu'il a été couronné.

Les Auteurs anciens que M. Rollin n'a pas aſſez mis à contribution, ſont Pauſanias, Strabon, Polybe, Hérodote, Diodore de Sicile, Juſtin, Scaliger. C'eſt dans ces Savans qu'il faut chercher l'Achaïe; c'eſt-là qu'on la retrouve toute entiere, & qu'on aime à ſe remplir de ſouvenirs précieux.

Il ne reſtoit aux Ecrivains qui alloient concourir, que le mérite de ſavoir établir un parallèle

exact, de faire ſortir avec ſcrupule toutes les diſſemblances, & de jeter dans les rapprochemens ces clairs-obſcurs qui appartiennent à la philoſophie, & dont l'hiſtoire s'eſt naguère enrichie. Il falloit, en rapprochant trois Peuples éloignés, remonter à ce cours inapperçu des choſes, faire ſentir que la chaîne des événemens eſt plus circonſcrite qu'on ne penſe, & que la politique, depuis bien des ſiècles, ſe borne à reproduire les mêmes ſcènes ſur la ſurface du globe. Il falloit amener les Lecteurs juſqu'à conclure que tout a changé, que

tout changera, & qu'on n'a jamais embraſſé une opinion, une conſtitution nouvelle, même la vérité, que par laſſitude des anciennes opinions, & non par amour du bien. Un ſiècle de barbarie, un ſiècle de raiſon ſe reſſemblent à peu de choſes près, toutes les fois que la politique les mène. Le Miniſtre de Louis XIV reſſembloit à celui d'Alexandre, & la conduite de Philippe de Macédoine fut ſouvent renouvellée de nos jours à l'égard de la Suiſſe & de la Hollande.

Telles ſont les vues dans leſ-

quelles j'ai entrepris mon Ouvrage; ai-je reuſſi ? c'eſt au Public à prononcer. Réſoudre une queſtion à la manière des Erudits, c'eſt n'avoir rien exécuté pour le plus grand nombre des Lecteurs; mais jeter de grands traits dans un Ouvrage, & lier la politique ancienne, à la politique moderne; juger les hommes & la marche des états, c'eſt à coup ſûr avoir beaucoup fait pour l'inſtruction des Lecteurs, & avoir écrit l'hiſtoire comme elle doit être préſentée. Ce qu'ont fait les Peuples anciens nous importe très-peu, ſi nous n'ajoutons le

tableau de notre conduite, ſi nous ne concluons point que nous valons mieux, ou moins, ou autant qu'eux, & ſi nous ne démontrons point que, ſous des formes différentes, nous répétons les mêmes événemens.

Je n'ai point cru devoir laiſſer échapper la reſſource que la révolution des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale m'offroit. Comme je n'écrivois plus pour l'Académie, j'ai étendu mon plan, & mon ſecond Volume embraſſe toute la révolution.

J'ai conſulté toutes les feuilles

publiques ; parcouru les Journaux les plus dignes de créance; lu les Ouvrages qui ont été écrits. On s'appercevra certainement des reſſources que j'ai tirées du voyage de M. le Marquis de Chatelux qui avoit bien des titres pour obtenir toute eſpèce de confiance. Ses courſes dans l'Amérique Septentrionale ; les facilités que le rang qu'il tenoit dans l'armée, lui donnoient ; la conſidération perſonnelle dont il jouiſſoit ; ſon amitié pour les Inſurgens ; le double talent de bien écrire, & de voir philoſophiquement, ne pouvoient manquer de me rendre précieuſe

la lecture de son Ouvrage. Son nom vivra dans les fastes des Insurgens, non-seulement comme un des bons Généraux qui sont venus à leur secours; mais encore comme un Philosophe qui savoit juger les hommes & des hommes libres; on n'oubliera pas non plus qu'il a sollicité de son Roi, & obtenu le présent d'un Cabinet, & de Livres qui seront très-utiles aux Insurgens. Il seroit impossible qu'ils devinssent jamais assez ingrats pour oublier ce qu'ils doivent à Louis XVI, à son Ministre (1)

(1) Le Comte de Vergennes.

& à la plupart des Généraux François qui ont passé les mers pour les servir. J'aime à penser qu'on ne trouvera rien d'extraordinaire aux éloges que je donne à M. le Marquis de Chatelux.

Ceux qui lisent tout, sauront ce que je dois à Montesquieu, au Sully de la Prusse, & à M. le Comte de Hertzberg, Ministre d'Etat à Berlin. Les savantes & judicieuses Dissertations politiques de M. le Comte de Hertzberg tiendront une place distinguée parmi les bons Livres sur le Droit Public des Nations.

Je me ſuis emparé de tous les événemens importans ; j'ai rendu compte des cauſes ; j'ai préſenté l'état de l'Europe, les intérêts de toutes les Cours, & j'ai montré les Américains tels qu'ils étoient, & tels qu'ils alloient être. J'ai donné une Hiſtoire philoſophique des Etats-unis, en rejetant tous les petits détails qui n'apprennent rien, qui n'ont rien d'eſſentiel, & qui ne doivent être conſervés que par un Annalyſte dont la tâche eſt de dire plutôt ce qui eſt arrivé, que la manière dont les choſes ſont arrivées. On trouve dans mon Ouvrage tous les combats dignes

d'être perpétués, tous les actes du Congrès, ceux des assemblées, les résolutions des Alliés qui ont accéléré la révolution : on y connoît tous les personnages qui ont hâté cette catastrophe. Ensuite on aime à remonter jusqu'aux Achéens, à descendre successivement aux Etats-Unis, & à observer dans cette gradation tout ce que les événemens ont de ressemblance entr'eux. On aime à toucher aux fondemens de toutes les Républiques, à voir quelles secousses les ont ébranlés ou dispersés, & par quels moyens les Etats-Unis pourront

échapper à ces commotions inévitables, qui battent en ruine, plus ou moins lentement, les Etats les mieux affermis. On eſt étonné des reſſemblances qui ſe trouvent entre la révolution de la Hollande & celle des Etats-Unis. Même politique dans les Cours protectrices, même marche, même circonſpection, mêmes effets; avec cette différence qui honore le dix-huitieme ſiècle, qu'on n'a reproduit ni les atrocités du fanatiſme, ni les violences du deſpotiſme. La Philoſophie qui, dans le vrai, n'eſt que l'humanité mieux entendue ſur le

droit public & privé, a ménagé le ſang, & n'a dicté dans les cabinets des différentes Cours, que des ordres de tolérance; on n'a laiſſé à la guerre que les armes qu'il n'étoit pas poſſible de lui ôter; on l'a dépouillée de toutes ſes ſuites terribles, l'inſtant de la paix n'a pas été celui où l'avidité préſidant dans le cabinet des Rois, cherche à réparer par de l'or quelques pertes. Un grand exemple a été donné à l'Europe, celui du plus rare déſintéreſſement; celui d'avoir affranchi un Continent immenſe, ſans autre motif que de rompre ſes fers,

& d'affoiblir par cette désunion une Puissance rivale.

Mon Ouvrage est terminé par un rapprochement entre J. J. Rousseau & l'Abbé de Mably. Le 1er, dans son Contrat social, a dit tout ce qu'on pouvoit dire sur les Républiques & sur la liberté individuelle. J'ai transcrit, à dessein, les maximes les plus frappantes que cet Auteur a consignées dans son Livre. Je donne un abrégé de celui de l'Abbé de Mably sur les Constitutions Américaines, & j'ajoute aux décisions trop douloureuses de ce vertueux Ecri-

vain, des correctifs qu'on ne peut trouver déplacés. On voit auſſi ce que M. Turgot a penſé des Conſtitutions des Etats-Unis. Mes Lecteurs m'apprendront ſi j'en ai dit aſſez pour faire connoître & les cauſes & les effets de cette grande révolution. On ne me blâmera certainement point d'avoir peint ſous ſes véritables traits, un Miniſtre qui vivra à jamais dans nos faſtes; ſi je n'ai pas oſé nommer le Comte de Vergennes pendant qu'il vivoit, c'eſt pour n'être pas ſoupçonné de flatterie: on gâte ſi ſouvent les hommes en place: tant d'Ecrivains merce-

naires assiégent leurs cabinets, & prostituent leur plume, qu'il n'est pas étonnant que celui qui n'a rien de commun avec cette classe d'Ecrivains, se fasse une sorte de violence pour ne louer qu'à demi le Ministre digne des éloges de tous les Gens de bien. Le Comte de Vergennes n'est plus. On peut dire qu'il a honoré sa place par ses vertus & par ses talens ; sa mort est ressentie par toute l'Europe ; il est cruel pour elle d'avoir à regretter dans la même année, un grand Roi, & un grand Ministre, Frédéric II, & le Comte de Vergennes. Jamais aucun

Miniſtre n'a réuni tant de talens à tant de modeſtie ; les effets parloient pour lui. Jamais il n'a préparé par des avant-coureurs ſa renommée, jamais il n'a acheté des voix, des créatures, des échos. Rien ne tranſpiroit de ſon cabinet qui étoit devenu le ſanctuaire de la politique & celui des vertus : je dis de ſes vertus, car il ne protégea jamais les partis ni les factions dans quelque Cour que ce fût ; il voulut que l'autorité fût par-tout reſpectée ; mais il fut humain, ſes ordres ne furent jamais rigides ; il adouciſſoit tout, ramenoit tout à ſa

véritable mesure. Toujours ses conseils étoient pacifiques & justes; & c'est ce qui lui a mérité la confiance universelle. On peut à cet éloge en ajouter un second, souvent bien rare; c'est qu'il étoit bon époux, bon père, homme sensible & excellent ami. Quelle place il laisse à remplir! Quelle tâche pour son successeur! J'ai fait connoître la politique du Comte de Vergennes dans la révolution des Etats-Unis, dans la neutralité armée, & dans ces liens de commerce avec lesquels il vouloit réaliser le beau rêve de l'Abbé de Saint Pierre.

LIGUES

LIGUE ACHÉENNE.

PREMIÈRE PARTIE.

Je ne viens point comparer froidement trois Peuples qui eurent très-peu de rapport entr'eux : ce travail ſtérile répondroit mal aux intentions de l'Académie. A quels prodiges la liberté dut-elle quelques ſiècles d'exiſtence, ſur les débris de tant de Villes eſclaves, & ſur les limites de tant d'Etats menaçans, régis par des Deſpotes ? voilà ce que je dirai.

Ames neuves qui me lirez, gardez-vous de rien conclure en faveur des Républiques ! reſtez dans l'heureux ſcepticiſme de la prudence. *Que croire ?*

s'écrioit Montagne. Souvenez-vous que Montagne étoit un Sage. Je dois vous préſenter le cercle étroit dans lequel la tyrannie ſe promène, & dans lequel, à des époques réglées, la liberté, à ſon tour, réagit ſur la tyrannie.

Ouvrons l'Hiſtoire de la Grèce : voyons comment un peuple naît, s'alimente, ſe fortifie, s'altère & tombe. Rois, Archontes, Conſuls, Dictateurs, & vous qui devez à une oligarchie précaire un inſtant de pouvoir, vous apprendrez dans cette Hiſtoire, qui eſt en abrégé, celle des ſiècles paſſés & de tous les ſiècles à venir, combien votre ſplendeur eſt de courte durée ! Et vous, Peuple bourgeois, vantez moins votre indépendance républicaine : elle expire journellement ſous la verge d'un Advoyer ou d'un Bourguemeſtre : ſouvenez-vous qu'un régime jaloux tient ſur vos têtes un fléau toujours en mouvement : malheur à celui qui s'élève ou veut s'élever au-deſſus des autres!

Etre libre, rarement heureuſe, recevoir des maîtres, paſſer par tous les degrés de la corruption & de la ſervitude, perdre tout, mœurs, énergie, richeſſes, induſtrie, population; & enfin arrivée à ce terme, reconquérir de nouveau ſa liberté, ſes mœurs & ſon énergie, pour les reperdre encore; voilà la Grèce, voilà l'Hiſtoire des Peuples du monde. Oſerons-nous être fiers, quand deux ſiècles ont à peine retrouvé le même état ſans altération, & quand ce repos même eſt la mort des Royaumes? n'a-t-on pas dit que la Nation qui demeure ſtagnante, pendant que ſes voiſins ſe meuvent, eſt une Nation retranchée du Code politique? eh! qu'eſt-ce que ce Code? dans quelle page y lut-on jamais un paragraphe au bonheur public?

La Grèce va nous apprendre à eſtimer les Beaux-Arts. Quel Peuple a-t-il autant perfectionné la Morale? en eſt-il un qui ait vu naître dans ſon ſein tant de Philoſophes & tant de Sectes? Ptolémée

& Alexandre ne surpassent-ils point en munificence tous les Rois qui ont protégé les Arts? La Bibliothèque d'Alexandrie & quatre millions dépensés par le Héros de la Macédoine pour l'Histoire naturelle d'Aristote, prouvent assez l'idolâtrie des Grecs pour les Sciences. Siècles brillans de Périclès & d'Alexandre, vous n'avez eu pour rivaux que ceux des Médicis & de Louis XIV!

Eh bien! jamais la Grèce ne fut aussi avilie que pendant ces beaux siècles. Des Peintres, des Statuaires, des Poëtes, ces nourrissons du luxe, pensionnaires efféminés d'un Etat vieilli, qui, fatigué de gloire, cherche une autre renommée, ne sont ni des sages, ni des soldats, & leur genre d'illustration n'a point d'analogie avec celui qui crée & maintient un Etat. Il est rare qu'on trouve à la porte des histrions, autour des ateliers, des hommes: les Tyrans n'y ont jamais rencontré que des esclaves. Je rentre, sans le vouloir, dans le système d'un de nos

Ecrivains, peut-être trop légérement accuſé de paradoxe. Il avoit parcouru les Annales des Nations : il y avoit trouvé ces faits qui ſont des bornes milliaires, que l'homme poſe involontairement ſur la route du tems, & qui montrent à la poſtérité, les fauſſes routes qu'il a tenues. L'orgueil peut cacher ces bornes ſacrées; la vérité les découvre à celui qui la cherche & qui ne craint point de parler ſon langage.

La Grèce, dans ſon enfance, fut ce que ſont tous les Peuples enfans, ſimple & ſauvage. On a un reproche à faire aux Nations déjà vieilles, qui ne conſervent point dans leurs faſtes les procédés d'un Peuple qui ſort des mains de la Nature, & qui, ceſſant d'être l'habitant des forêts, commence à tracer le plan d'une Ville. Ce Peuple eſt ignorant : les Nations l'appellent barbare. Du moins il eſt sûr qu'il a le ſentiment de ſes beſoins : ſa morale pure, vraie & relative à l'homme, eſt encore cette Vierge du

ciel, qui a toute sa pudeur, & qui trame la chaîne fédérative, la première & la plus sacrée. L'homme fédératif n'a point de devoirs étrangers à remplir; il ne fait que prévenir ses besoins; il a des chefs, mais il ne songe point à se donner des Rois.

Les Grecs ne restèrent pas long-tems dans cette virginale simplicité. La constitution physique de leur République les précipita vers une prompte civilisation. Il faut bien croire que le génie des Peuples tient tout entier du climat, du sol & de la nature de ses besoins. Des montagnes enchaînoient l'habitant dans sa patrie; des bras de mer ralentissoient sa course. Forcé de rester sur le sol qui l'avoit vu naître, il se replia sur lui-même, & dut à cette vie contemplative des momens de repos, au repos la civilisation. Il n'en est pas ainsi de ces Nations, devant qui la terre semble s'aggrandir, & derrière lesquelles s'élèvent de hautes forêts. Le sauvage a long-tems

erré dans de vaſtes plaines; il a pendant long-tems rougi ſes limites du ſang de ſes voiſins, avant qu'il ait une place à remplir dans l'Hiſtoire des Empires civiliſés. La Religion des Grecs reçut beaucoup de la beauté du climat, de la richeſſe du ſol & d'une civiliſation promptement perfectionnée. Les plus aimables fictions devoient ſortir des têtes frappées par le plus brillant des ſpectacles de la Nature. Les plus douces erreurs ſortirent d'un Peuple ſenſible & poli, dont la langue harmonieuſe & flexible ſe prêtoit aux intonations les plus tendres. Elles devoient ſe perpétuer parmi de petites Principautés amies, contentes de régner collectivement dans le Péloponèſe. Un équilibre ſage, comprimant toutes les volontés, faiſoit diſparoître la foibleſſe individuelle, pour ne montrer aux Barbares de l'Aſie, qu'une force combinée & permanente.

La Grèce ſe félicita, durant les premiers âges, d'avoir confié à ſes Rois le

pouvoir absolu. Qu'auroit-elle pu contre ces Colonies orientales, qui venoient descendre dans des Principautés séparées l'une de l'autre, si au lieu d'opposer une prompte résistance, le tems se fût passé à délibérer sur le danger, & à élire un Dictateur? Les Rois de Sicyone & d'Argos levoient des armées; un ordre despotique faisoit voler des soldats à la mort & à la victoire : dans ce sens, rien de plus utile à la défense d'un Etat, que la forme monarchique; mais ces Rois n'étoient plus, quand les Asiatiques menaçoient les côtes de la Grèce. Ces nouveaux ennemis avoient pénétré la foiblesse individuelle de chaque Puissance, en attaquant chacune d'elles séparément.

De cette contrainte sortit le Tribunal suprême & fédératif des Amphyctions. Ce Tribunal imposant servira à jamais de modèle aux Républiques qui voudront se former & se maintenir avec gloire dans le voisinage des puissans Empires. Qu'il fut grand le citoyen qui

conçut le projet de cette étonnante & nouvelle Magiſtrature! eh! pourquoi la Grèce a-t-elle laiſſé perdre ſon nom dans l'oubli? n'eſt-il pas plus ſimple de croire que cette innovation fut l'ouvrage de tous les Grecs? Il eſt des criſes effrayantes, pendant leſquelles les dernières reſſources ſortent en même tems de toutes les bouches. Les Grecs apprirent alors qu'ils avoient une origine commune. Le ſentiment de leur foibleſſe leur fit tendre les bras l'un vers l'autre : des ponts de communication furent jetés. Ils ne formèrent plus qu'un Peuple prêt à obéir à ſes Amphyctions chargés du dépôt de leurs intérêts & de leur gloire. Ce congrès fut formidable, tant que les Grecs ſurent le reſpecter. Tout s'altère : ils apprirent trop vîte cette douloureuſe vérité aux races futures. Auſſi-tôt que ce Tribunal formé pour de plus importantes fonctions, fut occupé à des querelles religieuſes, il vit ſa grandeur

décroître & s'anéantir : celle des Grecs ſuivit le mouvement de ſa chûte.

Il eſt rare que la dégradation qui attaque un Etat, ne ſe répande ſur toutes ſes parties. L'Aréopage étoit déjà décrié, quand les Amphyctions furent avilis. Je m'arrête... Je veux parler un moment de ce Tribunal privé, qui doit éterniſer les premiers âges de la Grèce. Il montra à la terre quatorze cens ans de vertus, avant qu'il ſe fût déshonoré par le ſupplice de Socrate. O Nations modernes, combien vous êtes au-deſſous de cette intégrité! vos Cours ſuprêmes ne m'offrent point un ſiècle & demi d'incorruptibilité. Apprenez comment il eſt poſſible que ce prodige ſe renouvelle! Les Grecs n'appeloient point à l'auguſte fonction de juger leurs égaux, de jeunes gens ; ils ne vendoient point la puiſſance de juger : ils n'avoient attaché à cet emploi, que la dignité inſéparable de la probité, & le reſpect qui ſuit en tous

lieux l'homme juſte. La vieilleſſe donnoit d'immenſes prérogatives; car c'eſt ſur-tout dans les Républiques qu'on ſent le prix de la maturité de l'âge. Un édifice faſtueux n'annonçoit point l'Aréopage : un toît de chaume couvroit ce Temple ſoutenu par des murs de terre. On le montroit encore avec vénération aux deſcendans d'Auguſte. Il y avoit longtems que les marbres de Corinthe avoient été diſperſés. Le chaume de l'Aréopage ſubſiſtoit par une de ces ſingularités que la Nature permet ſans doute, pour laiſſer aux Hiſtoriens de la vertu quelques monumens conſolateurs. Bâti d'abord ſur une colline dont les vieillards n'approchoient qu'avec effort, il fut transféré dans une place publique, expoſé aux injures de l'air. Une enceinte formée par une corde, en bornoit l'étendue, & ſuffiſoit pour contenir les flots d'une populace raſſemblée. Point de gardes, point d'eſpions : le reſpect gardoit les Juges. ils jugeoient la nuit & ſans flambeaux.

Cette place fut appelée *le portique des Rois*. Il falloit la nommer *le portique des vertus*.

J'ai parlé du supplice de Socrate ; c'est avoir laissé pressentir l'avilissement dans lequel la Grèce ne tarda point de tomber. Les descendans d'Hercule avoient déjà conquis le Péloponèse. O vous qui suivez d'un œil observateur toutes les gradations des Empires, vous avez marqué cette époque dans votre souvenir. Elle jette une terrible lumière sur l'histoire de l'esprit humain. Vous appercevez la Ligne démarcative, qui sépare durement le peuple primitif & pur, du peuple énervé ; l'Etat fort & encore rempli de sa première constitution, & le même Etat qui altère son Code. Ne cherchez plus l'ancienne Grèce : les Héraclides l'ont anéantie, ou plutôt la main du tems, qui abat tous les trônes, l'a frappée à son tour.

L'équilibre fut rompu quand les Amphyctions eurent perdu leur prépondé-

rance. Ce beau Gouvernement fédératif fut diſſous; la force générale ceſſa de réagir ſur l'ambition de chacune des Républiques. La Grèce n'avoit plus que deux Villes dignes d'exciter la jalouſie des Peuples voiſins; mais à peine Athènes & Lacédémone régnoient dans le Péloponèſe, qu'elles furent déchirées par des querelles inteſtines. Elles montroient un front menaçant; mais le germe de mort étoit déjà dans leur ſein. Trois fois malheur au Peuple qui n'a plus rien à inventer, rien à créer, plus d'ennemis à combattre, point de limites à reculer. Il revient ſur lui-même, rentre dans ſes foyers. Il en étoit le modeſte propriétaire, il veut en être le ſeigneur faſtueux. Après le génie qui a créé, vient l'eſprit qui corrige. S'il oſe toucher à la colonne du génie, le coup qu'il donne ſur ce monument qu'il croit embellir, eſt le coup qui le dégrade. La morale ſimple & ſublime de la Nature eſt rejetée. L'homme qui ſe civiliſe, a beſoin de

trop de modifications : comme il a des vices, il cherche des excuſes. Rien d'auſſi doux que la morale d'un Peuple corrompu. Solon étoit commenté dans Athènes : Lycurgue avoit vieilli pour les Spartiates. C'étoient des Coloſſes qui ne pouvoient plus ſervir de modèle à des pygmées.

Je ne marquerai point tous les pas que ces Républiques firent vers leur décadence. Cette tâche appartient à l'Hiſtorien. Je ne veux que préſenter des leçons qui puiſſent ſervir à mes contemporains. L'Archontat, après avoir montré pendant trois ſiècles un congrès tyrannique, diſparut; mais le ſang en rougit toutes les traces. De révolutions en révolutions, la Grèce arriva au tems où Alexandre de Phèrés l'aſſervit. Socrate avoit bu la ciguë, & l'apothéoſe avoit été décerné à des Courtiſanes. Les deſcendans de Thémiſtocle alloient dans Suze mendier la protection des Rois vaincus par leurs ancêtres. Un Roi fut

l'arbitre des querelles du Péloponèſe. Le ſang Athénien & le ſang Spartiate coula pendant vingt huit ans, pour l'honneur puérile d'ériger des trophées. Les Agens des Cours étrangères fomentoient leurs diviſions inteſtines; car la politique d'un Etat fut toujours, ce qu'elle eſt aujourd'hui, ingénieuſe à détruire ſes rivaux. Plaignez la Nation qui en eſt venue au point de ne pas ſoupçonner le piége que ſes voiſins lui tendent, qui craint même de l'appercevoir, ou qui a la complaiſance ſtupide de les conſulter ſur ſes privés interêts. Telle étoit la ſituation de la Grèce, & telle fut celle de preſque tous les Peuples modernes.

Par une de ces ſingularités inexplicables, jamais les guerres civiles n'ont perfectionné la Tactique d'un Peuple. Cet art meurtrier ne ſe développe que pendant ces démêlés où l'étranger attaque, étudie & ravit tout à l'étranger. La Grèce étoit encore plus foible & plus indiſciplinée après ſes guerres civiles. Il

eſt rare de voir un Peuple atteindre à la perfection dans pluſieurs genres. Son admiration ne ſe partage point devant deux idoles. Artiſtes, guerriers, hommes de génie, vous ſerez toujours rivaux, parce qu'un de vous ſera préféré tour-à-tour à l'autre! Le Peuple qui aſſigne la place première aux Beaux-Arts, ne ſera point un Peuple guerrier, & celui qui n'élève des trophées qu'à ſes Généraux, n'a pas connu les Beaux-Arts. Cependant ces Grecs ſi avilis, prouvèrent que tout n'eſt pas ſi vîte perdu chez des Républicains. Dans leur dégradation, ils valent encore mieux que les eſclaves d'un Deſpote. La retraite des dix mille étonna la Perſe.

Quelle fut momentanée cette gloire! Philippe de Macédoine s'avançoit : ce que n'avoient pu Darius & Xercès, l'or des Satrapes de l'Aſie mineure l'avoit fait. Sparte n'étoit plus, Lyſandre l'avoit ſubjuguée. Athènes avoit été énervée par Périclès. Cet Athénien, trop aimable &

trop dangereux, avoit trop honoré les Arts. L'enthouſiaſme des Athéniens s'étoit tourné vers ces paiſibles idoles, au pied deſquelles la flamme guerrière & patriotique s'étoit éteinte. L'honneur de paroître le Peuple le plus civil, l'emporta ſur la gloire d'être le boulevard des barbares, & de les vaincre. O ſi je ne craignois d'être effrayant de reſſemblance, je dirois: Un Peuple aimable touche au moment d'être avili; il l'eſt peut-être. La valeur conſerve une ſorte d'âpreté qui ne va point avec cette amabilité qui ſéduit. Que penſer d'une Nation aimable, qui applique les fonds de la guerre à l'entretien des hiſtrions; qui met aſſez d'importance à la magnificence de ſes théâtres, pour menacer de mort celui qui feroit de ſes deniers un emploi plus eſtimable? ai-je beſoin d'aller plus loin? ce Peuple n'eſt-il pas déjà tombé? Je ne lui envie point la ridicule vanité d'orner ſes places publiques de ſtatues, d'enrichir des Phidias & des

Apelles, de croire que ſes tréteaux faſtueuſement décorés, ſoient reſpectés dans l'avenir. Qu'il s'enivre de ces ſonges, que ſa Philoſophie ſoit douce, j'y conſens. Ne pouvant plus rien exécuter de grand, il rêve à de douces chimères. Ah! qu'il dorme, juſqu'à ce qu'il ſoit frappé par le réveil du génie & de la vertu. N'allez point chercher la Patrie, vous n'y trouveriez qu'un pompeux mauſolée, & ſur le piédeſtal du dernier héros, vous liriez cette inſcription déſolante : *la Patrie mourut avec lui.* Rome qui eut tant de reſſemblance avec la Grèce, n'avoit plus de Patrie alors que, menacée de la famine, obligée d'éloigner de ſes murs le citoyen utile, le laboureur, les femmes & les enfans, elle conſerva ſes mimes, ſes hiſtrions & ſes danſeurs, dont le nombre ſe montoit à douze mille. C'eſt à de pareils traits que vous pourrez juger du degré d'aviliſſement des Peuples; c'eſt quand elle donna trop d'importance à des profeſſions inutiles ou déshonorées.

O vous, qui paſſez votre courte vie dans les illuſions des Arts & dans les aiſances du luxe, vous ne me pardonnez point d'écrire ceci! l'amour du paradoxe ne m'entraîne point: je penſe & j'écris. L'Hiſtoire eſt ſous mes yeux, & m'enhardit. La Grèce avoit élevé les Arts à leur perfection, quand elle deſcendoit au dernier point de corruption. Des Philoſophes ornoient ſes portiques: les lycées étoient fréquentés; des Sectes nombreuſes tourmentoient l'opinion; un Peuple oiſif & parleur couroit de Diogène à Pyrrhon; de Pyrrhon à Anaxagore. Zenon avoit accrédité ſon apathie unique.

Mais je ne diſſimulerai point que dans ce conflit de ſectes & d'opinions, la morale s'éclairoit, ſe dépouilloit des ſophiſmes qui l'avoient obſcurcie: aucun Peuple moderne ne peut ſe repaître de l'eſpoir d'égaler la Grèce dans le développement de ce nœud ſocial. Socrate avoit parlé, & l'homme avoit connu la nature du contrat qui le lioit à l'homme. Combien devrois-je être circonſpect, quand j'ai

à parler d'une époque qui fait revivre le ſouvenir d'Athènes dans toutes les Cours plus jalouſes de civiliſation, de luxe, de théâtres & de goût, que de valeur, de mœurs & de gloire! Qu'une Nation barbare prenne les Grecs pour modèles, ſi ſon admiration ne va point juſqu'à l'idolatrie, elle peut adoucir par l'eſprit d'imitation la trop dure auſtérité de ſa conſtitution; mais une fois parvenue au terme où elle ceſſe d'être ignorante, qu'elle s'arrête, qu'elle oublie la Grèce, qu'elle développe ſes mœurs natives, & ſe donne des loix ſages qui tiennent à ſes beſoins & à ſon génie, & qui ne ſoient point une imitation défigurée de celle d'un autre Peuple.

Philippe ſavoit être Roi; la Religion n'étoit pour lui qu'un inſtrument de domination. Il enchaîna de bonne heure l'Oracle de Delphes qui gouvernoit théocratiquement la Grèce entière. L'Oracle rendoit les réponſes que le Monarque dictoit. Cet accord entre le Deſpote & le Pontife, fut par-tout plus commun qu'on ne l'a cru.

Sers-toi d'un glaive d'or, pour dompter l'univers. Voilà ce que Philippe, qui connoiſſoit l'eſprit vénal de la nouvelle Grèce, avoit inſpiré à l'Oracle : *Je n'enfonce point une porte de Ville*, diſoit-il, *que je n'aie tenté de l'ouvrir avec une clef d'or.* Le Sénat & les Orateurs étoient ſtipendiés ; les ſuffrages lui étoient vendus ; le Sénateur ne ſavoit plus qu'applaudir aux théâtres, admirer des tableaux, & recevoir l'or de Philippe. Le jeune Guerrier ne rougiſſoit point de promener ſur le Pyrée ſa courtiſane bien aimée, & l'Orateur animé, dans la tribune, d'un zèle hypocrite, déclamoit contre Philippe, & ſe gardoit de fixer l'attention des Athéniens ſur les dangers qui les menaçoient. Cependant c'eſt-là le ſiècle qu'on a pompeuſement nommé le beau ſiècle de Périclès ! Depuis quand les Arts & les Sciences ont-ils pu, ſans les mœurs, donner un nom auſſi beau à un ſiècle ?

On n'a point jugé Philippe avec impartialité : c'étoit un Monarque ambitieux ; mais il ne fut point le fléau de la Grèce : il n'ébranla qu'à la dernière extrémité ſes armées. Sa politique embraſſoit de nouvelles combinaiſons, fondées ſur le changement total qui s'étoit fait dans le génie des Grecs. Une armée aguerrie, contre des Peuples énervés, c'eſt trop, & c'eſt répandre du ſang ſans utilité. Un Peuple avili demande de l'or; c'eſt avec ce marteau qu'il faut l'ébranler & le renverſer. Philippe préféra cette guerre ſourde, & fit bien. Les Grecs étoient les maîtres d'empêcher que l'or de l'étranger ne fît des conquêtes dans leurs foyers : puiſqu'ils furent acceſſibles, ils avoient déjà l'ame des eſclaves, & méritoient de vivre dans la ſervitude. Philippe mit en œuvre un ſecond lévier, non moins puiſſant que l'or, la Religion.

Apollon & en général les Dieux

ſont, toujours offenſés. Un Roi qui voudra prendre leur défenſe ne manquera point de prétextes. Il n'aura que trop de crimes à punir, que trop de vengeances à tirer, des haines à laver dans le ſang des ſujets. Philippe, chargé des pleins pouvoirs d'Apollon, ravagea la Phocide, & prit place parmi les Amphyctions alors affoiblis. Démoſthène rempliſſoit la tribune du bruit de ſes harangues véhémentes; mais Philippe, qui avoit gagné les ſuffrages, étoit sûr de faire dépouiller Phocion du commandement des armées: Athènes privée du génie de ce grand homme, fut vaincue. Les Manifeſtes commencèrent à juſtifier la guerre: il étoit donc vrai que les Grecs étoient entièrement avilis. Ils prodiguoient dans ces feuilles préliminaires, les fleurs de l'eſprit & les reſſources de l'Art oratoire. Eh! quoi? c'eſt de l'eſprit qui brille dans vos Manifeſtes! ne ſavez-vous pas, Peuple rhéteur, de quelle manière un Peuple guerrier attaque & ſe

défend ? Son audace & ſes ſuccès, voilà les deux points de ſa juſtification ; il la commence & la finit les armes à la main. Vous parliez moins, quand vos ſoldats étoient commandés par Miltiade & par Thémiſtocle. Philippe uſurpoit vos poſſeſſions ; c'étoit à lui à vous accuſer. Voyez avec quelle adreſſe il s'annonçoit le meſſager du Dieu & l'ami des Villes de la Grèce. De combien de torts il vous chargeoit ! Vous ne lui aviez cauſé aucun déſaſtre ; mais vous offenſiez les Dieux ; mais vous vous entredéchiriez : il venoit vous contraindre à la paix. Telle fut toujours, & telle eſt aujourd'hui l'adreſſe des grandes Puiſſances, quand elles veulent s'emparer de ces petites Républiques qu'elles ſont laſſes de protéger. Elles ont alimenté ſourdement les feux qui les dévorent, & elles les puniſſent d'être embraſées. Elles viennent, ſous le prétexte de rétablir la haute police, lui donner des chaînes. Les fortereſſes élevées pour contenir la rebellion

rebellion, ſe bornent à aſſervir les Peuples.

En vain Démoſthène avoit conclu une Ligue à Thèbes : la bataille de Chéronée fut le dernier ſoupir de la Grèce libre. J'emprunterai les réflexions de l'Auteur de l'Eſprit des Loix, pour rendre ſenſible la différence, que la différence des tems met entre le même Peuple. Ce n'eſt point l'homme qu'il faut compter dans un Etat ; c'eſt la valeur de l'homme : des hommes efféminés n'en ont plus. C'eſt par eux que les Monarchies s'écroulent, & que les Républiques deviennent ſujettes. « Athènes » eut dans ſon ſein les mêmes forces » pendant qu'elle domina avec tant de » gloire, & pendant qu'elle ſervit avec » tant d'ignominie. Elle avoit vingt mille » citoyens lorſqu'elle défendit les Grecs » contre les Perſes, qu'elle diſputa l'Em- » pire à Lacédémone, & qu'elle attaqua » la Sicile. Elle en avoit vingt mille » long-tems après, lorſque Démétrius

» de Phalère les dénombra, comme dans » un marché l'on compte des eſclaves ».

Démoſthène ne put réveiller entiérement les Grecs plongés dans l'ivreſſe des plaiſirs, & trop enthouſiaſtés des Beaux-Arts pour courir aux combats. Eh ! comment un Peuple qui épure la morale, pourroit-il aimer la guerre ? L'amour de l'humanité lui recommande la paix. Quelles épithètes il donne aux Conquérans dans ſes Odes pindariques ! Voudriez-vous que ce Peuple qui ajuſte la morale à ſa foibleſſe, s'occupe de la Patrie ? Vous trouverez dans ſon ſein des flatteurs, des hiſtrions, des artiſtes ; mais vous n'y trouverez point de ſoldats. Les Grecs craignoient moins Philippe que la ſuſpenſion dans laquelle la guerre tenoit leurs plaiſirs. Ils conſentoient volontiers à être eſclaves, pourvu que rien ne troublât leur ivreſſe. Philippe renvoya tous les priſonniers ; qu'avoit-il à craindre ? Ce n'étoient plus des hommes : des lâches ſe vengent lâchement. La Grè-

ce, & Démosthène lui-même, mirent au rang des premiers services rendus à la Patrie, l'assassinat de Philippe. Un Décret solemnel honora le régicide Pausanias.

La naissance d'Alexandre & ses talens avoient préſagés l'esclavage du monde. L'éducation ne peut rien contre le naturel : Aristote apprit en vain à son élève que les hommes étoient égaux. Alexandre prouva toute sa vie qu'il ne l'avoit jamais cru. Sa mort fut reçue à Athènes avec une joie indécente & universelle. Qu'elle est mépriſable, cette Nation qui croit devoir se féliciter de la mort du héros qui l'attaque, & qui ne trouve pour abri, contre sa valeur, que le tombeau ou l'assassinat! Au lieu de combattre Alexandre, les lâches! ils alloient dans les Temples demander aux Dieux sa mort.

Cependant la confédération tramée par Démosthène, commençoit à se mouvoir. Lacédémone voyoit sous ses bannières tous les étendards des Principautés du Péloponèse ; mais il étoit trop tard ;

pour remplir le but de la Ligue. Il étoit impoſſible que la Grèce ſe retrouvât au même point où elle étoit avant le traité honteux, ſigné avec Antalcidas. Antipater diſſipa cette armée; la perte de cinq cens hommes découragea tellement les Confédérés, qu'ils ſe déſunirent, & laiſsèrent ſans protection les Villes alliées.

Athènes & Lacédémone ne ſont plus. Laiſſons-les dans l'oubli où elles vont ſe perdre juſques vers le commencement de la cent trente-deuxième Olympiade. Alors Athènes briſe ſes fers : à qui dut-elle ce bonheur ? à un Peuple qui étoit ce que la Grèce avoit été quand elle fit des conquêtes, & ce qu'un Peuple doit être, quand il veut vaincre & ſe rendre reſpectable. Ici, l'Hiſtorien ſourit de pitié ſur la deſtinée des Empires; il a vu dans quels gouffres ils diſparoiſſent; il voit de quelle obſcurité ils ſortent, il les a ſuivis dans leurs révolutions. Il eſt pardonnable de ſourire de dédain

devant les monumens de notre orgueil. Qu'eſt-ce que le monde? Un vaſte théâtre, ſur lequel les Nations jouent un jeu cruel & malheureux, & où la fortune ſe plaît à marquer toute ſon inconſtance. Tour-à-tour orgueilleuſes & humiliées, les mêmes cauſes produiſent tour-à-tour les ſuccès & les chutes. Qui ne riroit de la vanité de ces Rois qui prétendent à la gloire de maintenir invariablement la ſplendeur de leurs Etats & celle de leur nom?

L'Achaïe va nous conſoler pendant un ſiècle & demi de l'anéantiſſement de la Grèce. La Ligue Achéenne ſaura réſiſter aux Romains, & mériter d'être vaincue par eux. Ce n'eſt point dans la Grèce qu'on doit chercher des origines raiſonnables. Les menſonges entourent le berceau des Grecs; ils ſortent tous d'un Dieu, d'un géant, d'un héros ou d'un brigand. Cet orgueil pourroit produire de grandes choſes, s'il influoit ſur le préjugé national; mais ce ſouvenir

d'une origine merveilleuſe, n'eſt qu'un ſouvenir ſtérile. Un brigand, nommé Synnis, épouvantoit l'Achaïe : retiré dans l'épaiſſeur d'une forêt, il attendoit les voyageurs égarés ; & ceux qu'il arrêtoit, étoient attachés à des branches d'arbres, courbées avec effort, leſquelles en ſe relevant, déchiroient les membres de la victime. Théſée purgea l'Achaïe de ce monſtre. Telle eſt la première époque que les Achéens conſervent dans leurs faſtes.

Heureuſement ils n'avoient rien emprunté du brigand Synnis. Modeſtes & pauvres, ignorans & reſſerrés dans un petit domaine, ils aſpirèrent, dès leur enfance, à la ſeule renommée qu'ils puſſent ſe procurer. Un regard obſervateur ſur pluſieurs Peuplades naiſſantes, amèneroit des réſultats que je haſarde avec défiance. Toutes les fois qu'un Peuple fut enfermé dans des limites étroites, qu'il ne put par ſa petiteſſe devenir un objet d'envie à ſes voiſins ; tant qu'il

fut pauvre, & juſqu'à ce qu'il ait rempli les bouches de la Renommée, ce Peuple alors cultive la ſeule production que le ciel lui ait réſervée ; il eſt heureux par ſes vertus ; il étonne par ſes mœurs. Ce tréſor a ſon prix, & il pèſe enfin à ſon tour dans la balance des Etats, ſans inſpirer à ſes voiſins ni jalouſie, ni crainte. Un bienfait tira les Achéens de leur obſcurité : les Crotoniates vinrent leur demander des Loix : les Sibarites leur demandèrent un Code. La ſimple & nue probité d'un Peuple bon, répara les déſordres d'une Nation célèbre par ſa molleſſe & par la délicateſſe induſtrieuſe de ſon luxe. Thèbes & Lacédémone, après la bataille de Leuctres, confièrent aux Achéens l'arbitrage de leurs grands démêlés. O cendres de Licurgue, n'avez-vous pas frémi de courroux, dans l'urne qui vous contenoit ? Vous n'avez plus reconnu ces Spartiates qui avoient donné des leçons de la plus ſublime morale. Où vont-ils chercher les mœurs qu'ils n'ont plus ? Il

est donc vrai que l'opulence & l'immensité d'un Etat, n'est pas ce qu'un bon Législateur doit chercher, pour rendre son Peuple heureux ! O ! comme la gloire, la renommée, la vertu & le vice se promènent & se reposent momentanément tantôt sur l'une, tantôt sur une autre Nation ! Consolez-vous, Peuples qui n'êtes rien, vous serez un jour ; & vous, qui avez cessé d'être, attendez : les destins vous ont marqué sur un des rayons de leur roue ; attendez. Au moment où je parle, ils frappent peut-être sourdement l'instant de votre renaissance.

Les Achéens s'étoient affranchis, dès leur berceau, du joug des Rois. Le Peuple s'étoit saisi du pouvoir législatif : une sage démocratie le gouvernoit. Douze Villes du Péloponèse (1), trop médio-

(1) Patra, Dymas, Pharéa, Tritœa, Léontium, Ægira, Pellene, Ægium, Bura, Ceraunia, Oléus, Hélia.

cres & trop foibles pour alarmer la Macédoine, compoſoient cette République. Indépendantes les unes des autres (1), ces Villes avoient cependant la même monnoie, les mêmes meſures, les mêmes Loix. Elles furent paiſibles juſqu'au moment où Pyrrhus entra dans l'Italie.

Je ſuis arrivé à la queſtion propoſée

---

(1) » L'Achaïe eſt une bande de terre qui » s'étend le long du golfe de Corinthe. Elle » donna ſon nom à la Grèce entière, un ſiècle » & demi avant l'ère vulgaire, lorſque la » poſtérité de Miltiade & de Léonidas ſongea » à défendre ſa liberté contre les Romains. Les » Peuples confédérés du Péloponèſe ne s'appelèrent alors que la *Ligue Achéenne*, & » c'eſt ſous le nom d'Achaïe que la Grèce » devint une Province romaine.

» L'Achaïe commence à l'Iſthme qui joint » le Péloponèſe au Continent. Cet Iſthme ſe » nomme aujourd'hui *Hexamili*, parce qu'on » évalue ſa valeur à ſix mille. Il étoit autrefois conſacré à Neptune, à cauſe des deux » mers qu'il domine ».

par l'Académie. Quelles ſont les cauſes, l'origine, la nature & l'objet de la Ligue Achéenne? J'en ai déjà démontré l'origine dans le tableau de la conſtitution de la Grèce & de l'Achaïe. Dès le ſecond âge, la Grèce adopta le gouvernement fédératif. Séparées par des bras de mer, & intéreſſées à repouſſer du Péloponèſe les Colonies de l'Orient, toutes les Villes avoient ſenti la néceſſité d'une Ligue permanente & défenſive. Le beſoin de ce nouveau régime avoit frappé toutes les têtes. Le premier vœu que les Grecs faiſoient dans les dangers, étoit celui-ci: Amis, réuniſſons-nous. Cette politique purement locale, fut reçue par toutes les Républiques. L'Hiſtoire des Grecs eſt remplie du récit de leurs confédérations. Tel étoit leur génie: de ce principe univerſellement reconnu, ſuivoient néceſſairement des applications par chacune des Villes, dans les criſes violentes. Les fédérations ſubalternes pullu-loient.

Le hasard & la pauvreté de l'Achaïe ; telles sont les causes de leur Ligue. Tandis que Philippe & ses descendans subjuguoient la Grèce, ils dédaignèrent une République obscure & indigente, dont quelques Villes avoient subi le joug Macédonien. L'Achaïe respiroit dans son coin, avec la même liberté que les Républiques de Raguse & de St. Marin, malgré le voisinage de Puissances formidables. Cette maxime des Conquérans, qu'il ne faut rien laisser de libre derrière soi, fut trop négligée par Pirrhus. L'Achaïe servit de réfuge à ceux qui ne vouloient point cesser d'être citoyens. Les Villes de Patra & de Dymas, fatiguées de la tyrannie, appelèrent Ægium à leur secours. Si le Tyran Gonatas avoit pris les moindres précautions, les Achéens n'auroient jamais pu former leur Ligue. Conquérir, n'est que la moitié du chemin fait vers la propriété : bien administrer, c'est tout. Les Tyrans qui déchirèrent dans leurs luttes meurtrières

la Monarchie d'Alexandre, oublièrent de se pénétrer de cette vérité. Ægium devint la Métropole de la nouvelle République : trois Villes, c'étoit trop peu. Heureusement pour elles, la Ligue n'eut pas de grands coups à frapper ; les usurpateurs étoient endormis. Les Confédérés eurent le loisir de combiner leurs opérations, de s'affermir, de se lier étroitement, & d'acquérir une grande considération. L'amour de la liberté, une égalité parfaite, des conditions amies, des réglemens sages, peu de bruit, un ordre admirable, attirèrent à la République de nouveaux Alliés.

Enfin un Héros parut. Il en faut aux Républiques ; eux seuls peuvent les dissoudre & les former. L'Achaïe renonça à son rôle passif : elle se mit en mouvement. Aratus est le héros que la Ligue demandoit. Né dans Sicyone, le poignard du tyran Abantidas avoit menacé ses jours dès la plus tendre adolescence. Proscrit à l'âge de sept ans, cherchant,

avec la famille infortunée de Clinias, une retraite, la sœur du Tyran eut pitié de sa jeunesse, le cacha dans ses foyers, & par générosité, le fit conduire secrètement dans les murs d'Argos. La vie d'un grand homme est presque toujours semée de prodiges. Le ciel, qui le réserve pour de grandes choses, se plaît à rendre sa destinée singulière. Aratus n'oublia jamais qu'il devoit haïr la tyrannie. A peine avoit-il atteint son quatrième lustre, qu'il marchoit à la tête d'un petit nombre de guerriers adolescens. Ses premiers pas furent marqués par l'affranchissement de Sicyone, sa Patrie, qu'il unit à la Ligue. Le choix des Républicains l'éleva au Généralat, & lui rendit cette dignité à plusieurs reprises différentes. La prise de Corinthe mit le comble à sa gloire. Qu'on ne cherche point dans les Ligues modernes, un héros semblable au Général des Achéens. L'ambition individuelle a terni toutes leurs actions. Aratus ne voyoit que la Répu-

blique ; non-seulement il lui sacrifioit sa valeur & son génie, mais ses richesses. Il achetoit des Villes, des espions, des traîtres & des soldats : il délivra Argos du joug d'Aristippe ; engagea Lysiade à rendre la liberté à Mégalopolis ; il affranchit Caphyes, Mégare. Les Tyrans de Trezène, d'Epidaure & d'Hermione abdiquèrent la puissance souveraine ; & toutes ces Villes accédèrent à la fédération Achéenne.

Alors elle pouvoit heurter les Etats voisins ; alors le plan de la guerre dut changer. C'étoit une République qu'il falloit respecter & attaquer avec des précautions. Un Héros conduisoit ses armées ; un congrès, composé de citoyens vertueux, éclairoit la marche des guerriers, & recueilloit les fruits de la victoire.

Ce fut l'époque où les Macédoniens, étonnés de la hauteur de ce colosse, s'armèrent contre lui. Une Puissance nouvelle est, à coup sûr, vue de mauvais

œil par les autres. Les Achéens n'étoient point nouveaux ; depuis long-tems, sur la terre, il ne croît plus de Nations ; mais la politique des vieux Etats honore de l'épithète de Peuple nouveau, les configurations nouvelles que prend un Peuple qui étoit aussi vieux que le monde. Elle ne veut point que la Nation foible retrouve, par la réunion d'un autre Peuple, sa force première, & que celui qui gisoit disperse, se réunisse, élève une masse de puissance prête à retomber sur ses ennemis.

Aratus reconquit avec peine les Athéniens, & échoua contre Lacédémone. Les Spartiates se liguèrent contre les Achéens. Les Etoliens & tous les Peuples qui n'étoient point compris dans la confédération, s'armèrent contre elle. Cléomène, un des Héraclides qui régnoit dans Lacédémone, fut jaloux de la renommée d'Aratus. Il lui proposa de se démettre du Généralat, moyennant une pension

de douze talens (1). Aratus rejeta cette honteuse propoſition, & attira, par ſes dédains, un ennemi cruel ſur Sicyone. Cléomène alloit diſperſer ou ſubjuguer la République. Aratus appela Antigone, Roi de Macédoine, qui, par une diverſion utile, ſauva l'Achaïe. Antigone parut en triomphateur dans Argos, & ſe fit déclarer protecteur des Etats généraux.

Ce n'étoit point-là le vœu d'un Peuple libre; il falloit vaincre ou mourir. Un Roi parmi des Peuples affranchis; c'eſt, au lieu d'un allié, ſe donner un maître: c'eſt n'avoir changé que de tyran. Aratus ne manifeſta point ſon génie, en recherchant l'amitié d'Antigone. Il fut trop épouvanté de la Ligue Lacédémonienne: peut-être ſa haine contre Cléomène, qui avoit voulu le corrompre, le jeta ſeule dans les bras d'Antigone. A

(1) Soixante cinq mille livres de notre monnoie.

quel fil tiennent-elles donc les deſtinées d'un Peuple ? A rien, ou plutôt à la fortune. J'ai inſiſté ſur la faute d'Aratus, parce que je dois comparer aux Achéens deux Peuples modernes qui n'eurent pas l'eſprit d'éviter la même faute.

La mort d'Antigone ſauva l'Achaïe. Les Etoliens la menacèrent : Aratus fut vaincu à Caphyes ; Sicyone fut pillée ; le Péloponèſe alloit paſſer ſous une autre domination. La Macédoine, une ſeconde fois implorée, vint une ſeconde fois au ſecours de la Ligue. On ſeroit mal inſtruit, ſi on croyoit qu'un ſentiment généreux l'eût conduite.

Loin ces Hiſtoriens trop crédules, qui honorent du nom de protection, des ſecours intéreſſés, que la politique d'un Etat puiſſant accorde à un Etat foible. Les Etats n'ont jamais connu l'amitié : c'eſt bien aſſez, s'ils daignent chérir la paix, & ménager le ſang des hommes. La Macédoine protégeoit l'Achaïe,

dont elle n'avoit rien à craindre pour l'oppoſer à d'autres peuples quelle redoutoit ou qu'elle vouloit diviſer.

Aratus fut victime de ſa confiance envers Philippe, ſucceſſeur d'Antigone. Le Tyran déshonora ſa belle-fille, & voulant régner ſur l'Achaïe, attenta à la vie du héros, qui ne lui auroit point permis d'exécuter ce projet, ſi un poiſon lent n'eût tranché ſes jours. Le héros ſoupçonna la cauſe de ſa mort, & la main qui l'avoit empoiſonné. Prêt de mourir, il ſe tourna vers ſon ami, & lui dit: *Tu le vois, homme ſenſible, voilà le fruit de l'amitié des Rois.* Quelle leçon pour des Républicains ! eh ! que la circonſtance la rendoit terrible ! Sicyone érigea une ſtatue à Aratus.

Il mourut avant que la guerre Etolienne fut terminée. C'eſt à Philopemen que ce bonheur étoit réſervé : le mérita-t-il ? Oui ſans doute ; mais je veux être juſte. Aratus lui avoit élargi tous les chemins ; il avoit affermi la Républi-

que. Philopemen ne fut que la défendre, il marcha sur les traces d'Aratus, & parut souvent aussi grand que lui. On le crut, parce qu'il procura enfin une paix honorable à la Ligue. Sa valeur y contribua beaucoup; mais le temps avoit amené d'autres circonstances. On s'étoit accoutumé avec la pensée de voir & d'entendre nommer cette Ligue; des victoires la rendoient recommandable. D'ailleurs les Romains s'avançoient; on crut devoir accorder la paix à un vieil ennemi, pour en combattre un nouveau. Les Achéens prirent à cette époque la balance de la Grèce & furent les maîtres de donner la prépondérance, tantôt aux Romains, tantôt aux Macédoniens.

Rome marchoit à pas de géant vers ses brillantes destinées. La Macédoine irrita son ambition. Cet Empire, vieilli par plusieurs siècles, par ses conquêtes, & depuis trop long-temps opulent & fastueux, étoit plongé dans les mêmes vices qui avoient ouvert à la Perse & à l'antique

Grèce, un ſépulcre effrayant. La Macédoine, qui n'avoit plus d'Alliés, parce qu'elle n'en avoit plus ſenti la néceſſité, réduite à ſon propre courage, ſe défendit mal, parce qu'elle étoit énervée, & fut vaincue.

La Ligue Achéenne, qui devoit ſa liberté à la Macédoine, fatiguée du poids de la reconnoiſſance, voulut établir un équilibre qui répondît aux projets ambitieux qui la tourmentoient; & en abaiſſant ſa bienfaictrice, crut gagner quelque choſe. Quel exemple dangereux avez-vous donné, ô Républicains juſques-là ſi reſpectables! combien il a été ſuivi! Je ne vous accuſe point d'ingratitude, car la politique eſt la reine des Etats. Aujourd'hui elle ordonne impérieuſement l'oubli des bienfaits, le ſalut des peuples ſemble l'exiger; demain elle preſcrit à tous les ſujets la plus tendre reconnoiſſance. Pendant que j'écris, le canon de nos flottes retentit ſur les mers: les rives de la Penſylvanie ſont couvertes d'un pavillon protecteur. Nos ſoldats & Deſtaing,

ce Deſtaing qui aime ſon pays, comme Caton aima jadis Rome, protégent une République encore au berceau..... Puiſſe la France ne ſe repentir point d'avoir imité la Macédoine ! C'eſt ſemer des ſoupçons dans les circonſtances préſentes, injurieux aux deux Nations.

Les Achéens, armés contre le cruel Philippe qui avoit fait empoiſonner Aratus, taillèrent en pièces ſon armée à la bataille de Cynocéphale. Rome reconnut ce ſervice, & déclara la Grèce libre. Philopemen mit à profit les inſtans de paix; il délivra Lacédémone de la tyrannie de Nabis, & la réunit à la République. Lacédémone, devenue perfide, vit le fer paſſer ſur les fondemens de ſes antiques murailles; les Confédérés s'étoient rendus les arbitres de l'Orient. Les Princes de ces contrées recherchoient leur alliance.

Quelle étoit la nature de cette aſſociation ? voilà ce que l'Académie demande. La Ligue Achéenne n'avoit voulu que ſe rendre libre. Une fois affranchie,

elle dut étendre ſes projets de ſtabilité. Les Villes qui la compoſoient, égales en puiſſance, également privilégiées, abjurèrent juſqu'à l'ombre de la ſupériorité. Un ſcrutin variable ne nomma point les Membres du Congrès : chaque Ville donnoit à ſon tour deux Préſidens ; la Préſidence fut, par le malheur des temps, concentrée ſur la tête d'un ſeul. Un Greffier tenoit les Regiſtres du Grand-Conſeil, que les Députés des Villes pouvoient conſulter. Chacune avoit ſon Repréſentant. Le nombre des votans alloit au-delà de mille, qui influoient ſur la paix & ſur la guerre, qui recevoient les cahiers des dépenſes annuelles. Je crois voir dans les Députés de ces Villes commerçantes, le modèle ſur lequel Colbert a calqué l'inſtitution des Députés de nos Villes de commerce, qui réſident dans la Capitale, & ſe raſſemblent autour de l'Adminiſtrateur des Finances, toutes les fois qu'il eſt ſur le point de violenter l'Induſtrie, ou de gêner le Commerce.

C'eſt dans ces Comités ſecrets, où l'Hiſtorien aimeroit à entrer, que s'agitent paternellement les beſoins de l'Etat & ſes reſſources. C'eſt-là que la plume échappe des mains du Miniſtre: c'eſt-là que les enfans du Commerce lui donnent en ſecret des entraves ou des liſières. Le péril eſt-il paſſé? ces Députés ſe diſperſent, ainſi que ſe diſperſoient les Repréſentans de l'Achaïe. Le Tribunal ſuprême n'étendoit point ſa ſouveraineté dans l'intérieur de chaque Ville. Quoiqu'elles euſſent chacune les mêmes loix, elles ne venoient point par appel à un Tribunal unique; chacune reſtoit dans ſes foyers. L'emploi du Préſident & le devoir des Députés, étoient de maintenir une égalité parfaite entre toutes les Villes confédérées. Cette égalité ne s'étendoit point juſqu'aux richeſſes. Argos & Trezène l'emportoient par la magnificence. Corinthe, par ſes richeſſes, étoit à l'Achaïe ce que Genève eſt à la Suiſſe, ce que Amſterdam eſt à la Hollande. Telle étoit

la nature de cette Ligue. Il n'en eſt point dans l'Hiſtoire du monde, après le Tribunal des Amphyctions, qui ſoit auſſi digne du reſpect de tous les ſiècles ; mais il étoit impoſſible que l'équilibre ſubſiſtât parmi tant de Villes étrangères, où le luxe, les Arts & les beſoins jetoient des ſemences de diviſion. Lacédémone, Argos & Meſsène, preſque toujours révoltées, ou prêtes à ſe révolter, troubloient l'harmonie générale. Chaque Ville pouvoit renoncer au pacte. Une notification ſuffiſoit : hormis les momens de criſe, rien n'attachoit une République à l'autre. Aratus, Philopemen & quelques autres citoyens furent promus au Généralat. Ce commandement biennal & électif étoit ſagement combiné.

Quel fut l'objet de cette Ligue ? J'ai déjà répondu à cette dernière partie de la queſtion. Ce fut le beſoin de ſe défendre, le plus juſte de tous les beſoins. Qu'on parcoure les pages de ce Traité, on n'y trouvera point le ſerment d'attaquer ;

d'attaquer. Un reſpect ſacré pour les poſſeſſions de ſes voiſins; voilà le ſens du premier article de ce traité. Le ſecond, plus étendu, ne ſignifioit cependant que ceci: Défendons-nous. Chaque République attaquée, pouvoit appeler les Républiques confédérées à ſon ſecours. Par cette union, elles embraſſoient une plus grande étendue territoriale, & reculoient d'autant les limites de l'ennemi commun. Chacune acquéroit onze fois plus de force qu'elle n'en avoit réellement. Ainſi devroient ſe réunir tous les Etats qu'une grande Puiſſance effraie, ou menace. Ce n'eſt que par une ſemblable combinaiſon que peut ſe réaliſer le beau projet d'une paix perpétuelle. Qui oſeroit s'armer contre tous? Ce beau projet imaginé par les Achéens, fut, pendant un demi-ſiècle, mis en pratique. Que ſommes-nous ſans l'union? Rien répondoient ces Républiques. Que ſerions-nous ſi les Etrangers pénétroient dans l'Aſie? Rien encore? Se défendre

& fermer aux Macédoniens, & dans la ſuite aux Romains, l'entrée de l'Aſie; tel étoit le réſultat de cette aſſociation.

On a accuſé les Hiſtoriens de ſe trop complaire à écrire l'hiſtoire d'un ſeul homme, dans chaque règne. C'eſt que ſouvent l'hiſtoire d'un Etat ſort toute entière de la vie du grand homme qui le gouverne. Philopemen étoit cet homme grand & ſimple à la fois, qui avoit le génie d'un Légiſlateur, l'ame d'un Héros, & la bonhomie d'un Citoyen de la Grèce; tels que la terre n'en a plus montré. Parler de l'emploi des heures de Philopemen, c'eſt préſenter à mes Lecteurs un feuillet de l'hiſtoire des premieres mœurs des Grecs. Au lever du jour il alloit labourer ſon champ, peu diſtant de Mégalopolis; au milieu de la journée, il venoit s'occuper des intérêts de la Patrie, & de la diſcipline de l'armée; après un repas frugal, il exerçoit ſes forces & ſa ſoupleſſe à la

chaſſe, ou dans les gymnaſes. La nuit, il redevenoit l'enfant de la nature. Une natte de jonc lui ſervoit de lit. Il y dormoit du ſommeil tranquille de la vertu. Le premier de ſes exploits l'avoit rendu cher à Mégalopolis. Il avoit, ſeul, & par ſa réſiſtance, donné le tems à ſes Concitoyens d'abandonner la Ville, que Cléomène rempliſſoit de carnage & de morts. La victoire qu'il remporta contre Machanidas, tyran de Lacédémone, lui avoit obtenu l'honneur d'une ſtatue, que les Achéens placèrent à Delphes dans le temple d'Apollon.

Il étoit âgé de ſoixante & dix ans quand il fut élu pour la huitième fois Général des Achéens. Il eut des ennemis. Eh! quel eſt le grand homme qui n'en a pas eu? Dinocrate commença les hoſtilités, & détacha Meſsène de la Ligue. Philopemen le vainquit. Il revenoit victorieux, ſans eſcorte & ſans crainte. Une embuſcade de cinq cens chevaux lui ferma le paſſage, & il fut

forcé de se rendre prisonnier. Chargé de chaînes, il fut conduit dans Messène avec une pompe insultante. Jeté dans un souterrain, qui ne recevoit la lumière que par l'ouverture d'un haut rocher, il attendit la mort. Les Achéens redemandoient le Héros qui leur manquoit. Dinocrate voyant que sa proie alloit lui échapper, lui fit porter la ciguë. Philopemen but le poison, & demanda au bourreau, *si Lycontas son ami & son émule, si tels & tels Guerriers qu'il nomma*, partageoient sa destinée. Non, lui répondit le complice de Dinocrate. *Eh bien, je suis moins malheureux que je ne croyois, & je meurs content.* Sa mort fut trop cruellement vengée. Dinocrate se tua de ses propres mains, pour se dérober à des supplices affreux. Les Achéens lapidèrent autour de l'urne de Philopemen, tous les prisonniers qu'ils firent dans Messène.

Il semble que Rome attendoit le trépas de Philopemen pour envahir la

Grèce. La défaite de Perſée en fut le prétexte. La paix fut rompue. Un Conſeil de dix Commiſſaires eut ordre d'exterminer les Villes Grecques qui avoient ſoutenu Perſée. Les Chefs de la Confédération furent mandés. Mille comparurent devant le Sénat de Rome, qui les diſperſa dans les Villes de l'Italie, où ils vécurent en exil pendant dix-ſept ans. Ce nombre étoit réduit à trois cens, quand les lettres d'exil furent révoquées. La Confédération fut punie d'avoir ſervi Rome contre la Macédoine, & d'avoir ſoutenu Perſée contre Rome; elle ne jouit pas aſſez long-tems du plaiſir d'être ingrate.

Rome ordonna que Corinthe, Argos, Lacédémone, Héraclée, & Orchomène, renonceroient à la Ligue. En diminuant le nombre des Villes confédérées, Rome vouloit affoiblir la puiſſance Achéenne. Sa politique fut pénétrée. La guerre s'ouvrit. Metellus battit les Achéens, & ſe rendit maître des Villes

du second ordre. Corinthe, échappée au pouvoir du vainqueur, tomba peu de tems après dans les fers de Mummius. Dicœus, qui commandoit ses troupes, fut défait : mais ce n'étoit point sans avoir chèrement vendu la victoire. Les eaux des deux mers qui séparent l'Isthme de cette Ville, furent couvertes de sang, après la bataille de Leucopétra. Dicœus, qui haïssoit les Romains mille fois plus que la mort, poignarda sa femme, mit le feu à sa maison, & se déroba par le poison, à la honte d'être lié au char du vainqueur. Mummius fit passer au fil de l'épée, tous les Corinthiens en état de porter les armes... Romains... arrêtez.... Tels furent pendant long-tems vos uniques exploits... De quel droit, à quel titre, veniez-vous incendier des Villes libres, & montrer à la hache du Soldat, les monumens des Arts ? Par quelle fatalité le Ciel n'a-t-il point placé autour de vos limites, une puissance aguerrie, qui eût brisé

dans vos murs, les chaînes que vous forgiez pour l'Univers ? Vous avez fait des maux qu'on ne peut réparer. La ruine de Carthage & de Corinthe vous accusera à jamais d'injustice & de férocité. Vous fûtes des Barbares, bien plus que des Guerriers. Vous deviez respecter la liberté de la Grèce. Là, étoient nés tous vos Dieux & toutes vos Déesses. Le fer du Soldat mutila dans Corinthe les chefs-d'œuvre d'Appelle & de Phidias ; le pillage dissipa le précieux dépôt des monumens recueillis sous le beau siècle de Périclés & d'Alexandre. Vous glaçâtes d'effroi les enfans d'Aristote qui étudioient l'architecture des Cieux, *& qui touchoient au moment de faire tourner le monde sur un axe nouveau.* Vous parûtes ; le fil de la science tomba des mains des Philosophes, la vérité rentra dans le dédale dont on avoit eu tant de peines à la retirer. Romains ! d'autres voix vous chanteront ; moi, je n'ouvrirai la bouche que pour

vous accuſer. Vous avez beaucoup fait pour votre renommée. Qu'avez-vous jamais tenté pour le bonheur des hommes? Ces vertus Républicaines que vous montrâtes à la terre, vous les devez à la Grèce, vous lui devez encore le beau ſiècle d'Auguſte.

LIGUE SUISSE.

SECONDE PARTIE.

HEUREUX, a-t-on dit, les Peuples dont les Rois ſont Philoſophes, & dont les Philoſophes ſont les Rois! plus heureux celui qui peut offrir l'image de la liberté! Tandis que le premier reçoit de la ſageſſe du Monarque de beaux jours prompts à s'altérer; le ſecond les tient de la Nature, auſſi purs & auſſi inaltérables qu'elle. Quelques Monarchies vous montreront aujourd'hui des Philoſophes ſur le trône; la Suiſſe vous montrera un

Peuple presque libre. Ah! plût au Ciel qu'il jouîsse de toute la plénitude de ce bienfait! du moins le Philosophe verroit dans le lointain de l'espérance, une Patrie pour sa pensée, un abri contre l'autorité absolue, des barrières posées, non par la main des hommes qui laissent le souvenir de la force, mais par la Nature qui dut défendre & couvrir l'homme qu'elle avoit fait naître. Le spectacle des monts élevés; la chaîne imposante des Alpes; les vallons creux découpés par des torrens; des masses éternelles de neige; l'escarpement des rochers, & ces circonvallations hérissées, semblent inviter le Suisse à s'écrier: ici le despotisme fut forcé de ralentir sa marche. Que viendroit y chercher désormais un Conquérant? qu'y trouveroit-il? Rien; sinon la liberté retranchée par des montagnes.

S'il ouvre l'Histoire, il voit que les Alpes, aussi vieilles que le tems, ont toujours été aussi indépendantes que lui-

Ces brigands qui ont couvert la terre à des époques réglées, peuvent être comparés à des torrens qui ont inondé les plaines, & n'ont pu s'élever à la hauteur des monts. Les Romains n'ont point imprimé leurs traces dominatrices sur les rochers du Valais. Leur langue n'a point été confondue avec l'idiome national. Annibal n'arriva point jusqu'au centre des Alpes, vers lesquelles les voies consulaires ne furent point dirigées.

Peut-être il est aisé d'expliquer comment, à la même époque, les Barbares entrerent dans l'Italie. Rome ouverte de toutes parts, & pendant son énergie, défendue par une barrière artificielle, qu'elle ne devoit qu'à ses conquêtes & à sa valeur, devoit être envahie aussi-tôt que cette barrière s'écrouleroit. A peine elle eut cessé d'être soutenue par des mains victorieuses, on vit les Barbares déchirer l'Italie. Ce qui est arrivé à Rome, arrivera à toutes les Nations que la nature du sol ne protégera point, &

dont les limites incertaines devront le reſpect qu'on a pour elles à un Peuple armé. Ainſi Rome fut priſe auſſitôt qu'il fut poſſible de la prendre. Des Peuples voiſins ſont comme les flots de la mer; ils ſe heurtent ſans ceſſe, & réagiſſent les uns ſur les autres. Si tous ceux que Rome avoit vaincus fondirent tous en même tems ſur elle, ce ne fut point, comme on l'a dit, l'effet d'une Ligue. C'eſt que Rome perdit dans le même tems toute ſon énergie.

Des Peuplades entières déchirèrent ce grand corps, & s'emparèrent de ſes membres épars. Les Bourguignons ſe rendirent maîtres du Pays le plus voiſin du Nord & de la Suiſſe, & y jetèrent les fondemens de cette architecture féodale que la France a imitée, & qu'on a retrouvée chez tous les Peuples. Si l'état de liberté eſt l'état propre à l'homme, la féodalité paroît être celui d'un Peuple qui s'eſt laiſſé aſſervir. Un Conquérant doit récompenſer les Guerriers. Il

ſemble qu'il eſt juſte de leur donner une portion des conquêtes. Voilà ſans doute, de quelle manière la féodalité s'eſt formée. Je ne ſerai point ſurpris ſi je la voyois renaître dans les Monarchies. C'eſt-là que les Nobles ſont les Chefs conſtituans de l'Etat. Si vous les réduiſez à un vain nom, le Peuple ne les reſpectera plus, & déjà vous préparez une Démocratie, ou le deſpotiſme. Si vous conſervez les fiefs, tôt ou tard les modifications vont s'altérer; & voilà la féodalité. Oh! ſi j'étois jamais invité à ces grands Comices, où la deſtinée des Empires eſt balancée, je dirois aux Rois: Vivez en paix avec vos voiſins, ſi vous voulez humilier les Nobles. Pendant la paix, il ne vous faut qu'un Peuple induſtrieux. Si vous aimez la guerre, vous créerez des Nobles, & ils vous demanderont d'être admis au partage de la toute-puiſſance. Si le malheur des tems vous contraint de les careſſer, tremblez. Souvenez-vous dans quel état la

France ſe trouva juſques à Philippe le Bel. Souvenez-vous que pour affoiblir cette hydre, il fallut une épidémie guerrière, des Croiſades. Cependant ſi vous êtes aſſez modérés, vous maintiendrez entre vous & le Peuple, un Corps qui ne vous aime pas plus qu'il n'aime le Peuple, mais plus porté à vous ſervir par l'eſprit de domination qui eſt inné en lui.

La féodalité ſortie du ſecond royaume des Bourguignons, morcela la Suiſſe : on voit ſur les ſommets, des tours tombées en ruine, des pans de murs qui annoncent la puiſſance paſſée de ce Gouvernement. La liberté aſſiſſe ſur ces ruines paroît encore plus belle.

Depuis qu'un Pontife régnoit ſur le trône des Céſars, la politique de l'Europe avoit changé. Les Papes rendoient des oracles. Que n'ont-ils été plus ſages & moins avides ! Leur ambition arma contre Rome l'Europe, & preſque toujours l'Allemagne. Ils ſavoient qu'une

puiſſance ſpirituelle, quelque authentique qu'elle ſoit, n'eſt rien ſans le concours de la puiſſance temporelle. Ils vouloient agrandir leur Domaine. Les Rois, à leur tour, quand ils n'oſoient leur faire une guerre ouverte, élevoient des Schiſmatiques, qui ébranloient le ſiége Pontifical. N'en doutons point, c'eſt la politique des Rois qui accrédita toutes les Sectes. C'étoit celle de l'Allemagne, ſur laquelle les Pontifes ont toujours voulu appéſantir leur joug.

Les Empereurs virent la Nobleſſe de l'Empire embraſſer le parti du Pape, non par ignorance, non par fanatiſme, mais toutes les fois qu'elle fut intéreſſée à cette union. Les Guelphes & les Gibelins, formés ſous le règne de Frédéric II, trop grand pour n'avoir pas encouru la haine de Rome, & qui eût enchaîné Grégoire ſi Louis IX n'avoit interpoſé ſa médiation, diviſoient en factions ennemies l'Italie, l'Empire & la Suiſſe. Le long & turbulent interrègne de Conrad,

déclaré inhabile à gouverner, par une bulle d'Innocent IV, laissa éclater trop de désordres. Déjà l'anarchie dans laquelle les Electeurs & les Princes avoient réduit l'Empire, avoit donné naissance aux Ligues anséatiques, & préparoit ailleurs une révolution du même genre.

Les Nobles de la Suisse, devenus impérieux, avoient forcé le Peuple à les chasser. Le Peuple avoit les yeux ouverts sur le spectacle que n'aguère les Pisans & les Génois lui avoient donné. Ceux-là avoient profité du délire des Croisades, qui frappoit particulièrement sur les Nobles, pour se procurer leur affranchissement. L'hérédité des Fiefs, née vers le milieu du douzième siècle, avoit fait des grands Vassaux, autant d'oppresseurs. Le premier abus de cette Puissance occasionna une crise entre les Nobles & le Peuple. Les Pisans donnèrent le signal, l'Allemagne s'éveilla, & les Suisses s'armèrent. Ainsi commencent les plus grandes révolutions, dont il ne faut pres-

que jamais chercher le moteur dans le Royaume qu'elles vont déchirer dans le ſiecle ſuivant. L'heureux Rodolphe de Hapsbourg, élevé à la dignité impériale, & le premier de la nouvelle tige Autrichienne, étouffa cet incendie naiſſant, & rendit la liberté aux Suiſſes. Mais ce bienfait ne fut pas ſuffiſant pour les déterminer à rompre les Confédérations que quelques Villes avoient ſignées reſpectivement. Ces Ligues privées n'avoient pour motif qu'une défenſe naturelle contre l'oppreſſion des Nobles. Cette précaution étoit uſitée dans l'Empire, depuis que les interrègnes & les ſchiſmes donnoient lieu à des invaſions imprévues, & à des violences inouïes; & depuis que les grands Vaſſaux & le haut Clergé opprimoient les Peuples. Les excès étoient parvenus à tel point, que les Poëtes, qui ſe nommoient *fatiſtes*, exaſpéroient leur bile contre les oppreſſeurs. Aucune claſſe de Citoyens, pour peu qu'elle jouît d'une

certaine prépondérance, n'étoit épargnée. Perſonne n'échappoit aux traits lancés par les mains de la ſatyre. Les Peuples chantoient des Philipiques véhémentes, & s'armoient contre les Nobles qui les tyranniſoient.

Albert I, plus ambitieux que Rodolphe, ou plutôt qui commençoit de mettre à exécution les plans d'agrandiſſement que ſon père avoit laiſſés, voulut s'emparer d'une partie de la Suiſſe, & tenta de les réunir à ſes Domaines héréditaires. Othon IV, avoit donné à Rodolphe, Suckingen, Lauttenbourg, avec les Sénéchauſſées d'Uri, de Schwitz & d'Underwald. Ces trois Cantons, immédiatement ſoumis à l'Empire, avoient conſervé des priviléges; celui d'être régi par ſes Magiſtrats étoit le plus flatteur. Le Clergé, qui alors poſſédoit d'immenſes richeſſes & de grands Fiefs, jouiſſoit d'une grande puiſſance dans ces Cantons. Il l'avoit uſurpée ſur la Nobleſſe, qui s'en reſſaiſiſſoit auſſitôt que l'occa-

ſion ſe préſentoit. Malgré le heurtement de ces deux grands Feudataires, les trois Cantons étoient preſque indépendans.

La foibleſſe des Nobles, la complaiſance du Clergé, perdirent Albert. Il crut pouvoir exiger des Cantons, la même ſoumiſſion. Ses demandes furent rejettées. Ils aimoient mieux mourir que de renoncer aux privilèges qu'ils tenoient de Louis le Débonnaire, & qu'Adolphe de Naſſau venoit de confirmer. Nous ſommes, lui dirent-ils, « par la diſpoſition divine, à l'Empire; » vous qui en êtes le Chef, pourquoi » nous demandez-vous de nous en dé» tacher, pour ne dépendre que de vo» tre maiſon »? Albert, pour toute réponſe, leur envoya des Baillis. Ces Miniſtres d'un maître irrité, penſèrent que la cruauté qui n'eſt pas ſoutenue par une armée peut réduire des Peuples. Ils ſe trompoient. Ils ſe retranchèrent, contre l'ancienne coutume, dans des châ-

teaux fortifiés, & ſe permirent tous les excès. Deux d'entr'eux ſurpaſsèrent les autres. Le nom de l'un a ſurvécu, parce que ſa barbarie rendit le courage aux Cantons opprimés.

" Giſler, Gouverneur d'Underwald, » avoit eu l'inſolence de faire planter » ſon chapeau ſur une longue perche » dans le marché d'Altorft, avec ordre » que quiconque paſſeroit auprès, eut » à lui rendre les mêmes honneurs qu'à » ſa perſonne même, afin qu'il pût voir, » diſoit-il, qui lui étoit ſoumis ou non ». Cette perche fut nommée le joug, & ce nom n'étoit que trop ſignificatif. Il falloit ſaluer le chapeau du tyran. A ces traits on reconnoît le caractere du deſpotiſme. Qu'on ne ſe hâte point de prononcer. Il n'y a pas ſi long tems que les Deſpotes ont ceſſé de ſe permettre des abus auſſi étranges. Quel eſt le Payſan qui n'aguere eût oſé paſſer ſans s'incliner devant le poteau blaſoné de ſon banneret ? Trois ſiècles après l'époque

ont je parle, n'a-t-on pas employé,
endant que la Religion avoit armé le
ère contre le frère, les mêmes super-
neries? Des croix & des madones
oient plantées au coin de toutes les
ues; malheur à celui qui ne fléchissoit
oint le genou! Tous les siècles se sont
oujours ressemblés; rien ne le prouve
tant que le rapprochement que je fais
e trois Nations différentes.

Un bourgeois, *Guillaume Tell*, mé-
risa l'ordre du Gouverneur, & passa
evant le joug, sans baisser la tête. Gis-
r en fut instruit, & suivant les maxi-
nes bannales aux Ministres des tyrans,
voulut donner un exemple nécessaire.
falloit épouvanter le Peuple, disoit-
; mauvais moyen! Il faut le ramener,
adoucir. Le féroce Gisler n'étoit point
n Ministre ignare. C'étoit un de ces
ommes qui sont aussi ingénieux à mé-
ire, que d'autres à faire du bien. Gis-
r, qui connoissoit l'adresse étonnante
es Suisses, à tirer de l'arbalête, con-

damna Guillaume *Tell*, à abattre d'u
coup de flèche, « une pomme de de
» ſus la tête de ſon fils, en lui déclaran
» que s'il la manquoit, il ſeroit pend
» ſur le champ ».

Tell vouloit mourir, Giſler le me
naça d'attacher ſon fils au gibet, s'i
différoit d'obéir. L'infortuné eut le bon
heur d'enlever la pomme, ſans touche
ſon fils. On le renvoyoit en liberté
Giſler appercevant ſous ſon habit une
ſeconde flèche, lui demanda, avec pro-
meſſe de lui laiſſer la vie, quel uſage
il en vouloit faire —. Je m'étonne que
tu ne l'aies pas deviné. Il eſt bien vrai
qu'un tyran comme toi n'a pu connoître
la nature. Barbare! ce que tu as exigé
de moi, fait frémir le ciel & les hommes.
Tous les pères qui vont venir après moi
maudiront ton nom. Tu m'expoſois à
devenir le meurtrier de mon fils, & tu
n'as point imaginé pour qui je réſervois
cette ſeconde flèche? Eh bien, apprends
qu'elle t'étoit deſtinée, ſi ma main in-

certaine avoit atteint mon fils. Il vit, rends grâce à Dieu. Je t'ai parlé avec franchiſe; tu m'as promis le pardon. Tiendras-tu ta parole? — Je t'ai promis la vie, répondit Giſler, tu vas la conſerver: mais ta liberté n'eſt plus à toi. Tu ne ſaurois en faire qu'un uſage dangereux.— On conduiſoit Guillaume *Tell* en priſon à *Kuſſnacht*. Il eut le bonheur de s'élancer du bateau où il étoit ſurveillé, & de prendre la fuite.

Il étoit juſte que le ſouvenir du premier Citoyen qui apprit à ſes égaux comment on doit braver la tyrannie, fût en vénération dans le Pays que ſon exemple a encouragé. Les Héros, les Libérateurs de la Patrie, n'ont point d'autels dans l'Europe moderne. Un ſage Légiſlateur ne prend plus ſa place dans les cieux. Je ne veux point condamner cette innovation; mais il m'eſt permis d'aimer les Fables Grecques: cette ſuperbe mythologie, qui, laſſe d'imaginer des dieux, les trouva dans ces hommes

privilégiés dont la vie avoit été glorieuse à la patrie. Que ne devoit-on point espérer du grand homme qui survivoit à son apothéose ! une chapelle a été bâtie sur la place devenue célèbre par la fuite de Guillaume *Tell* : un tableau fut suspendu dans le Sanctuaire. On y voit représentées toutes les actions de sa vie, celle qui a rendue sa mémoire chère à l'Helvétie. On y voit Gisler ; car en immortalisant la hardiesse de l'un, il étoit impossible de ne pas dévouer l'autre à la haine de tous les siècles. Indignes Ministres qui êtes toujours prêts à servir les vengeances d'un Despote, vous trembleriez si vous pouviez percer cette nuit de l'avenir qui s'épaissit derrière vous; vous reculeriez d'horreur, si vous pouviez voir avec quels traits la postérité vous peint..... Prêtez l'oreille..... ces murmures sourds qui n'osent pas s'élever pendant que vous tenez un sceptre de fer, éclatent dans le lointain, & vont s'amasser dans le souvenir des races qui naissent.

naiſſent. Un cri de malédiction ſort de toutes les bouches ; il pourſuit votre mémoire : tremblez, indignes Miniſtres, ce cri ne s'appaiſera jamais.

Et vous qui montrez à la Terre des vertus révérées, vous ne ſauriez trop redoubler d'efforts. Que la calomnie, l'ingratitude, l'envie ne vous intimident point. La poſterité vous attend, elle vous place ſur toutes les bouches ; un modèle, c'eſt vous ; un exemple, c'eſt vous : tout ce qui eſt grand, tout ce qui eſt bien, c'eſt vous. Voyez combien, l'Hiſtoire, en vous nommant, adoucit la fierté de ſon burin ! quelle auréole lumineuſe elle met ſur vos têtes ! c'eſt avec vous que l'ame de l'Hiſtorien s'épanouit, & ſe complaît. Le Peuple, ſi intéreſſant dans ſa reconnoiſſance, vous environne des illuſions du merveilleux. Vous n'êtes pas des Dieux ; mais il s'en faut de peu. D'un bourg modeſte ſort une romance, farcie des traditions populaires. Vous êtes

chantés à la ville autour du berceau de l'enfant; vous l'êtes dans les champs par la bergère; vous l'êtes au village par la vieille fileuse, assise sur le seuil de sa porte. C'en est fait.... le Peuple vous a chanté; vous ne mourrez plus. *Guillaume Tell*, romancié depuis trois siècles, ne mourra jamais: il a reçu de la Patrie le plus doux des tributs. La Suisse ne fut point ingrate. Peu de Républiques ont consacré autant de monumens à la mémoire de leurs Libérateurs. Les champs Helvétiens en sont couverts. Heureux les enfans qui naissent sur un sol où l'on sait si bien garder le souvenir des services qu'on a rendus.

C'est à côté de la Chapelle, dans le même village de Gruti, que les trois Libérateurs de la Suisse s'unirent. Verner de Stauffach, Valther Furst, Arnold du Melchtal, l'un Citoyen du Canton de Schwitz, l'autre d'Uri, & le dernier d'Underwald, vinrent se lier

par un nœud indiſſoluble, & prononcèrent le ſerment d'affranchir leur Pays. Ici le caractère des Suiſſes va prendre cette teinte forte & cette âpreté qu'on remarque en lui; ce ne ſont point les habitans efféminés d'une Ville qui vont prendre les armes : ce ſont des Pâtres deſcendus des Alpes, ſortis du creux des vallons, accoutumés à toutes les intempéries des ſaiſons, robuſtes & opiniâtres. Ce ſont des Héros, qui ſeront les Pères de cette race que vous allez voir combattre, ſe liguer, conquérir leur liberté. Ils vont donner à l'Europe moderne un grand ſpectacle.

Ce ſerment fut ſigné le 17 Octobre 1307. Les trois Citoyens qui juroient de délivrer leur Pays, n'avoient d'abord ſongé qu'à chaſſer leurs Gouverneurs, & à rentrer dans leurs priviléges. De ce point, à la liberté indéfinie, la diſtance étoit effrayante. Leurs yeux ne s'étoient point élevés juſqu'à ce terme. Il falloit des prodiges : &

les prodiges ne peuvent point se supposer. Heureusement pour elle, la Suisse sut renouveler toutes les merveilles de la Grèce. On étoit convenu de surprendre les Gouverneurs, & de les chasser des Cantons. Ce projet fut exécuté le 1er. Janvier 1308..... Le succès donna de la confiance. Les trois Cantons s'obligèrent de maintenir leur liberté pendant l'espace de dix ans : je ne dissimulerai rien ; cette Ligue étoit un acte de rébellion. L'oppression sous laquelle les trois Cantons gémissoient, peut à peine les justifier. Feudataires de l'Empire, ils ne pouvoient s'armer contre lui, & je ne puis pardonner la puérile distinction qui fut faite entre l'Empire & la Maison d'Autriche. En secouant le joug des Enfans de Rodolphe, les Suisses ne s'éloignoient-ils pas de l'obéissance dûe à l'Empire ?

Cette rupture fut regardée avec trop de légéreté dans son origine ; l'Empire ne parut point en être inquiet, la France

& le Pape fomentoient cette diviſion. Les Ligues Anſéatiques, qui avoient ſuivi l'exemple des Chevaliers Teutons, furent à leur tour imitées par les Suiſſes. Ainſi ſont enchaînés l'un à l'autre les plus grands événemens. La Maiſon d'Autriche, par ſon inflexible fierté, rompit tous les liens qui auroient pu l'aider à rentrer dans la plénitude de ſa puiſſance. Elle ne diſſimula point aſſez ſes prétentions. Les Suiſſes ſavoient qu'en foibliſſant, leur perte étoit aſſurée : *vaincre ou mourir*; tel fut leur cri.

Léopold, Duc d'Autriche & fils d'Albert, marcha contr'eux à la tête de vingt milie hommes. Le nombre n'épouvanta point les Suiſſes. Treize-cens Citoyens s'avancèrent contre cette armée, & la rencontrèrent dans une gorge de montagnes. L'Armée fut défaite; les roches rouloient ſur les têtes des Autrichiens, qui dans leur fuite, furent arrêtés & taillés en pièces auprès de *Morgarten*. Et voilà le prodige des

Termopyles renouvelé dans l'Helvétie.

Le Traité de *Brunnen*, ſigné après cette Victoire (1), fit diſparoître toutes les conditions. La Ligue fut jurée à perpétuité. Ainſi commença la Confédération helvétique. Elle n'avoit point manifeſté encore le projet d'une indépendance abſolue; le maintien de ſes Priviléges paroiſſoit être le terme de ſes conquêtes. Des victoires l'enhardirent, & dans la ſuite on ne la vit plus aux Diètes de l'Empire. Charles IV l'avoit confirmée, & lui envoyoit des Gouverneurs, qu'elle ne recevoit qu'à des conditions. Les Empereurs qui ſuccédèrent à Charles, permirent aux Cantons de ſe choiſir des Gouverneurs, & leur accordèrent le pouvoir de connoître des affaires civiles & criminelles.

Malgré ces démarches conciliatrices, les Ducs d'Autriche ne renonçoient

(1) Le 7 Octobre 1320. D'autres diſent le Dimanche après la Saint Nicolas, en 1315.

point à la vengeance. Ils entroient, à la tête de leurs armées, dans un Pays protégé par la nature, & assez couvert par une poignée d'hommes. Toute entière à sa haine, la Maison Autrichienne perdit de vue ses véritables intérêts, s'occupa peu de l'Europe, & s'épuisa dans d'inutiles efforts; elle vit périr la meilleure Milice de l'Empire, & se ruina par des dépenses renaissantes.

Lucerne, fatiguée de servir de Place d'armes aux Autrichiens, se ligua avec les Confédérés (1). Zurich, foulée par une Noblesse remuante, & dévouée à Jean de Hapsbourg, Comte de Raperschweil, suivit l'exemple de Lucerne. Ces Cantons réunis entrèrent dans le Pays de Glaris, & en firent le sixième Canton (2).

Ils marchèrent vers Zug, qui tenoit

(1) Le Samedi avant la Saint Martin 1332.

(2) L'acte est du Lundi d'après l'octave de la Pentecôte 1352.

le parti d'Albert, & l'assiégèrent. Cette Ville, ne recevant point de secours de l'Empereur, accéda à la Ligue (1). Berne fut reçue bientôt après au nombre des Confedérés (2). Chaque Canton, en s'affranchissant, se servoit de ce Formulaire hypocrite: Nous protestons, que sans préjudice des droits de l'Empire, nous prenons les armes pour défendre nos priviléges. La confédération fut une seconde fois approuvée, après le siége de Zurich (3).

Les huit Cantons avoient déja donné une forme à leur Ligue. Zurich, le plus considérable & jadis Ville libre de l'Empire, eut le premier rang dans la Confédération; Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald, Zug & Glaris suivoient dans le même ordre. Les hos-

(1) Le 27 Juin 1352.

(2) Le 6 Mars 1353.

(3) Le Dimanche après la Saint Mathias, en 1362.

tilités se renouveloient sous les plus légers prétextes.

Léopold, Duc d'Autriche, avoit établi sur Rothembourg un Péage exorbitant. Lucerne, sur laquelle cet impôt frappoit, s'empara du Château. Le Duc, à la tête de quatre mille hommes, & d'une noblesse nombreuse, qui s'étoit fait un point d'honneur de vaincre des Payſans, se disposoit à assiéger la petite Ville de Sempach, voisine de Lucerne. Il fut arrêté par treize cens Confédérés (1).

L'Armée Autrichienne se rangea promptement en ordre de bataille, & présenta un Bataillon quarré, qui formoit de tous côtés un mur hérissé de piques. Les Suisses s'alongeoient en forme de coin, & venoient heurter en vain cette masse impénétrable : trois fois repoussés, ils n'avoient plus que la honteuse ressource de la retraite &

(1) Les uns mettent cette bataille en 1385 ; d'autres le 9 Juillet 1386.

d'abandonner la Ville. Que ne peut point un Citoyen, quand il emploie toute l'activité de ſon génie & toutes ſes forces! qu'il y a loin du Citoyen à un Soldat! Arnold Winkelriéd, né dans l'Underwald, ſort des rangs; il a levé ſes mains au Ciel; il va mourir; mais il a regardé ſes Concitoyens: ce regard leur a dit à tous, imitez-moi. Seul, il ſe précipite ſur les piques Autrichiennes, en embraſſe autant qu'il en peut embraſſer, & par ſes efforts eſſaie de rompre le premier rang. Il meurt: mais il a fait aſſez. Les Suiſſes ont appris comment on pouvoit ouvrir la Phalange ennemie; ils courent, ſe roulent ſur les piques, ſe font jour, & diſperſent enfin cette maſſe effrayante. Léopold frémit de rage. Il avoit attaché ſur lui les regards de l'Europe. Il ne veut pas ſurvivre à la honte d'être vaincu par une poignée de Pâtres. Il a vu tomber à ſes côtés la fleur de ſa Nobleſſe guerrière. Six cens maiſons

nobles de l'Empire ſont dans le deuil & dans la conſternation. Il veut mourir, & ſon ſouhait eſt rempli. Son armure trouvée ſur le champ de bataille, & conſervée dans l'Arſenal de Lucerne, eſt ſans doute un garant irréprochable de ſa valeur; mais ces cordes, qu'on montre encore & qu'il avoit apportées pour garotter les Citoyens de Lucerne, ne ſont-elles pas auſſi une excuſe permanente en faveur de la rébellion? Des cordes! depuis quand des Sujets ſont-ils au-deſſous des Eſclaves? Il ſemble que le même ſiècle devoit offrir le même ſpectacle dans deux endroits différens. En France & en Suiſſe, les Payſans s'étoient revoltés contre la Nobleſſe, qui étoit encore plus oppreſſive qu'elle n'avoit été ſous les deſcendans de Charlemagne.

La bataille de Nefels, comparable à celle de Marathon, vit trois cens quatre-vingts Habitans de Glaris, battre quinze mille Autrichiens, & en tuer

deux mille cinq cens. Cette victoire, à laquelle on croit avec peine, devoit effrayer l'Autriche (1), & le souvenir devoit en être conservé. Une Fête anniversaire, l'a consacrée & un monument elevé avec des pierres l'annonce. L'inscription, trop modeste, ne porte en gros chiffres que *l'an* 1388. Ils ont pensé que cette année mémorable ne seroit jamais ensevelie dans l'oubli; & dans ce sens, l'inscription suffit & a plus d'éloquence qu'on ne croit. L'Autriche accorda aux Cantons une trève de sept ans, en vertu de laquelle ils demeuroient en possession de toutes leurs conquêtes (2).

Un Schisme, troubloit alors l'Allemagne. Trois Papes, soutenus par leurs factions, déshonoroient le Siége Romain.

---

(1) Le 9 Avril 1388.

(2) Ce Traité, conclu le 9 Mars 1389, fut prolongé de vingt ans, le 16 Juillet 1394, & de cinquante le 28 Mai 1412.

Sigiſmond, trop occupé de ces troubles, pourſuivoit les déciſions du Concile de Conſtance, qu'il avoit aſſemblé. Jean XXII, plus docile que ſes rivaux, donna ſa démiſſion, ſur la promeſſe que ſes concurrens ſuivroient ſon exemple; leur refus l'aigrit, il ſortit de Conſtance à l'aide d'un traveſtiſſement, & ſe retira dans les Terres du Duc d'Autriche. Les foudres de l'Egliſe tombèrent ſur la tête de Frédéric; le Concile lança contre lui ſon excommunication, &, ce qui étoit plus terrible pour lui, Sigiſmond le mit au ban de l'Empire, & le dépouilla de ſes dignités & de ſes Terres. Une partie de la Nobleſſe de l'Empire, que l'amour du pillage excitoit, ſe chargea de l'exécution de cette odieuſe Sentence. Sigiſmond ordonna aux Cantons de pourſuivre Frédéric. Les Cantons répondirent qu'il ne leur étoit point permis de rompre une trève: le Concile raſſura leur conſcience, & déclara *que*

leurs Traités faits entre les Etats particuliers, ne pouvant point avoir de force au préjudice de l'Eglise & de l'Empire, les Cantons qui étoient Membres de l'un & de l'autre, pouvoient sans blesser leur devoir, faire la guerre à un proscrit & à un excommunié.

Cependant la simple probité d'un Peuple neuf résistoit. Les prieres, les menaces de l'Empereur levèrent leurs scrupules. Les Suisses entrèrent dans les Domaines du Duc, & se rendirent maîtres des Terres qu'il possédoit dans l'Argaw, & les gardèrent à titre d'engagement, pour les sommes prêtées à l'Empereur. Ainsi ils avançoient déjà de l'argent à l'Empire; & déjà ils traitoient avec lui. Le Canton d'Uri donna un exemple de modération digne d'être transmis. Pendant que Zurich, Berne & Lucerne se partageoient les Terres de l'Archiduc; pendant que les Bailliages de Baden & de la Province libre étoient possédés, par indivis, par les huit Can-

tons, Uri refusa de rien garder. Nous avons obéi, dirent-ils, à l'Empereur. Frédéric étoit notre Allié, il n'est ni juste ni honnête de s'enrichir aux dépens d'un Allié.

La discorde vint agiter ses flambeaux au milieu d'une République naissante. Zurich marchoit contre Schwitz & Glaris. La succession de Frédéric, dernier Comte de Tockenbourg, les avoit aigris. Ils prétendoient avoir chacun le droit de disposer des biens de Frédéric, qui avoit pris dans chaque Canton des Lettres de Bourgeoisie. Zurich rejetoit la médiation des cinq Cantons neutres, qui avoient prononcé en faveur des derniers. Frédéric III vint au secours de Zurich, qui fut soutenu par Charles VII. Sigismond, fils de l'infortuné Frédéric dépouillé par les Suisses, leur donnoit, dans ses Lettres adressées à Charles VII, l'épithète *de Féroces*. Il demandoit à ce Roi de lui prêter la bande des Armagnacs pour courir sus.

Charles y avoit consenti, parce qu'ayant fait une trève avec les Anglois, il vouloit tenir ses Troupes en haleine. Louis XI, encore Dauphin, venoit dissoudre le Concile de Bâle, il se joignit à Frédéric & entra dans l'Alsace. Louis ne savoit point faire la guerre avec circonspection. L'Alsace fut dévastée; il se présenta sous les murs de Bâle.

Les sept Cantons ligués contre Zurich assiégeoient *Furnsberg*. Sur la nouvelle de l'approche des Armées alliées, ils firent marcher au secours de la garnison assiégée quinze cens hommes. Cette foible troupe s'avança jusqu'à la plaine de *Brattelen*. Huit mille hommes de cavalerie furent attaqués & repoussés jusqu'à *Matleez*, où ils furent couverts par un nouveau corps. Rien n'intimidoit les Suisses; ils forcèrent les Alliés de repasser la rivière; ils osèrent davantage : ils voulurent se rendre maîtres d'un pont défendu par une division nombreuse. On les vit s'élancer dans

la rivière & s'avancer vers le rivage oppoſé, en face d'une batterie qui tiroit contr'eux. Que pouvoient-ils eſpérer contre trente mille hommes ? Mourir. Je dis mourir : car ſe rendre ou ſurvivre à une défaite, c'étoient deux actions impoſſibles. Ils ſe ſéparèrent en deux corps : ſept cens hommes furent taillés en pièces dans une Iſle voiſine du pont : les autres s'étoient frayés un paſſage à travers les Alliés, & s'approchoient de Bâle. Un corps de cavalerie les arrêta ; ils ſe retirèrent contre les murs du Cimetière de l'Hôpital Saint Jacques, & de-là ils réſiſtèrent aux efforts de l'Armée françoiſe. Le feu ayant pris à l'Hôpital, ils renoncèrent à l'eſpoir de vaincre ; & ne ſongèrent plus qu'à défendre leur vie.

Seize hommes ſeulement avoient abandonné le champ de bataille, & ſurvivoient. Il eût mieux valu pour eux de mourir. Une politique ſpartiate avoit d'avance noté d'infamie tous ceux qui

reviendroient vaincus. Si les mères n'avoient point dit à leurs fils : *rapporte ce Bouclier, ou que ce Bouclier te rapporte*, elles en avoient toutes conçu la pensée. La Patrie rejeta les fuyards. L'ostracisme fut renouvelé contr'eux ; ils traînèrent loin de la Suisse une vie qui n'avoit plus de prix pour eux. Dans le nombre des blessés, trente-trois seulement respiroient encore sur le champ de bataille. Leurs yeux, avant de se fermer, virent tous les regrets qu'ils laissoient. Ils purent entendre proclamer leurs noms, qu'on inscrivoit dans les Annales de l'Helvétie ; ces noms sacrés que le tems a respectés, & qu'une main fidèle fait rajeunir.

Louis XI, qui rouloit dans sa tête de vastes projets, sentit toute l'importanc ed'avoir la Suisse pour Alliée ; il n'estimoit guère la Milice françoise, qu'il se promettoit de remplacer un jour par la Milice guerrière des Suisses. Il se lia avec eux, les gagna par des bien-

faits, leur accorda de fortes penſions, enfin les ſoudoya & les corrompit. C'eſt dans cette guerre que Louis ſe brouilla avec Frédéric, qui avoit manqué à ſes promeſſes, en ne lui envoyant ni hommes, ni vivres. Ses troupes méritèrent par l'indiſcipline, & par leurs déſordres, le ſurnom *d'écorcheurs*, qui entacha tous les Francois.

Cependant la guerre civile des Cantons dura juſqu'en 1446. A cette époque, Zurich renonça à l'alliance de la Maiſon d'Autriche, & ſe réunit à la Confédération. Sigiſmond avoit été contraint d'abandonner aux Confédérés le *Turgaw*. La Paix qu'il ſignoit (1) avec eux l'humilioit, & il cherchoit par-tout des Alliés pour attaquer les Suiſſes. Louis XI, fier de ſon alliance avec les Suiſſes & le Duc de Savoie, qui vouloit abaiſſer l'Empire & contenter le Pape, rejeta les ſollicitations de Sigiſmond.

(1) 1468.

(1) Le Duc de Bourgogne, dont la politique contrarioit celle de Louis, vouloit, comme Louis, reculer ſes limites, & devenir un grand Souverain. Aſſez riche pour ſoutenir les dépenſes d'une longue guerre, aſſez brave pour la faire, aſſez hardi pour la faire haſardeuſe, & aſſez ferme pour la pouſſer avec opiniâtreté, Charles ſe lia avec Sigiſmond. On l'en a blâmé: je dois dire qu'il le devoit. C'étoit l'unique parti qui lui convînt, puiſqu'il vouloit figurer dans ces démêlés. Les Suiſſes n'étoient point encore connus. C'étoient des Pâtres intrépides, il eſt vrai, féroces, diſoit-on; mais dont l'état très-précaire ne permettoit pas de rien calculer. Ils n'avoient point encore lavé cette tache que la rébellion avoit im-

(1) Louis XI, encore Dauphin, contracta une alliance avec les Suiſſes à Enſicheim le 28 Octobre 1444. Charles VII ratifia ce Traité le 8 Novembre 1452. Louis XI le renouvela à Abbeville, le 7 Novembre 1463.

primée sur leurs fronts. On les comparoit à ces Esclaves révoltés que Spartacus conduisoit aux combats. Que n'avoit-on du moins conservé entiérement l'histoire de ce Conjuré ! ils l'auroient vu, bravant du mont Vésuve l'Armée de Claudius Pulcher, descendre sur des échelles formées de ceps de vignes, & disperser ce Général inhabile : ils auroient supposé que les Suisses reproduiroient les mêmes prodiges.

Charles le hardi, Souverain des Duché & Comté de Bourgogne, de l'Artois, de la Flandre & des Provinces maintenant unies, étoit un voisin trop puissant. Louis XI le savoit ; il n'ignoroit pas non plus que ce Prince convoitoit la Lorraine, & la portion de la Suisse limitrophe à ses Etats. Cette ambition irritoit Louis. Charles exigea de Sigismond qu'il lui livrât, en nantissement de 80000 florins qu'il lui prêta, le Sundgaw, l'Alsace, le Brisgaw, & les quatre Villes Forestières.

Quand une alliance eſt auſſi chèrement payée, il eſt rare qu'elle ne ſoit point une cauſe de guerre. Ce Traité uſuraire devoit rendre ennemies les deux Puiſſances contractantes. C'eſt en effet à ce Traité que les Suiſſes durent la premiere alliance qu'ils aient faite avec un Prince de la Maiſon d'Autriche. Charles, preſſé de jouir, ou plutôt trop nourri de ces maximes deſpotiques qui, après avoir fait le malheur des Peuples, font celui des Rois, crut que c'étoit une marque certaine de puiſſance, que d'appéſantir le joug. Ses Baillis ne furent porteurs que de commiſſions rigoureuſes; des chaînes, des priſons, une recherche alarmante; des agents chargés de diviſer les Cantons: voilà ce qu'il ordonnoit, & à dire vrai, voilà ce que commandent volontiers les Souverains. Qu'on ſe ſouvienne que je parle d'un temps où la politique de l'Europe fut la plus odieuſe, où les déſordres de la Nobleſſe & du Clergé avoient

franchi les bornes, où la discipline militaire étoit perdue, où les Souverains, la plupart superstitieux, ne connoissoient point l'humanité: c'est alors que l'Europe, ayant besoin de se rasseoir, changea sa politique. Qu'on ouvre toutes les Histoires, jamais on ne vit un si grand nombre d'Alliances & tant d'intérêts nouveaux. Toutes les Monarchies sembloient vouloir se reconstituer sur d'autres plans. Les Suisses ne pouvoient paroître dans un temps plus opportun. Si jusques ici le hasard & la valeur ont tout fait, ils vont se reposer sur les Pactes de leurs Alliés, & devenir plus forts par le nouveau jeu que la nouvelle politique avoit combiné.

Charles avoit mis un impôt sur les Traites de *Mulhouse*, petite Ville alliée des Cantons, & retenoit les revenus des Suisses enclavés dans le Sundgaw. Berne envoya des Députés au Duc, qui les reçut avec fierté. Le mépris se manifestoit sur son front, & le déses-

poir passa du cœur sur les lèvres des Députés. Les Cantons prirent les armes. Fribourg & Soleure s'unirent aux huit Cantons. Louis XI les secourut. Louis fit mieux, il éclaira Sigismond, qui se repentit de s'être donné un Allié trop ambitieux, qui éludoit la promesse qu'il lui avoit faite de la main de sa fille. Sigismond contracta à Lucerne cette alliance, que les Suisses ont appelée *l'union héréditaire* (1).

Sigismond renonça à tous ses Droits sur les Suisses. Qu'il dût être humilié quand il lut dans ce Traité, que les Suisses garantissoient ses possessions, & quand il les vit avancer les 80000 florins qu'il devoit à Charles le Hardi ! Leur bravoure va bientôt les délivrer de Charles; bientôt toutes les Puissances, épuisées dans des guerres antérieures, viendront marchander leurs secours. Ils seront les Soldats de l'Europe,

(1) 1474.

comme

comme les Ligues anſéatiques en étoient les Manufacturieres : bien-tôt on ne verra des victoires remportées que par les Suiſſes. Leurs hallebardes & leurs épées à deux tranchans s'ouvriront par-tout un paſſage.

Louis XI avoit eu le ſecret d'allumer, entre les Suiſſes & Charles, une haine implacable, en les chargeant du ſupplice d'Agembach, favori du Duc. Ce Prince jura de s'en venger ſur les Suiſſes, ſur Louis XI & ſur Sigiſmond. Il fut battu à Granſon : ce n'étoit point aſſez d'une défaite pour dompter cet eſprit altier. Il ſe rejetta ſur le Duc de Lorraine. Le Duc avoit à ſa ſolde huit mille Suiſſes, & Charles fut vaincu à Morat : il perdit enfin la vie à la bataille de Nancy. Ces trois victoires remportées ſur un Prince guerrier, porterent au dernier point la renommée des Suiſſes. Un monceau d'oſſements recueillis ſur le champ de la victoire, eſt le monument qu'ils aient voulu élever

en mémoire de leur valeur. Ce monceau lugubre couvre une Plaine (1). J'ai toujours regretté que nos Rois n'aillent point prendre autour de ce Mauſolée, une leçon terrible. Oh! ſi tous les Peuples victorieux entaſſoient les os des ennemis laiſſés morts ſur la pouſſiere, peut-être que ces triſtes trophées effraieroient ces Princes, dont le terrible génie eſt brûlé de la ſoif des conquêtes.

Une faute de Louis XI rendit l'alliance des Suiſſes plus néceſſaire à la France.

---

(1) Telle eſt l'inſcription placée auprès du monceau d'oſſements.

D. O. M.
Caroli incliti & fortiſſimi
Burgundiæ Ducis, exercitus
Muratum obſidens, ab Helvetiis
Cæſus, hoc ſui monumentum
Reliquit.
M. CCCC. LXXVI.

Diſtique ſur la mort de Charles le Hardi.

Prælia trina tibi, Dux Carole, diva fuêre,
Divitiis Granſon, grege Morat, corpore Nanci.

Ce Roi haineux refusa la main de la Fille du Duc pour son Fils. Elle épousa Maximilien qui reçut en dot les Pays-Bas. Telle fut l'origine de toutes nos guerres avec la Maison d'Autriche, pour les limites. Les Suisses furent recherchés par les deux Puissances. Vous n'avez marqué, Peuple intrépide, cette année que par les victoires remportées sur Charles-le-Hardi; il falloit la consacrer pour la paix, que sa mort vous procura. Il falloit graver sur le cuivre le Contrat de Mariage de Maximilien & de la Princesse de Bourgogne, & écrire : *En mémoire de ce Mariage, & de la faute de Louis XI, qui nous donna la Paix, & une grande prépondérance en Europe.* Il ne vous restoit plus qu'à vous former, à vous unir davantage, à vous aimer. Pourquoi fûtes-vous si vîte gangrenés? Pourquoi le premier échange, que vous ayiez su présenter aux Nations, a-t-il été des hommes? Pourquoi reu-

contré-je par-tout vos Soldats, combattant pour autrui ? Pourquoi ſitôt la *vénalité* Suiſſe a-t-elle paſſé en proverbe ?

Fribourg & Soleure étoient venus au ſecours de Zurich, de Berne & de Lucerne pendant la guerre de Bourgogne. Ils vouloient ſe lier plus étroitement entre eux. Ce deſir parut aux cinq autres Cantons une infraction à leurs anciens Traités. On couroit aux armes. Un Citoyen ſauva l'Helvétie. Il étoit né dans l'Underwald, deſtiné à élever les vengeurs & les pacificateurs de la Suiſſe. Nicolas de Flüe, jadis Landamman du Canton, après avoir rempli ſa charge avec l'eſtime générale, s'étoit retiré dans un hermitage, où il vivoit ſolitairement, plein de la penſée ſublime qu'il laiſſoit la Suiſſe libre. D'un haut ſommet, il contemploit avec ſatisfaction ce terrain inégal, ces vallons, ces glaces & ces neiges, il ſourioit, en voyant le génie de la liberté tout embellir. Ici, diſoit-il,

viendront un jour gravir ces Eſclaves, qui regretteront la liberté. Ici des hommes faſtueux viendront reconnoître l'empreinte mâle de la nature. Le Paſteur y verra des Pâtres heureux, comptés dans l'Etat. Il y verra ces bergeries, qui par-tout ſont des fables, réaliſées dans ce coin du monde. Ici l'Artiſan aura droit de ſuffrage, & le Gentilhomme ſe fera inſcrire dans le corps des Métiers, pour avoir le droit de voter.

Rêves de l'Hermite, vous alliez vous évanouir!... Quel triſte cri l'écho a-t-il rendu? Contre qui ces larges épées ſont-elles levées? On a vu des inſpirés. La religion en produiſit; la Patrie a auſſi les ſiens. L'Hermite a ſu que l'aſſemblée des Cantons ſe tient à *Stanz*. Il eſt ſorti de ſa ſolitude, il accourt; il paroît au milieu des Députés; on l'a entendu : les diſſentions finiſſent; les plus crédules penſent que le Ciel l'a averti, & reſpectent ſa miſſion. Les

plus ſages rougiſſent d'avoir penſé à la guerre. Les Cantons de Fribourg & de Soleure renoncent à leurs projets. Alors fut écrite la convention de Stanz, qui fixa irrévocablement l'état des huit anciens Cantons, les rapports qui alloient les unir tous, & la protection mutuelle qu'ils ſe devoient. Je ne veux tromper perſonne. Je ne dirai point que tous les Cantons furent admis à une égalité parfaite. Non : leur liberté fut limitée ; les plus forts donnerent des Loix. Ainſi ne croyez pas que vous jouirez jamais ſur la terre d'une pleine liberté. Cette aimable Déeſſe paroît avoir chéri la Suiſſe : pourquoi ne l'y retrouve-t-on pas toute entiere ?

L'Hermite, ſatisfait de la convention de Stanz, retourna dans ſa ſolitude. Il ne ſavoit pas cependant que ce Traité ſeroit regardé un jour comme le nœud de la confédération helvétique. L'acceſſion ſubſéquente des trois Cantons, de Bâle, Schaffouſe & Appen-

zell (1), n'ont pas pu le changer. On vit une fédération uniforme, & qui parut bien cimentée.

Des Etats ne redeviennent point libres, ſans le ſecours du temps. Deux ſiècles avoient à peine ſuffi pour ce grand enfantement. Heureuſe la Suiſſe d'avoir eu pour ami Louis XI ; d'avoir trouvé Sigiſmond dans un état de foibleſſe ; & l'Italie intéreſſée à la voir agir en ſilence. Hiſtoriens partiaux qui aſſurez que la Suiſſe s'eſt affranchie ſans l'appui des Etrangers, répondez-moi. N'eſt-il pas un appui, celui qui diviſe les ennemis ? La neutralité de l'autre n'équivaut-elle pas un auxiliaire ? Ne comptez-vous pour rien le bonheur ? Depuis le long interrègne de l'Empire, depuis la nouvelle Maiſon d'Autriche, n'avez-vous pas prévu le ſoulevement de la Suiſſe ? Avez-vous

(1) Appenzell accéda en 1513 ; il avoit acheté ſa liberté à prix d'argent.

pu croire que la France, après la trève des Anglois, viendroit au ſecours de l'Autriche ? N'avez-vous pas vu que tous les Etats ſe mouvoient ; que la diſcipline militaire étoit perdue ; & que la valeur nationale avoit beſoin d'être rappelée ? Les Suiſſes vinrent offrir aux Nations un intermede guerrier qui amuſoit les uns, & ſervoit les intérêts des autres. On crut leur devoir permettre de combattre, & pendant un ſiècle on ne regarda ces combats, que comme une révolte de Payſans. Le Traité de Bâle, dû à Louis XI (1), leur donna la conſiſtance dont ils avoient beſoin. En paix avec l'Autriche, ils furent toujours cenſés Membres de l'Empire. La liberté étoit conquiſe ; le mot ſeulement n'en étoit point avéré : il ne le fut que deux ſiècles après, par le Traité de Weſtphalie (2).

(1) 1499.
(2) 1648.

Telle parut la Suiſſe ſur les limites de la Savoie, de l'Allemagne, de la France & de l'Italie, ſous la dénomination des treize Cantons (1). Certes les Grecs & les Romains auroient rejeté la propoſition de vendre leur ſang aux Puiſſances étrangeres. Ils auroient profité de leur valeur pour conquérir l'Univers. L'argent corrompit trop vîte les Suiſſes; ce genre de corruption, vil & mercenaire, eſt le plus mépriſable de tous. Que le luxe, que les beaux-arts énervent un Peuple, il ne perd ſa valeur qu'en ſe civiliſant, qu'en ſe donnant du goût, des jouiſ-

(1) Tel eſt l'ordre fédératif des Cantons Suiſſes. Zurich, Berne, Lucerne, Zug, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffouſe, Ury, Underwald, Glaris, Appenzell. Ils ont pour Alliés, la Ville & Abbaye de Saint Gall, les Griſons, le Valais, les Villes de Rotweil, de Mulhauſen, de Bienne, de Genêve, de Neubourg.

ſances délicates & de l'urbanité, il a des paſſions qu'il ſatisfait. Mais qu'eſt-ce qu'un numéraire qu'on reçoit, qu'on amaſſe, & qui ne ſert à rien; contre lequel des Loix ſomptuaires réagiſſent avec un deſpotiſme ſévere? Pourquoi vouloir être le ſoldat de l'Europe, au lieu d'en être le vainqueur? De pareils exemples ſont rares dans l'antiquité. Je dirai tout : cette vénalité a maintenu la Suiſſe : les autres Puiſſances l'ont regardée comme une pépiniere de ſoldats, & l'ont laiſſée s'accroître, ſe peupler, comme on conſerve ces hautes & épaiſſes forêts qui ſont deſtinées aux beſoins & aux plaiſirs des Deſpotes. Pardonnera-t-on aux Suiſſes, de ne s'être point rendus maîtres de la Franche-Comté, de la Lombardie, pendant qu'ils le pouvoient? Ces deux conquêtes faciles n'étoient-elles pas intéreſſantes pour eux?

Louis XII les appelloit les Payſans des Montagnes, & fut offenſé qu'ils

oſaſſent faire des conditions à un Roi. Il refuſa de les ſtipendier, ſuivant la nouvelle taxe qu'ils demandoient (1). Il appella à ſon ſervice les Griſons & les Allemands. Qu'étoit-elle devenue, l'Infanterie françoiſe? n'y avoit-il plus d'hommes en France? dans quel décri cette Puiſſance étoit-elle tombée? ne devoit-elle pas rougir de tirer ſes vengeurs de l'Allemagne, & de traiter non pas avec les Electeurs, mais avec des Partiſans? Cette eſpèce d'agioteurs faiſoit un commerce de ſoldats, jouiſſoit d'une conſidération ſingulière, étoit ménagée par toutes les Puiſſances. Un Partiſan accaparoit les Habitans des Bourgs & des Villages, donnoit des arrhes, marquoit avec une craie les hommes vendus; & du fond de ſon Cabinet offroit à l'Angleterre, à la France, & à quelques Electeurs, une armée à un prix ruineux. Il lui étoit facile de dé-

(1) 1510.

truire un parti, & d'élever l'autre. François Premier qui ne crut pas devoir ménager Fronsberg, vit ce Partisan, déchaîné contre lui, servir Charles-Quint avec un zèle infatigable. Fronsberg, qui avançoit des sommes considérables aux Electeurs, les tenoit presque tous dans sa dépendance; & il montra à François I que l'homme le plus vil est quelquefois un homme important dans l'ordre politique. Grace à la discipline que tous les Monarques ont maintenue avec soin, on ne voit plus ces Partisans étrangers se promener avec faste dans nos Capitales, servir d'espions aux uns, & de plénipotentiaires aux autres. Les Puissances prennent leurs soldats dans les milices nationales; les levées sont ordonnées au nom du Monarque, & on obéit. Louis XIV ne voulut pas même avoir recours à des Partisans pour la solde des Troupes étrangeres. Il traita par ses Ambassadeurs avec les Cantons Suisses & les Etats d'Allemagne. Peut-

être eut-il tort de surcharger la caisse militaire d'un si grand nombre de stipendiés étrangers.

Louis XII se repentit d'avoir renvoyé les Suisses. L'ambitieux Pontife Jules se servit utilement de leur valeur. C'est aux Suisses que les François doivent attribuer la perte du Milanez. Ils l'ont enlevé à Louis XII & à ses Successeurs. Ils oserent attaquer François I à Marignan. Ce Roi paya cher la victoire qui lui inspira trop de confiance. Il se crut invincible, parce qu'il avoit vaincu les Suisses ; & monta sur le ton guerrier sa nation affoiblie, qui avoit un plus grand besoin de commerce, de population, d'industrie & de tranquillité, que de conquêtes ; & qui n'avoit rien à gagner dans la dignité impériale, que son Roi demandoit. Elle paroissoit penchée toute entiere vers les arts & vers ces goûts, amis de la paix. A peine revenue des pertes qu'elle avoit faites en Italie, & des craintes que Ferdinand le Ca-

tholique lui avoit causées, elle vouloit se recueillir, & devenir par les sciences, la rivale d'Athènes. Elle eut le malheur d'avoir un Roi qui la violenta, qui contraria ses goûts naissans, & la déchira par ses inconséquences multipliées.

Pendant que la France & l'Allemagne étoient divisées pour les opinions nouvelles, la Suisse ne sut point rester passive. Elle ne pouvoit que gagner beaucoup au schisme. Le Luthéranisme flattoit des Républicains ; rien n'étoit plus opposé au Despotisme que cette secte, qui avoit un second mérite, celui d'être contraire à une Religion dans laquelle leurs oppresseurs étoient élevés. Il falloit bien qu'un Peuple, qui renversoit l'ordre de la politique ancienne, altérât sa morale, pour n'avoir aucun rapport avec ses tyrans. Il croyoit trouver dans ces disparates, plus de force & plus de tranquillité. Zuingle trouva des amis dans ce pays qui n'étoit pas encore intolérant, & prêcha la réforme

(1). Deux ans s'étoient à peine écoulés, que le nouveau Sectaire vit Berne, Zurich, Fribourg, Genève & Lausane embrasser la réforme. Bientôt les Evêques de Bâle, de Constance & de Sion furent sans crédit. Huit Cantons jurèrent en leur présence de protéger les Huguenots. Schaffouse, Bâle & Appenzell n'étoient pas les moins fanatiques. Cette révolution désunit les Cantons. Underwald donna lieu aux hostilités en offrant un asile aux réformés de Berne & de Zurich. Ce dernier Canton déclara la guerre à Lucerne, Ury, Schweitz & Underwald, qui implorèrent la médiation de Ferdinand, Roi de Hongrie. La paix fut signée à Castel, & la plus belle condition du Traité, la seule qui dût être précieuse à un peuple libre, fut *la liberté de conscience*. Elle auroit pu être plus indéfinie, & je dirai bientôt qu'elle ne fut que conventionnelle.

(1) En 1523.

qu'on ne penſe point que le ſang répandu par le fanatiſme, ait été ſitôt étanché. Les Suiſſes ne furent pas plus modérés que les autres Puiſſances. Ils n'arrêteront l'effuſion du ſang (1), qu'à la même époque, où Mayenne, laſſé des ligueurs, rejettoit l'Infante d'Eſpagne. Il n'eſt pas bien certain que le fanatiſme ſoit entièrement banni des Cantons Catholiques. La plupart n'ont point permis qu'on allumât dans leur territoire le flambeau de la Philoſophie qui diſſipe les préjugés, & répand ſa lumiere ſur les vrais devoirs de l'homme.

Eh! comment la Suiſſe eût-elle pu reſter tranquille! Eraſme avoit jetté les premiers cris dans les murs de Bâle, Zuingle avoit prêché dans Zurich, Servet avoit trouvé un inſtant de repos à Lauſane, Calvin régnoit à Genève. Cette Ville devenue, depuis

(1) 1599.

ſon acceſſion (1), la Cour des Alpes, & le Siege de la réformation, recevoit tous les Savans réformés; elle envoyoit en France, en Allemagne, à Ferrare, en Suede & en Danemarck, des Miniſtres, des Ambaſſadeurs, & des Sectaires. Genève étoit la rivale de Rome, & l'emportoit ſur elle par l'auſtérité de ſes mœurs. Si Rome avoit montré la même modeſtie, le même ſavoir, jamais Genève n'auroit joué un rôle brillant. Toutes les Hiſtoires nous apprennent que les Religions les plus dures, les plus oppoſées au génie des Peuples, ſe ſont maintenues floriſſantes, tant que les Pontifes ſurent ſe rendre reſpectables, tant qu'ils ſurent reſter dans les bornes circonſcrites par cette morale auſtère à laquelle ils devoient tant d'autorité. Les Rois ont réprimé leur ambition, mais les Peuples ne leur ont demandé que de

(1) 1525.

la ſcience & des mœurs. Quand ces deux moyens leur ont manqué, la Religion a été attaquée.

Quelle eſt la nature de la Ligue Suiſſe ?

Avant la diverſité des opinions religieuſes, la Suiſſe n'avoit rien à ſtipuler pour la religion, elle étoit plus heureuſe. Le nœud qui la lioit, étoit plus étroit. Ce nœud maintenant ne peut pas manquer d'être rompu par la politique des Puiſſances étrangeres, qui armeront en apparence le fanatiſme, & en ſecret pouſſeront un Canton ambitieux contre le Canton pauvre qui leur fera ombrage. Un équilibre entre deux religions concomitantes ne peut pas durer. Des diſtinctions accordées à un parti, irritent l'autre. Et pourquoi cette prohibition ſtipulée contre les Cantons Proteſtans, qui leur défend d'envoyer leurs troupes ailleurs qu'en France, en Sardaigne,

en Hollande? De quelle utilité peut-elle être à la République? Je n'y vois plutôt qu'une erreur politique, qui donne à ces trois puiſſances de l'aſcendant ſur les Cantons Proteſtans. Quel nom puis-je donner à ces Diètes, qui ſe tiennent annuellement pour les affaires de religion? celle des Catholiques à Lucerne, & celle des Réformés à Arau ou à Zug. Ce n'eſt point une inquiſition; mais ſi la néceſſité raſſemble tous les ans une diète, ſi de petites diétines ſe forment dans des époques plus rapprochées, il y a donc des démêlés; il y a au moins des craintes. Qui me répondra que ces Comices, juſqu'à un certain point paiſibles & ſagement préſidées, conſerveront le même régime? Si l'indépendance des Cantons n'eſt pas une chimere, qui empechera un d'eux, ſoutenu par des Puiſſances étrangeres, de troubler cette diète? Une diète pour la religion eſt dangereuſe, toutes les fois qu'elle n'eſt

pas utile ; & ſitôt qu'elle devient utile, les révolutions ſont prochaines. Sans doute, une diète répond à la penſée d'un être libre. Une ombre de liberté ſemble y régner. Mais c'eſt-là auſſi que la liberté individuelle vient attaquer la liberté publique. C'eſt là que l'homme ambitieux ou ulcéré apporte ſes projets, ſon audace, ſes paſſions & ſa haine.

Du même principe dérive une erreur qui n'eſt pas moins dangereuſe ; celle-ci, non importante, tient à la politique de la République. L'aſſemblée extraordinaire de la nation, improprement nommée univerſelle, eſt ſéparée par le lieu & par la religion. Les Catholiques ſont convoqués dans un Canton, les Proteſtans dans un autre ; ſi les diètes étoient ce qu'elles furent dans les premiers temps, il en réſulteroit une confuſion nuiſible à tous les Confédérés. Il eſt vrai que les Catholiques & les Réformés ſe réuniſſent

quand les deſtinées de la patrie ſont menacées. L'intérêt général eſt un : qu'importent les opinions particulières ? la Patrie paſſe avant tout.

Si l'Hiſtoire m'a appris combien ces aſſemblées ont été orageuſes ; ſi à l'époque du renouvellement du traité, j'ai vu des mécontens & des Citoyens intéreſſés, ſi j'ai reconnu le vice conſtitutif inhérent à un Peuple qui reçoit des ſubſides de l'étranger, toutes les fois que l'Ambaſſadeur annonce la diſtribution des gratifications ; ſi j'ai vu l'intrigue s'agiter, & le mécontentement éclater dans Soleure ; ſi je n'ai trouvé dans cette Ville, rien qui annonce un peuple libre ; ſi j'ai vu des ames encore remplies du ſouvenir des Princes qu'on a ſervi durant les deux tiers de la vie ; ſi dans Zurich & Lucerne, j'ai vu des troubles pour la cauſe du Ciel ; ſi j'entrevois dans l'avenir le déchirement de cette Confédération, il s'en faut bien que je

ne ſois forcé d'admirer la ſageſſe avec laquelle un équilibre ſi difficile à tenir, a été gardé juſques aujourd'hui. La France & la Savoie y ont peut-être plus influé qu'on ne penſe.

La ſituation locale a auſſi contribué à cette union. Le ſol eſt pour les nations, ce que la glebe eſt au ſerf. L'un & l'autre pêtriſſent le génie des Peuples, & lui donnent un moral abſolument relatif & indigene. Défiez-vous de ces nations hâtives, qui étalent dans leurs limites, le génie d'une autre nation, & des mœurs dont la racine n'eſt point ſur leur ſol. Ces Puiſſances artificielles tombent promptement; dans leur ſplendeur, elles n'ont rien enfanté, & leurs nombreux avortemens ont prouvé qu'elles avoient tort d'imiter leurs voiſins. Il en eſt des peuples comme des tableaux. Il y a loin de la copie à l'original.

Les Alpes ne ſont point applanies aux conquérans. Une armée ne peut

y gravir qu'avec peine, & s'y soutenir qu'avec des forces capables de lutter contre les naturels du Pays retranchés par la nature. La plupart des Cantons enfoncés dans les bois & dans les montagnes, oppose aux Cantons ambitieux des difficultés insurmontables. Ces obstacles, & la minimité du gain qu'on pourroit y faire, ont contribué à maintenir cet équilibre qu'on admire, & qui n'est dû, comme on voit, malgré les vices de la constitution, qu'au sol & à la nécessité. Des observateurs superficiels ont cru trouver dans le génie phlegmatique & pesant des Suisses un empêchement aux conquêtes. Ce jugement est fondé sur le passé, puisqu'enfin ils n'ont rien conquis depuis leur affranchissement: ils sont restés sur le sol qui les avoit vus naître; mais leurs soldats qu'il falloit rendre à la terre qui les redemandoit, & qui manquent à des Cantons incultes & déserts, ont ouvert à la Suisse un échange,

juſques-là inconnu, & l'ont empêchée de s'occuper de projets d'agrandiſſement, en la privant d'une maſſe de ſoldats aguerris. Elle ſe glorifie de la bonté, & du nombre de ſes Milices, comme Sparte ſe glorifioit de ſa bravoure. Le Canton de Berne prétend pouvoir lever cent mille hommes dans trois jours. Quelle Puiſſance que la Suiſſe, ſi ſa conſtitution répondoit à ſa milice, & ſi elle avoit un Alexandre, ou un Charles XII à la tête de ſes Troupes! Le Prince-Charles de Lorraine étoit entré avec ſoixante mille hommes dans le Brisgaw. L'effroi s'empare des eſprits; on croit déja voir ce Général deſcendre par la Franche-Comté & par le Canton de Bâle. La diète générale a réſolu de lui fermer l'entrée de la Suiſſe. Au premier ſignal, douze mille hommes devoient marcher; au ſecond cri, vingt-quatre mille ſe joignoient aux premiers; le troiſième ſignal appelloit cinquante

quante mille ſoldats : enfin le tocſin général conduiſoit au combat cent ſoixante-quinze mille hommes. Ainſi ſoixante mille Suiſſes attendoient ſur leurs foyers, le Général Autrichien. Quel Souverain n'auroit pas reculé à l'aſpect de ces nouveaux Titans ?

Tant que chaque Citoyen ſera compté pour un défenſeur de la Patrie, jamais on ne pourra ſe flatter de vaincre les Suiſſes. A quoi meneroit le projet de les ſubjuguer ? Ils ne peuvent être gouvernés par un Roi, dont le Trône ne ſeroit point dans l'intérieur du Pays ; & ſi ce Roi plaçoit ſa Capitale à Berne ou à Zurich, il y a tout à parier que les autres Cantons ſe confédéreroient contre lui : les Suiſſes ne ſeront jamais ſubjugués ; ſi le nœud fédéral eſt coupé un jour, ce ſera de leurs propres mains. Mais ils craignent d'être moins forts, ſitôt qu'ils auront autoriſé le luxe ; une police active le repouſſe ſans relâche. Soleure inquiète

les Suiſſes. Berne continuellement ſurveillée, inſpire des alarmes : elle s'eſt trop éloignée de la ſimplicité. Qu'il y a loin de ce luxe à la ſobriété de Zurich ! Les voitures y ſont regardées comme un luxe, & leur uſage n'en eſt toléré qu'aux étrangers. Ce régime répand un crêpe ſur les beaux payſages de l'Helvétie. Quand la nature y déploye ſes riches tableaux, quand la penſée s'agrandit, & plane à la hauteur des Alpes, auſſi pure que l'air qu'on y reſpire, on voit l'habitant paſſer du travail à des jeux monotones. La gaîté vive eſt interdite, les Miniſtres prêchent contre la danſe, qui par-tout eſt le plaiſir des cœurs innocens, du village & des Bergeres. Ils défendent les jeux, les aſſemblées, les beaux habits. Les Magiſtrats puniſſent les honnêtes prévaricateurs. La mode change tous les coſtumes en Europe, & les varie à l'infini : il n'en eſt pas de même dans l'Helvétie. Le fils prend avec reſpect,

l'habit, la perruque, le chapeau de ſon biſayeul, & va ainſi paré à la Diète du Canton. Avec le même habit, c'eſt le bon ſens de ſon Biſayeul. Qu'on juge avec quelle lenteur un tel Peuple doit tendre vers les innovations. Ceux qui rempliſſent la pénible fonction de commander à leurs égaux, ſont obligés de ne paroître en public qu'en habit noir & en rabat. L'habillement des femmes eſt ſimple ; point d'or, point de ſoie : de la vertu & des fleurs, de la ſanté & l'amour du travail ; voilà les graces & toute la parure des Helvétiennes ! Qui de nous ne demanderoit une pareille moitié ? La forme & la profondeur des chapeaux marquent ſeules les diſtinctions & ſéparent les claſſes.

Sparte avoit ſenti que l'égalité des fortunes ſoutiendroit la République. L'égalité, dans les partages de famille, étoit établie à Carthage, & peut-être ne contribua-t-elle pas peu à la gran-

deur où cette République parvint. Quelques cantons de la Suiſſe ſont pénétrés de cette vérité ; le partage des biens y eſt égal entre tous les enfans. Par cette ſage diſtribution, on n'y verra point de grandes fortunes amoncelées ſur une tête. Jamais une tête ne ſera aſſez prépondérante par ſes richeſſes, pour s'élever au-deſſus des autres. On a vu plus d'une fois à Zug, le riche Citoyen, ſommé de donner une déclaration de ſes biens, ſatisfaire à la ſommation des Magiſtrats, ſe laiſſer dépouiller ſans le moindre murmure, n'en conſerver que la moitié, & voir l'autre partagée par têtes aux plus pauvre du canton.

Conſerver à chaque Canton ſon indépendance, multiplier ſes forces par l'union, telle eſt la nature de la confédération ; ce pacte fut expliqué dans le Traité de la pacification de Zurich (1). Un Canton qui ſe plaint d'un

(1) 1446.

autre, est obligé de s'en rapporter à l'arbitrage des Cantons neutres, qui sont autorisés à maintenir leur jugement par les armes; tel étoit à peu près la fonction du Tribunal des Amphyctions, créé par les Grecs. Le pacte qu'un Canton signe avec l'étranger, ne vaut qu'autant que la Diète nationale a prononcé qu'il ne nuit point à l'union fédérative; s'il est nuisible, on prend les armes pour en opérer la nullité en cas de résistance. La surveillance va plus loin: une garantie réciproque assure les formes de gouvernement établies dans les Cantons respectifs. Toutes les fois que la fédération n'est point lésée, chaque Canton est libre de contracter des alliances privées avec l'autre.

Le principe d'égalité est cependant infirmé par des conditions que la nécessité a arrachées aux uns. Quel bien peut-il revenir à la confédération, de la gêne dans laquelle les cinq derniers Cantons sont tenus? Pourquoi

n'ont-ils pas tous, les mêmes prérogatives ? Que la guerre ſoit utile ou non, ſpontanée ou forcée, auſſi-tôt que les huit Cantons l'ont réſolue, il faut que, ſans en ſavoir les motifs, les cinq derniers marchent, & ceux-ci ne peuvent jamais faire la paix ni la guerre ſans en avoir obtenu la permiſſion des anciens. Il y a plus, s'il plaît aux anciens Cantons de s'entre-déchirer, les derniers ſont obligés de garder la neutralité & de laiſſer verſer, par des mains Suiſſes, le ſang des Suiſſes.

Les Diètes annuelles ſont, par ces contrariétés, abſolument néceſſaires. La Diète générale eſt principalement aſſemblée pour ſurveiller à l'accord de toutes les parties. Le Magiſtrat du Canton de Zurich eſt le Préſident né de l'Aſſemblée extraordinaire ; il jouit d'une Dictature paſſagere, mais honorable (1).

(1) L'aſſemblée extraordinaire dont j'ai parlé plus haut, ne doit pas être confondue avec l'aſſemblée générale.

Ne me demandez point pourquoi Zurich a le droit d'y préſider ; je n'ai pu m'en inſtruire. On dit que ce Canton a conſervé l'eſprit d'indépendance, & que cet eſprit de liberté lui a donné une prépondérance abſolue dans les Diètes. Chaque Canton peut envoyer à l'aſſemblée autant de Députés qu'il le juge à propos. Bade étoit autrefois le lieu déſigné pour la convocation, & perdit cette prééminence par le traité qui termina la guerre civile (1). Ces aſſemblées générales, (2) & qu'on nomme

(1) En 1712, cette guerre civile ſe faiſoit entre les Cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Ury, Schweitz, Underwald & Zug.

(2) Les Alliés, l'Abbé de S. Gall, la Ville » de ce nom, Bienne, n'ont le droit d'en- » voyer à la Diète générale chacun qu'un » Député. Les autres Cantons en envoyent » deux ; il y a auſſi une Diète annuelle que » les Cantons co-Souverains des Bailliages » d'Italie aſſemblent à Lugano ou à Locarno, » pour régler les affaires litigieuſes & les

extraordinaires, furent transférées à Frawenfeld en Turgaw.

Les Républiques anciennes & modernes n'offrent rien de si imposant que le spectacle de ces grandes assemblées. On croit voir une armée entière s'avancer au bruit du tambour & camper dans une vaste plaine, n'ayant pour tente qu'un beau ciel, & pour ombrage que leurs drapeaux flottans. Quel magnifique Conseil que celui où président quatre mille hommes ! c'est celui-là qu'on peut appeler national. Au milieu du grand cercle que forme l'assemblée, sont les enfans, assis par terre, qui, jusqu'à l'âge de seize ans, peuvent y entrer. Le Président, environné des Magistrats, recueille les voix ; il écoute les Orateurs, debout & appuyé sur un cimeterre, sur un de ceux qui furent enlevés aux Autrichiens ; c'est l'épée destinée à conserver la liberté, & c'est un Républi-

» recettes de ces Bailliages. » *Voyez l'Histoire de la Suisse.*

cain qui la tient. Ne croyez pas qu'un ſcrutin, propre à cacher la mauvaiſe foi des Votans, ſoit reçu dans cette aſſemblée; tout s'y paſſe en préſence du ciel & ſous les yeux des hommes. Deux hallebardes ſont dreſſées & forment un arc ſous lequel les Votans paſſent; ceux qui refuſent reſtent en place: ainſi ſont décidés, ſans murmures & ſans débats, les plus grands intérêts. Le Bailli de la Turgovie paroît être le Dictateur de cette Confédération, qui durant l'aſſemblée montre en effet le nœud fédératif des Cantons. Il recueille les voix, cite les infracteurs, & propoſe des réformes néceſſaires. Il a, pendant ſa dictature, un emploi non moins précieux; il eſt le Tuteur des orphelins, & l'économe des Egliſes de la Turgovie: il veille à l'éducation des uns & au culte des autres. Sans fanatiſme & ſans inſouciance, il embraſſe également les Catholiques & les Réformés; les uns & les autres ſont les en-

fans de la Patrie, & il ſait bien qu'il n'eſt à ſon tour, que le Dictateur de la Patrie.

S'il étoit vrai que la crainte des puiſſances alliées n'influât point ſur les délibérations, ſi un ſentiment jaloux n'éloignoit trop ſouvent les eſprits du bien qu'on propoſe, ſi les prétentions de deux religions ne troubloient ces comices, ſi les ſuffrages n'étoient pas connus d'avance, qu'elle ſeroit étonnante cette grande aſſemblée ! Telle qu'elle eſt, elle eſt encore reſpectable. Ah ! dure ce tems ſi voiſin de la liberté ! c'eſt quelque choſe que d'être libre à demi !

Je voudrois que ces grandes Diètes qui ont tant de reſſemblance avec celles qui ſe tenoient dans les villes de la Grèce, dans l'Aſie, dans la Bithinie, dans la Lycie, en euſſent encore dans leurs fêtes. Ces villes terminoient leurs Diètes par des jeux publics. Des Pontifes étoient chargés du ſoin d'y préſider,

& c'étoit ſous l'œil de la Patrie que ſes Défenſeurs témoignoient leur alégreſſe. Les fêtes étoient pompeuſes, chacun y apportoit ſon luxe & ſa joie. Sparte même, le ſévere Lycurgue avoient ſenti l'utilité de ces fêtes nationales. Qui jamais les a multipliées avec autant d'adreſſe que les Romains ? Les Suiſſes ont ſuivi un régime plus auſtere : leur haine contre les grands Vaſſaux qui les avoient opprimés, a éteint dans leur cœur l'amour des jeux publics, pendant leſquels la Nobleſſe déployoit ſa grace & ſon adreſſe. Ils craignirent d'avoir avec elle des rapprochemens, & défendirent les jeux & les danſes.

C'eſt dans les Diètes particulières que le cri de la liberté retentit plus fortement encore ; c'eſt-là qu'on retrouve le peuple qui ſe gouverne. Malheur à l'Advoyer ou au Landamne qui a excédé ſon pouvoir & dont la fidélité eſt ſuſpecte ; malheur au Citoyen dont on redoute l'aſcendant. Je ne voudrois pas

qu'on y pourſuivît le génie avec autant d'opiniâtreté qu'on pourſuit ailleurs le vice. Que font de plus les Deſpotes, qui craignent la lumière ?

Ce n'eſt point dans la Suiſſe que les prérogatives de Citoyen ſont prodiguées. Là, ce nom dit tout ce qu'il ſignifioit à Rome. Quelques Cantons ſont ſi ſobres du privilège de Cité, que Zurich, depuis un ſiècle & demi, n'a admis perſonne au droit de bourgeoiſie. Dans ce Canton, les Nobles ne conſtituent point l'Etat ; c'eſt le Peuple ; ce ſont les tribus tirées du corps des métiers. Et comme dans la Grèce, l'âge équivaut à beaucoup d'avantages, avant vingt ans on n'eſt rien ; à vingt on eſt l'eſpérance de la Patrie ; à trente, il eſt permis d'être élu Membre des Conſeils Souverains ; à trente-cinq, on entre au Sénat.

Ce n'eſt pas tout que de naître, de remplir un des points de l'eſpace ; juſques-là on n'eſt homme que pour ſoi :

on l'eſt peut-être dans une Monarchie; mais en Suiſſe, & jadis dans la Grèce & dans toutes les Républiques, l'homme ne commence de l'être que quand la Patrie l'a dénombré, que lorſqu'elle lui a donné un emploi. Un ſuperflu de population entretient les vaſtes Etats dans une indifférence coupable ſur le ſort de l'individu. Une République n'a point de ſujets; elle a des enfans; ils lui doivent tous fidélité & ſervice; elle leur dit tout bas : homme, tu me dois au moins un fils, un Citoyen. Acquitte de bonne heure la dette de la Nature & la mienne. — Rome n'a toléré le célibat que quand elle fut corrompue. Non-ſeulement la Suiſſe l'a prohibé, elle veut encore que le Citoyen qui va devenir époux, ſoit déja le ſoldat de la Patrie, ou, prêt à l'être, il n'obtient la permiſſion de ſe marier qu'après avoir montré ſon armure complète. Son uniforme, ſon mouſquet, de la poudre à canon & des balles, voilà les bijoux

que ſon épouſe va contempler. Lacédémone, dans ſes beaux jours, n'en a pas fait davantage. Le Laboureur deſtiné à compoſer la Cavalerie, montre ſon cheval & ſon équipage ; les enfans ſont exercés de bonne heure à la lutte, à la courſe, au maniement du fuſil & de l'arbalêtre.

Vous ne ſerez point étonnés maintenant d'apprendre que ces exercices guerriers, recommandés par la Patrie, ne ſervent qu'à la rendre chère à l'enfant toujours armé pour elle ; vous ne trouverez nulle part un attachement auſſi vif. Venez, Soldat ou ſujet d'un Roi, venez, vous que l'honneur & le devoir animent ! Si je vous entretiens du Prince, de l'Etat, vous m'écoutez ; mais ſur votre viſage rien ne peint une vive émotion. Vous verſerez votre ſang pour le Roi, parce que l'honneur le veut. Je viens vers ces bons Suiſſes, tranſplantés ſous nos drapeaux ; je m'aſſieds auprès d'eux ; je leur parle de leur pays,

comme Virgile parloit aux Bergers; ils m'écoutent avec cette admiration attendrie qui peint autant l'amour que les regrets. O vous, François! vous Anglois! quel eſt maintenant votre cri? Par quel trait peut-on vous toucher? Où ſont ces chants de famille, ces romances hiſtoriques, jadis le catéchiſme des Soldats? Avez-vous un guerrier fabuleux ou vrai, qui ſoit le dieu de vos armées, l'idole de vos Cours, & l'ami du Laboureur? Quelle fête anniverſaire avez-vous conſacrée dans vos chants? Il y a long-tems que vous chantez les Grâces & les Amours; il y a long-tems que vous n'avez chanté le vaudeville de la Patrie.

Si vous parcouriez ces vaſtes campagnes de l'Helvétie, ces heureux vallons, où l'innocence des Paſteurs aime à conſerver la généalogie de ſa brebis ou de ſa géniſſe avec autant de ſoin qu'on conſerve ailleurs des titres d'orgueil, où l'enfant de la terre porte le ſurnom de

ſa terre, vous verriez quel pouvoir la romance nationale conſerve encore ſur l'ame des Suiſſes.... Ils parlent de leurs pâturages, de leurs enchanteurs... Qu'ils entendent une cornemuſe... on ſe tait...; on écoute...; on les voit s'attendrir; ils tombent dans une douce mélancolie : c'eſt le chant qui plaiſoit à leurs pères; ils l'ont entendu dès l'enfance; c'eſt enfin le *ranz des vaches* ſi inſpirant, ſi vieux, & ſimple comme eux. Avez-vous, Peuple ſujet d'un Roi, un chant qui laiſſe dans votre ame une impreſſion ſi durable? Vous ſavez que Louis XIV défendit de jouer le ranz des vaches en préſence des Suiſſes, ſous peine de mort; ils déſertoient ou périſſoient de mélancolie. L'honneur & le devoir produiſent des choſes étonnantes; mais ce n'eſt que quand on a une Patrie qu'on meurt de douleur loin d'elle.

Avant que deux ſaiſons aient fini leur cours, je les aurai parcourus ces

lieux où la nature a réuni tous ses efforts, tous ses caprices, son horreur & toute sa beauté. Si le Peintre, si le Graveur viennent y chercher des payſages, le Philoſophe doit y venir voir des hommes. J'interrogerai ces Pâtres, qui ſavent l'Hiſtoire Romaine, & ces Bergers qui ont des bibliothèques. O combien je ſerois flatté, ſi j'y retrouvois ces feuilles que je remplis de leur hiſtoire! Je m'arrêterai devant ces maiſons non fermées, que la confiance publique garde; j'admirerai, dans les Cantons pauvres, cette induſtrie inconcevable qui ſupplée à l'infertilité du ſol. Je ne ſerai point étonné de la familiarité du Pâtre que j'aurai interrogé; le joug de la domination n'a jamais fait courber ſa tête; c'eſt un homme, il n'a vu que des hommes; il penſe & parle avec la confiance inſéparable du ſentiment d'égalité. Peut-être, à mon retour, mettrai-je moins de prix à notre urbanité qui cache

ſouvent l'eſclavage de la penſée & la baſſeſſe du ſujet. Vous, qui ne croyez point que la beauté d'une langue dépend de l'accent de celui qui la parle, allez en Suiſſe, écoutez ces hommes libres : un idiôme dur s'adoucit & prend toutes les intonations néceſſaires, jamais l'expreſſion ne rompt l'harmonie des penſées. Croyez-moi, la langue d'un eſclave ſera toujours riche, parce qu'il a beſoin de circonlocutions & de nombreux ménagemens ; celle de l'homme libre ſera ſobre ; mais belle, forte & douce quand il voudra. Qu'il ait des paſſions tendres ou ſublimes, ou violentes ou calmes, vous verrez s'il ne ſait pas les exprimer toutes avec leurs vrais caracteres.

Mais elles s'étoient écoulées ces ſaiſons fugitives, pendant que je laiſſois errer ma plume ſur ces feuilles hiſtoriques : je l'avois poſée pour la reprendre à mon retour, plus vigoureuſe ou plus aimable. Trop chere illuſion du bien !

que vous avez disparu avec rapidité ! Plût aux dieux que du haut sommet du Saint Gothadt, mon œil eût retombé sur des familles tranquilles & innocentes ! J'ai vu dans ces montagnes habillées de sapin, l'indigence, l'hydre de la chicane & l'épaisse superstition. J'ai vu auprès des glacieres silencieuses, des fiefs & des gibets, plus loin un sabre menaçant destiné pour punir un sexe dénaturé, étouffant de ses mains l'enfant conçu dans les ombres du vice. J'ai vu le soupçon & la crainte sur le front du paysan des démocraties, la tyrannie populaire lever sa tête, & avec le saint nom de la Patrie dominer impérieusement sur les volontés : j'ai vu l'opulent citadin, celui qui savoit lire & écrire, régner & régenter ce Peuple qui se dit libre & qui l'est, sous ses Patriciens, sous ses Préfets, sous ses Baillis. J'ai vu des Magistrats toujours actifs, toujours puissans, tranquilles, braver les murmures, & sur des trésors amassés avec

ſoin, jetter les fondemens d'un Gouvernement ariſtocratique. J'ai vu l'éducation publique ſans culture, des Cantons ſans Collége, ſans Séminaire, le Pere veiller ſur ſon fils, mais imiter les Romains, dont le pouvoir ſur leurs enfans étoit ſi deſpotique. J'ai vu le commerce, faute d'induſtrie, ſe débattre dans les entraves que les loix ſomptuaires lui ont forgées; la richeſſe irriter un Tribun farouche, une capitation frapper les abſens, comme les habitans, une milice quelquefois dirigée contre les Cantons & contre le Peuple. J'ai rencontré, il eſt vrai, plus de bonhommie, que parmi nous, moins de vices ſans doute, parce qu'il y a moins de richeſſes & moins de population; j'y ai trouvé des vertus.

Les hommes qui ont gâté l'ouvrage d'une main divine, ont encore reſpecté quelques Cantons de l'Helvétie. Venez-y, ô vous, qui aimez encore la nature: venez, élevez-vous, voyez un grand Tableau ſe dérouler ſous vos yeux, tantôt

riche & varié, tantôt aérien, s'élevant au-deſſus des nuages, preſque toujours hardi, & nerveux; ici plein de fierté. Par-tout un doigt créateur annonce le travail, les graces ou la grandeur. Vous ne trouverez nulle part des effets auſſi grands & des formes auſſi étonnantes. Accourez, vous trouverez ſouvent la fleur de la création; la fraîcheur des premieres attitudes, & le déſordre de l'ébauche. Vous n'aurez pas beſoin de deſcendre dans les entrailles de la terre, pour pénétrer ſes ſecrets. Vous lirez ſur une ſurface coloriée l'hiſtoire de la réproduction, vous verrez peut-être les traces auguſtes de l'antiquité de la terre. Pourquoi a-t-on peint ſi ſouvent ces beaux lieux & ſi ſouvent ſans ame & ſans vie? Où naîtront ils donc les grands Poëtes & les grands Peintres; ces Poëtes païſagiſtes que la Grèce & Rome poſſédoient, & dont on lit les Eclogues avec un plaiſir toujours nouveau. Ah! ſans doute, l'état paſtoral eſt tombé

dans un profond décri : on chante ſi volontiers, & on chante ſi bien ce qu'on aime. Eh ! qu'on a tort de ne plus aimer les Campagnes, les Bergeres & les Paſteurs !

Avec tout ce qui annonce la liberté, la Suiſſe eſt-elle libre ? Ma réponſe a dû être preſſentie. On y trouve une plus grande portion d'indépendance que par-tout ailleurs ; mais on n'y eſt point libre.

L'Ariſtocratie & la Démocratie forment en général les deux diviſions de l'adminiſtration des Treize Cantons. La Souveraineté appartient, dans la premiere, à un petit nombre de Citoyens, le reſte eſt ſujet. Des Baillis ou Commiſſaires, *Miſſi*, gouvernent le Canton. La Démocratie répond mieux au deſir du Peuple. Répond-elle auſſi bien à ſes projets de bonheur ? Son pivot repoſe tout entier ſur un plan d'égalité parfaite : où a-t-elle jamais exiſté cette pleine égalité ? La Nature, le Génie,

les richeſſes l'ont toujours détruite. Où trouver des hommes brûlés ſeulement de l'amour de la Patrie, & toujours prêts à lui ſoumettre toutes leurs volontés ? Où ſont-ils ces Magiſtrats populaires qui, impaſſibles comme la loi, n'ont altéré ſa Sanction, qu'en compatiſſant aux foibleſſes des Citoyens ? Ouvrez l'Hiſtoire de toutes les Républiques, c'eſt l'hiſtoire de tous les déſordres & le tableau d'un continent agité & tumultueux. De quel œil, penſez-vous, que de puiſſantes Monarchies regardent les Diètes audacieuſes d'une poignée de Payſans ſans nom, ſans caracteres, ſans génie, haineux, avares & vindicatifs ? Quel eſt le garant des ſermens de cette populace ? Avec qui conférer ? A qui répondre ? Ne me vantez point ces Etats populaires. Je les ai vus de près, & j'ai béni le ciel de n'être point ſoumis à la tyrannie du Peuple. Le Ciel m'a donné, ſous les loix d'un Monarque, des loiſirs dont je ne dois compte à perſonne,

il m'eſt permis de m'élancer, & de rendre utiles & mon induſtrie & mes talens. Si la naiſſance a voulu m'élever, je jouis de ce bien, ſans orgueil, & je peux mettre, quand il me plaît, des diſtances entre le trône & moi. L'Etat ne m'appelle pas toujours; il me laiſſe errer dans les campagnes; il me voit ſans inquiétude promener dans un cabinet ſilencieux une penſée libre & point ſéditieuſe; il me laiſſe tout entier à moi. S'il exige de moi des ſervices, il les ennoblit par des diſtinctions & par de brillans motifs. Je ne trouverois point tous ces biens au milieu d'une Démocratie: la Régence ſoupçonneuſe brûleroit mes feuilles, me rappelleroit à la ville, me demanderoit compte de ma fortune, & m'enleveroit à ſon gré, repos, biens & induſtrie. Je le répete encore, ne me vantez pas ces Etats populaires. Je les ai vus de près, & j'ai béni le Ciel de n'être point ſoumis à la tyrannie du Peuple.

Les Cantons Suiſſes regnent ſur des Souverainetés

Souverainetés indiviſes, & gouvernent leurs ſujets par des Baillifs. Les Ariſtocrates ſont modérés, les Démocrates ſont oppreſſeurs; ces derniers, qui paroiſſent contens de n'avoir point de maîtres, ſe plaiſent à dominer. Cependant ſi la domination peſe ſur les têtes, elle n'a pas encore frappé ſur les propriétés. Les impôts y ſont rarement exceſſifs, les taxes ne ſont point arbitraires; mais cet Etat ne peut guère ſubſiſter que dans des Républiques pauvres, où le riche ne pourra ni ſéduire ni opprimer. Une fédération ne peut ſubſiſter toujours entre un état pauvre & des Cantons ariſtocratiques & opulens. Croyez-vous que le Canton riche va s'armer pour défendre le Canton pauvre? Il s'armera, mais pour le ſubjuguer; il le laiſſera ſe déchirer avec un autre pour dominer ſur tous les deux. Ce levain de diviſion a troublé quelquefois la paix dont les Cantons jouiſſent. L'Helvétie, après avoir

combattu pour sa liberté, ne respecta point la liberté d'autrui ; elle persécuta les uns civilement, & les autres par fanatisme. Les bûchers furent allumés, & quand on fut las des supplices, un exil violent éloigna les réformés, & ceux qu'on haïssoit.

Depuis le Traité de Brunnen, on n'a guère vu les Cantons s'armer pour une cause générale. Chaque Canton veut annoncer la plénitude de sa puissance : il traite en son nom, & nomme ses Députés & ses Ambassadeurs. C'est avec dépit qu'il exécute le Traité défensif qui le lie avec un autre ; ce n'est pas sans lenteur qu'il se détermine à remplir le pacte fédéral. On vit souvent, dans Paris, les Ambassadeurs Suisses qui venoient renouveller le Traité d'alliance. Ils venoient en nombre, chaque Représentant stipuloit pour son Canton. Trois Traités étoient écrits, quand un seul auroit suffi pour la généralité. Allez dans leurs territoires, vous verrez

dans les loix prohibitives, dans les gênes du commerce respectif, combien ces Confédérés sont jaloux de leurs droits. On les a vus se nuire par des prohibitions sourdes : on a vu un Canton étancher sans pitié le canal que l'industrie avoit ouvert dans le Canton voisin. Combien de graces n'ont-ils point à rendre au ciel qui les jetta sur un terrein retranché par les montagnes, enfermé dans des gorges profondes & pauvres ? Leur indigence est le premier & le plus précieux lien de leur union. S'ils étoient industrieux, si le commerce pouvoit étendre ses ailes, & couvrir de son ombre heureuse ces pâturages peu fertiles ; c'est alors que vous verriez l'avidité, les haines & la concurrence briser leurs nœuds, & faire de tous les Cantons des Cantons ennemis ; c'est alors que le Rhin rouleroit ses eaux ensanglantées, depuis le Pays des Grisons jusques aux limites de l'Alsace.

Vous ne connoissiez donc point la

nature de la Ligue Helvétique, ô vous, qui m'aviez trompé ! vous dans les mains de qui la Muse de l'Histoire avoit remis ses crayons ! puisque vous l'avez honorée du nom de République, donnez-lui bien plutôt le nom moins imposant de *Corps Helvétique*. Je ne retrouve dans leurs alliances successives qu'un seul pacte, & qui fut trop tardif (1), c'est l'état des contributions de milice que chaque Canton doit à la confédération ; c'est le nœud le moins équivoque & le plus représentatif. Au-delà, & dans les époques plus reculées, je ne vois que des capitulations partielles qui, depuis 1291, ont lié un Canton avec un autre, & qui, dans la totalité, représenteroient une fédération, si dans chaque Traité le plus fort & le plus ancien n'avoit imposé des conditions au plus foible & au nouveau confédéré, & si chacun n'avoit altéré le pacte primitif des trois *Wal-*

(1) 1648.

daſt (1). Il s'en faut bien que les confédérés aient employé au bien commun les momens de paix, que des victoires leur avoient procurés. On se hâta de jouir de cette paix si desirée : chacun resta au point où il se trouvoit ; & content de son nouveau bonheur, aucun d'eux ne voulut aller au-delà, tous réclamèrent l'indépendance, en jouirent & se séparerent : tout alloit être détruit, sans l'appréhension dans laquelle le voisinage de l'Empire les tenoit. La crainte parut les réunir, la prudence acheva le reste. On se lia militairement, & on s'inquiéta peu de se donner des liens civils & privés. La Suisse eut des Soldats, des Généraux, des Ambassadeurs, un Pacificateur : elle ne voulut point avoir un Législateur.

Les diètes trompent encore l'étranger

(1) On appela les trois Waldæst l'alliance des Cantons libérateurs d'Uri, de Schwitz, d'Underwald.

mal instruit. Oh ! si elles prononçoient irrévocablement, & avec le despotisme inséparable des volontés réunies d'un peuple entier sur chacun des Membres, si chacun d'eux étoit jugé, & s'il venoit recevoir à la diète générale ses loix, ses franchises, ou la confirmation de ses priviléges, alors cette assemblée ressembleroit à une République : mais la diète ne se permet aucun acte de souveraineté ; elle se borne à la discussion des alliances étrangeres, aux affaires générales, nomme quelques Baillis, & *regle l'emploi des revenus des Bailliages soumis aux treize Cantons, & qui ne dépendent d'aucun d'eux pris séparément.* Chaque Canton a ses sujets, sur lesquels la diète ne peut rien : chacun exerce sur eux une entiere puissance, chacun a son gouvernement indépendant ; les uns ne sont alliés qu'avec les Cantons de la même religion. Les Valaisans & les Grisons sont les alliés les plus considérables du Corps Helvétique.

Quel eſt l'objet de la Ligue ?

Ma réponſe ſera courte, & elle eſt déjà faite : c'eſt la réunion des forces générales pour la défenſe individuelle. Une fois affranchis de la domination de l'Empire, de leurs Abbés, de leurs Evêques & des Nobles, les Suiſſes ſembloient n'avoir rien de commun entre eux. Les Municipalités furent métamorphoſées en Républiques; les arrondiſſemens territoriaux furent connus ſous la dénomination de Cantons. Le premier Traité, & pendant un ſiècle, les confédérations furent défenſives. Après le concile de Conſtance, on ſe lia offenſivement ; ſi la premiere capitulation fut celle d'un peuple libre qui ſe donnoit des garanties mutuelles & néceſſaires pour maintenir ſans altération leurs nouveaux Etats, la ſeconde annonçoit des liens plus étroits & un concours de vues. Si celle-ci eût été ſoutenue, il eſt évident que la Suiſſe auroit bientôt pris

une forme nouvelle, & peut-être n'y trouveroit-on plus que trois Etats. Je ſuis bien éloigné de regretter une ſemblable réunion. Puiſſent les Suiſſes luter toujours contre un projet auſſi deſtructif, auſſi ennemi de la liberté & de l'égalité! Puiſſent ils toujours ſentir tous les avantages que la multiplicité des Cantons & les nombreuſes démarcations leur procurent! Ce ſont autant de barrieres contre la tyrannie. Puiſſent-ils ſentir auſſi le prix de la paix, ſi néceſſaire à des Républiques pauvres & confédérées! Sans cette Fille du Ciel, ces belles prairies, ces ſites ſi rians perdroient la moitié de leur beauté : la déſertion réduiroit au ſilence des champs parés de majeſtueuſes forêts. Des ſaiſons inégales, des inondations fréquentes fatiguent l'Habitant, un torrent a ſouvent conquis le terrein naguere fertiliſé; l'éloignement des beaux arts, la privation du luxe, un état forcé de ſatiété jetteroient le Colon dans le

déſeſpoir & dans une mélancolie deſſéchante, ſi la paix ne venoit répandre dans ſes poſſeſſions des teintes douces, & l'image du bonheur. Que d'autres reculent à l'aſpect des hauts rochers qui envahiſſent la moitié de l'Helvétie ; qu'on plaigne l'Habitant d'y vivre ſolitairement & avec des fatigues continuelles, il ſourira, parce qu'il ſait bien que la liberté dont il jouit & qu'on lui envie, il la doit à ſon indigence & à ſes montagnes.

LIGUE
DES
PROVINCES-UNIES,
En 1579.

TROISIEME PARTIE.

Encore un Peuple qui rompt ſes chaînes ! La liberté veut-elle donc toujours conſerver ſur la terre un aſyle & un autel ? Vous ſeriez ſans chaleur & ſans nobleſſe, ô vous, qui allez expliquer cette grande queſtion, ſi votre plume n'étoit brûlante ! Oubliez, s'il le faut, que vous n'êtes pas libres vous-

mêmes; rejettez par la penſée vos entraves; & ſi le bruit de vos chaînes fait frémir votre oreille, détournez-la, tranſportez-vous dans une autre région, rêvez à la liberté: c'eſt une illuſion que l'homme éloquent ſe plaît à careſſer; il embraſſe volontiers cette chimere céleſte. L'ame d'Epaminondas & celle de Brutus eſt toute entiere dans ſon ſein: s'il écrit, il eſt entouré des ombres de Démoſthene & de Cicéron. Ecrivains, qui allez parler des Républiques, ſoyez éloquens comme des Républicains. Eh! le ſuis-je, moi? Ai-je rempli toute l'étendue de ma tâche? Ah! du moins, il eſt bien vrai que j'en ai ſenti toute la majeſté.

Le génie d'un peuple ne meurt jamais. On peut le violenter, le défigurer; mais ſitôt qu'il ceſſe d'être comprimé, il reprend toute ſa vigueur. Les Bataves n'avoient eu que deux paſſions, la liberté & la guerre. Jules-Céſar les fit marcher contre les Gaulois. Devenus recommandables à l'Empire Romain par

leur valeur & leur fidélité, ils furent chargés de veiller sur la personne des Empereurs, & méritèrent le surnom *d'alliés de l'Empire, amis & freres.* Les Francs ayant fondé un nouveau Royaume dans les Gaules, les Pays-Bas furent soumis à leur domination. Jusqu'à la mort de Charlemagne les Bataves ne changerent ni de maîtres ni de loix : la prospérité de la famille de ce roi tomba avec lui. Le génie qu'il avoit déployé sur le Trône n'étoit pas un de ces apanages auquel tous ses enfans dussent prétendre. Le Trône, quoique rempli, resta vuide à la mort de Charlemagne, qui eut la destinée d'Alexandre. Les Peuples qu'il avoit subjugués se révolterent ; les guerriers qui l'avoient si bien secondé dans ses conquêtes, & qu'il avoit récompensés par le don des grands Gouvernemens & des grands Fiefs ; les grands Officiers qu'il se plut à créer pour rendre sa Couronne imposante par le luxe des

dignités, furent, avec le haut Clergé, les seconds ennemis qu'il laissa à ses fils : ils trouvoient les premiers dans leur foiblesse. Toujours l'histoire a laissé pressentir une révolution, quand elle a présenté trop près du Trône de grands guerriers, de riches feudataires, & de grands officiers.

Les Seigneurs rendirent les Gouvernemens héréditaires, ou les érigerent en fiefs. Les Pays-Bas furent morcelés, divisés en Principautés, ou réunis sous un seul Prince. Les uns obéissoient à des Ducs, les autres à des Rois ; ceux-ci à des Comtes. Le Clergé donnoit à des Villes & à des Gouvernemens ses Evêques pour chefs ; ceux-ci protégeoient les Municipalités. Chaque Prince, en séparant sa possession, essayoit de détruire l'ancienne constitution des Bataves, & chacun y réussissoit. Rien d'aussi inégal & d'aussi mutilé que le Code transmis par chaque Souverain. Ils vouloient rompre toutes les communica-

tions, & altérer la physionomie de ces Peuples, qui, sortis du même tronc, avoient trop de ressemblance entre eux pour ne pas chercher à se rapprocher.

Réunis enfin sous la domination de la seconde race des Ducs de Bourgogne, & ensuite de la Maison d'Autriche, les Bataves avoient repris leur Gouvernement primitif. De nouvelles révoltes annoncerent que le sentiment de la liberté n'étoit pas éteint. La Flandre se souleva contre la Maison de Bourgogne. Charles VI vainquit le brasseur Artevelle, & rétablit la paix. La France vint une seconde fois au secours du Duc de Bourgogne; & si elle n'eut point menacé les Gantois, une République libre se seroit élevée sur les marais de la Hollande, long-temps avant la réformation. L'héréſie du seizieme siècle, qui n'a dû peut-être sa propagation qu'à l'asyle que les Hollandois lui ont offert, se seroit éteinte comme toutes celles que les Conciles & les menaces de quel-

ques Potentats avoient diſſipées dans des temps antérieurs.

Malgré leur dépendance, les Bataves avoient conſervé quelques privileges. La Nobleſſe & le Peuple compoſoient les Etats de chaque Province ; les Nobles préſidoient aux Diètes nationales, le Peuple veilloit au maintien de ſes franchiſes : le Souverain ne pouvoit rien impoſer, rien obtenir ſans le concours de la Nobleſſe & du Peuple. Mais celui-ci ne commandoit point les armées ; il ne préſidoit point aux grandes aſſemblées, il n'approchoit point du Souverain qui gagnoit, par des largeſſes, les Membres du Corps de la Nobleſſe. Enfin, une République qui a un Chef inamovible, n'en eſt pas une.

Le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, fit paſſer les Pays-Bas de la Maiſon de Bourgogne dans celle d'Autriche. Maximilien reſpecta leurs priviléges : Charles V, avec plus d'ambition, eut aſſez d'eſprit pour diſſimu-

ler & pour montrer aux Flamands de l'eſtime & de l'attachement. Ce n'eſt point à moi, diſoit-il, de vouloir qu'un Peuple entier ſe conforme à ma maniere, c'eſt à moi de me conformer à la ſienne.

Un Roi qui ménageoit ainſi les Peuples, pouvoit tout attendre d'eux : le projet de la Monarchie univerſelle n'étoit pas un rêve. Charles V s'occupoit alors des moyens de le réaliſer. Si ce deſſein, le plus grand ſans doute depuis Alexandre, étoit ſorti de la tête d'un Roi ſans énergie, de celle de Maximilien, il pouvoit acquérir quelque réalité dans les mains de ſon petit-fils. L'Europe en fut perſuadée, & la Flandre ne le craignit point. François Premier embraſſoit dans le même tems cet eſpoir. Henri VIII ſe conſoloit de n'avoir point enfanté ce plan vaſte, dans la confiance qu'il étoit, par ſa ſituation maritime, le maître de l'équilibre de l'Europe. Plaignons les Peuples dont les deſtinées dé-

pendentdes délires de l'ambition des Rois; mais pardonnons aux Souverains qui conçoivent des projets capables de leur inspirer de grandes choses. Malheur à la nation dont le Monarque n'a jamais su penser à rien de grand, à rien de difficile. Charles-Quint vouloit former des Pays-Bas un seul Royaume; mais toutes ces Provinces avoient leurs loix & leurs priviléges qu'il falloit anéantir. Une crainte salutaire le retint; mais il les lia si bien l'une à l'autre, qu'il sembloit que cette union n'étoit rien moins qu'une Monarchie naissante.

Cause & origine de la Ligue.

Le Tyran qui lui succéda n'avoit pas son génie. Ce fils ingrat devint bien vîte un méchant Roi. En héritant de l'ambition de son pere, il n'eut pas une de ses qualités. La politique d'un Etat prend toujours sa teinte du caractere de son Roi; elle devint à Madrid ténébreuse, inquiete, hypocrite & incendiaire. Le Peu-

ple trembloit, les Grands craignoient, tous les Cabinets de l'Europe déteſtoient Philippe. Ces Miniſtres placés par Charles Quint, qui par leur prudence avoient rendu l'Eſpagne le levier univerſel de l'Europe, & bien plus que par ſes victoires avoient procuré à Charles cette prépondérance miniſtérielle qui accabla François Premier, s'étoient retirés du Conſeil de Madrid. Ce Duc, accuſé de lâcheté tant que Charles avoit vécu, & auquel on ſe permettoit d'écrire avec ironie d'Albe, imprima ſur les actions de Philippe ſon caractere de ſang & de feu. Il commandoit ſes Armées, & ne quitta le commandement que pour le remettre au Duc de Parme, qui avoit de grands talens; mais de ceux qu'un bon Roi condamne à une éternelle obſcurité, ou dont il ne ſe ſert qu'avec modération.

Les Rois n'ont jamais voulu croire que des peuples qui ſe ſont donnés, en vertu d'un contrat, ne ſont ni conquis

ni ſujets. Leur obéiſſance eſt conditionnelle. Philippe II, en ſuccédant à Charles-Quint, avoit juré de maintenir les priviléges des Pays-Bas. Après ce ſerment, les Députés des Provinces prêterent celui d'obéiſſance. Philippe ayant oublié qu'il n'étoit qu'une partie contractante, ſoumiſe à ſon tour à un pacte commun, les Flamands lui répondirent : Vous étiez notre Roi, quand vous obſerviez les conditions que nous nous étions impoſées. Notre liberté n'étoit aliénée qu'à ce prix. Vous trahiſſez votre engagement, nous redevenons libres.

On ne connoîtroit point les cauſes principales de la Ligue, ſi je ne ſortois de mon ſujet. Ce n'étoit point en Hollande que s'étoit élevée l'étincelle qui alloit l'incendier. Guillaume de Naſſau avoit pris hors de ſa patrie cette chaleur ſéditieuſe qui l'embrâſoit. L'héréſie qui déchiroit la France & l'Allemagne, parut au Prince d'Orange un moyen aſſez fort pour amener une révolution. L'exemple

de ces Electeurs qui l'avoient accréditée par des motifs d'intérêt, ne fut pas perdu pour lui. Il prévit que la réformation ne manqueroit point de procurer des Soldats à la Hollande. Après avoir été bon Catholique en Flandre, il sut être Luthérien en Allemagne, pour se ménager des Alliés. Il voyoit avec joie, que l'Espagne & la France se dépeuploient par des persécutions violentes. J'aime mieux, écrivoit Philippe à la Gouvernante des Pays-Bas, demeurer sans Etats, que de les posséder avec l'héréſie. La France n'étoit pas dans des dispositions plus tolérantes : elle venoit de s'opposer au mariage de Philippe & d'Elisabeth, parce que cette Reine étoit Protestante.

Ceux qui ont lu l'histoire du seizieme siècle me dispensent de bien des développemens ; ils savent qu'une agitation universelle avoit détruit l'harmonie établie entre toutes les Puissances. Un esprit soldatesque s'étoit emparé de toutes les têtes. L'Allemagne pullulloit

de ſoldats, la Suiſſe en regorgeoit, l'Italie étoit dans un état défenſif ; l'Eſpagne promenoit ſes armées, & la France en entretenoit juſqu'à trois. La vénalité avoit avili toutes les dignités eccléſiaſtiques, civiles & militaires : l'uſure, les banques & l'agiotage déshonoroient, par un luxe effréné, tous les Peuples,

Quelle plus belle occaſion pour un ambitieux ! Un déſordre général facilitoit tous ſes deſſeins. Quel motif plus impoſant qu'une guerre de religion ! quel appât plus ſéducteur, que ces manifeſtes dans leſquels on promet à des ſujets perſécutés, un aſyle de paix, une tolérance amie, une Patrie de laquelle n'approcheront jamais ni des Deſpotes ni des Inquiſiteurs ! C'eſt par de ſemblables moyens qu'on a toujours ſéduit les Peuples. Naſſau étoit sûr de leur ſuccès. On avoit vu en France Guiſe ſe ranger du parti catholique, parce que Rome & l'Eſpagne lui aſſuroient une protection

puiſſante : on avoit vu Condé commander les Proteſtans, parce qu'il n'y avoit plus de rang pour lui dans le parti catholique. On vit Naſſau, comme Condé, ſe mettre à la tête des réformés, parce qu'ils étoient ſoulevés contre Philippe, & qu'il n'y avoit à gagner pour lui, que dans la rebellion. La paix auroit également trompé Guiſe, Condé & Naſſau.

Les premieres entrepriſes des Hollandois reſſemblent entiérement à celles des rebelles François : Condé & Coligni ſont les modeles de Naſſau. Guiſe lui a inſpiré ſon audace. La Ligue de 1579 eſt imitée de celle des Gentilshommes François. L'adhéſion de Dom Juan d'Autriche reſſemble à celle de Henri III. Le même mouvement ſembloit mener les deux Etats à la révolte. Philippe influoit ſur les rebelles de France, & les ligueurs François étoient à leur tour imités par les Nobles des Pays-Bas. La populace compoſoit la force des armées des réformés. En Flandre, les plus indigens ſou-

tenoient la révolte. Condé répandoit en France des manifeſtes contre les Guiſes, & reſpectoit le Roi. En Hollande, les gueux avoient pris une deviſe qui annonçoit les bornes où finit l'attachement des ſujets.

Que prétendoit Philippe en ſe brouillant avec Eliſabeth ? Qu'avoit-il à eſpérer d'une guerre ouverte avec la France ? Où pouvoit le conduire ſon dévouement puérile à Rome ? Il falloit conſerver ſes Etats par la juſtice, ou conquérir des couronnes les armes à la main, & non point avec des Bulles. Ne voyoit-il pas toutes les Puiſſances intéreſſées à la révolte de la Hollande ? ne ſavoit-il pas que l'ambition de la Maiſon d'Autriche en avoit fait autant d'ennemis ? Il avoit eu la mal-adreſſe de ne point cacher qu'il vouloit faire des Provinces-Unies une place d'armes, pour porter la guerre en France, en Allemagne, en Angleterre & dans le Nord. On ſavoit que l'oppreſſion dans laquelle il tenoit les Hollandois

devoit ſa cauſe à l'envie de les réduire en Royaume, & qu'il ſe félicitoit de leur révolte, parce qu'il y voyoit une occaſion de les conquérir avec sûreté de conſcience.

A ces points capitaux, il s'en joint de moins importans, & qui ne furent pas de moindre conſéquence. Le faſte des Eſpagnols introduit dans les Pays-Bas, avoit obéré la Nobleſſe Flamande. Un Roi prudent ſeroit venu à ſon ſecours, & auroit occupé ces Nobles, qui ne demandoient que de l'or, & la guerre. Il auroit écouté le Cardinal Granvelle, ce Miniſtre dont le génie ne ſommeilla jamais, & qui ſervit ſi bien Charles Quint. Granvelle vouloit qu'on accordât aux Comtes d'Egmont & de Horn, une ſorte de prépondérance dans le Conſeil d'Etat; qu'on diſtribuât de l'argent aux Nobles, qu'on donnât à Naſſau de grandes dignités ſans fonction, & qu'on l'éloignât. Mais Granvelle ne devoit pas lui-même demander la récep-

tion

tion du Concile de Trente, & travailler avec tant de zèle à l'érection des Evêchés. Il y avoit déja long-temps que les Ecclésiastiques avoient perdu l'esprit & la décence de leur état. Le désordre des mœurs étoit universel. Que pouvoit-on alors attendre de ces Prêtres qui alloient au bal, portoient l'épée, pour faire leur cour au Prince d'Orange? Philippe connoissoit mal les droits & l'esprit de ses peuples. Il est des circonstances où un Roi, pour ne pas la compromettre, laisse reposer son autorité, comme on vit à Sparte les loix dormir, & Licurgue se taire. Philippe étoit dévot; mais son Clergé étoit trop riche pour l'être. L'Inquisition alarma les Prêtres : les nouvelles érections effrayèrent des Abbés opulens dont on vouloit diminuer les revenus. Les Moines murmuroient contre les confiscations. C'étoit le moment de suspendre les persécutions, de paroître tolérer ces désordres, & d'attendre tout du temps.

Guillaume avoit demandé la régence des Pays-Bas, pour la Ducheſſe de Lorraine dont il vouloit épouſer la fille. Philippe lui refuſa la main de cette Princeſſe, & conféra le gouvernement à Marguerite de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Des Etrangers gouvernoient ſous ſon nom. Le Peuple fut alarmé du grand nombre de troupes Eſpagnoles qui reſtoient dans les Pays-Bas, & n'avoit pas oublié que Philippe avoit juré de n'y plus revenir. On ſupportoit le joug Eſpagnol avec impatience; la Nobleſſe, ſans eſpoir de s'enrichir, voyoit avec jalouſie l'argent paſſer en Eſpagne par des taxes exorbitantes, & les dignités accordées aux Eſpagnols.

La Nobleſſe ſe ligua. Cette ligue fut nommée modeſtement *le Compromis*. Philippe de Marnix de Saint-Aldegonde l'avoit dreſſée, & quatre cents Gentilshommes l'avoient ſignée. A leur tête ſe trouvoient Louis, frere du Comte de Naſſau, Henri de Brederode, & les

Comtes de Culembourg & de Berg. Le nombre des factions renfermoit preſque toutes les familles.

La marche que les Conjurés d'Amboiſe avoient ſuivie, fut tenue par les Hollandois. Les uns & les autres reſpectoient le Roi, la religion, & tous les deux réclamoient liberté de conſcience, des privilèges & entière sûreté. Coligni avoit préſenté aux Etats de Fontainebleau la Requête des Réformés. Marnix préſenta celle des Flamans, à l'Infante de Parme. L'Infante exigea un ſerment de fidélité. Catherine de Médicis en avoit demandé un en 1565. La première avoit indiqué des Etats généraux pour remédier aux troubles; la ſeconde avoit employé en France le même remède: l'une & l'autre avoient à leur tour été contraintes de céder.

Ainſi Philippe laiſſoit s'affranchir trois cents cinquante villes fermées de murailles, & ſix mille trois cents bourgs très-conſidérables, perdoit des ſoldats

& une population nombreuſe. Le Duc d'Albe ſavoit multiplier les victimes, remplir les priſons du Saint-Office, allumer des bûchers; mais il ne ſavoit point ramener des ſujets. Le ſang d'Egmont & de Horn crioit vengeance (1). La conquête du Brabant avoit trop vîte enflé l'orgueil du Duc d'Albe qui n'avoit point attendu que ſon Roi lui décernât une ſtatue; il en demanda une, & en ordonna l'érection. Naſſau fuyoit; mais ſa fuite cachoit de grands deſſeins. Louis, ſon frère, levoit des troupes en Allemagne & entroit dans la Friſe. Déja d'Aremberg eſt défait.

Perſécutés ſur terre, les Hollandois

(1) Un Conſeil préſidé par Jean de Vargas ajourna les Seigneurs qui avoient ſigné la Requête préſentée à la Gouvernante. Les Noncomparans furent déclarés coupables. Les Barons de Battenbourg, le ſieur Dandelot furent décapités. La maiſon du Comte de Cullembourg où les aſſemblées s'étoient tenues, fut raſée.

ſuivent le conſeil de Coligni qui, du ſein de la France, veilloit ſur eux, & ſe réfugient dans leurs vaiſſeaux. Vingt-quatre navires piratoient le long des côtes. La priſe de la Brille les rendit maîtres de la Hollande (1). Naſſau fut rappelé : toutes les villes lui prêterent, en qualité de Gouverneur, le même ſerment qu'elles avoient toujours prêté aux Gouverneurs nommés par Philippe. Ils croyoient prouver au Roi que, toujours ſoumis à l'autorité légitime, ils n'étoient rebelles qu'envers le Duc d'Albe. Philippe feignit de le croire, & rappela le Duc. Ce terrible Miniſtre ſe vanta, en ſortant des Pays-Bas, d'avoir fait périr dans l'eſpace de ſix ans, plus de dix-huit mille hommes par la main du bourreau.

Requeſcens, plus humain, battit cependant auprès de Grave, Louis de Naſſau qui amenoit un ſecours d'An-

(1) Hormis Amſterdam & Schoonhoren.

glois. Leyden avoit été inondé pour forcer les Eſpagnols à une prompte retraite. Requeſcens étoit mort; il avoit été obligé, pour ſe ſoutenir dans les Pays-Bas, d'emprunter des ſommes néceſſaires au paiement des ſoldats. Philippe prodiguoit ailleurs ſon or; & pendant qu'il élevoit des Monaſtères, & qu'il offroit au Roi de France quatre cents mille écus par an, pour faire la guerre aux Proteſtans, il perdoit, par une banqueroute frauduleuſe, la confiance des Etrangers, & l'eſtime de ſes ſujets: ſes troupes n'étoient point payées. Philippe permit au Conſeil d'Etat de ſe mettre à la tête du Gouvernement: ce parti étoit ſage; mais on ne rappeloit point les troupes: ces ſoldats que Philippe ne payoit plus, ſe mutinèrent: les Habitans marchèrent contr'eux. Maeſtricht & Anvers furent pillés: ces déſordres hâterent la pacification de Gand. Toutes les Provinces firent la paix entr'elles: l'union paroiſſoit générale.

Don Juan d'Autriche avoit ſuccédé à Requeſcens ; il avoit été reçu dans les Pays-Bas, après avoir renvoyé la milice Eſpagnole ; cette dure condition lui peſoit peu : il ſavoit qu'elle flattoit Philippe qui auroit pu ſoupçonner, dans ſon refus, des vues ambitieuſes, & le projet de nuire à ſes deſſeins ſur l'Angleterre, en retenant les troupes dans les Pays-Bas. Ces troupes périrent de faim & de froid en Italie où elles avoient demandé le paſſage.

Le Prince d'Orange élu grand Bailli du Brabant, & devenu le Chef viſible d'une Confédération nombreuſe, ayant appris par des lettres interceptées en France, que Philippe avoit voulu tromper les Confédérés, « & que Don Juan » alloit recommencer la guerre, em- » pêcha les Provinces de Hollande & » de Zélande dont il étoit Gouverneur, » & dans leſquelles la Religion réfor- » mée avoit jeté de profondes racines, » de ſigner la pacification de Gand, &

» de rentrer ſous le pouvoir arbitraire
» du Roi d'Eſpagne. Don Juan ne tarda
» point en effet de ſe rendre maître de
» Namur. »

Juſques-là Naſſau ſe montre par-tout ; perſonne ne partage ſa gloire. Les Réformés de France venoient groſſir ſon armée. Huit mille hommes puniſſoient par une déſertion effrayante, un Gouvernement déchiré par le fanatiſme des uns, & par l'ambition des autres. Quel bien juſques-là en réſultoit-il pour cette Nobleſſe Flamande qui répandoit ſon ſang, & conſommoit ſa ruine ? L'affranchiſſement de la patrie n'étoit point le terme de tant d'efforts : elle prouva que des Nobles ne ſe révoltent que pour devenir oppreſſeurs à leur tour. Du moment que le rétabliſſement de la féodalité leur parut impraticable, leur ardeur ſe ralentit. On fut convaincu qu'il n'appartient qu'au Peuple de créer une République : cette réflexion eſt dure, mais elle eſt vraie.

Les privilèges accordés aux Eglises réformées avoient aigri les Catholiques. L'Artois, le Hainaut, & quelques Places Valonnes étoient entrées dans la faction des Mécontens : il n'en falloit pas tant pour désunir la Ligue. Un parti prépondérant s'éleva contre Nassau. L'Archiduc Mathias fut nommé Gouverneur des Pays-Bas. Tout ce que put la faction de Nassau, ce fut d'y mettre la condition que Guillaume seroit le Lieutenant de l'Archiduc; qu'il n'ordonneroit rien sans son consentement. Les talens du frère de Rodolphe n'inspiroient point de jalousie à Guillaume. Mathias étoit un médiocre Général, & un plus médiocre Politique : il n'apportoit point dans sa nouvelle dignité l'ambition ni la soif des richesses, encore moins l'ardeur des combats. Il n'aimoit point assez les Protestans pour les ménager. Il demanda sa retraite & une pension ; il obtint l'une & l'autre.

Alexandre, Duc de Parme, s'avan-

çoit avec des troupes Eſpagnoles. Dom Juan ne vivoit plus. Le Gouverneur prit d'aſſaut Maeſtricht, & ramena à l'obéiſſance du Roi l'Artois, le Hainaut & la Flandre Valonne. Avant cette conquête, il ne reſtoit plus à Philippe que trois Provinces.

Dans l'état de détreſſe où la diviſion des Proteſtans & des Catholiques plongeoit les Provinces-Unies, la Souveraineté fut offerte à tous les Princes de l'Europe : aucun d'eux ne voulut recevoir ce préſent dangereux. Tous redoutoient la puiſſance de la Maiſon d'Autriche ; & pas un d'eux ne voulut croire que les Provinces ſe formeroient un jour & deviendroient une République floriſſante. Henri III, accablé d'ennemis, entouré de factions, rejeta cette offre. Catherine de Médicis, qui cherchoit par-tout des trônes, pour faire de ſes fils autant de Rois, négocia pour le Duc d'Alençon. Si ce Prince eût ſuivi les longues & ſages inſtructions de ſa mère,

il eût donné à la France de nouveaux Etats, & la Hollande auroit un Bourbon pour maître.

Le démembrement de plusieurs Provinces, engagea Guillaume à resserrer la confédération. Ce Traité mémorable d'Utrecht fut signé le 23 Janvier 1579 : le souvenir doit en être cher aux Hollandois. La Province de Gueldres, le Comté de Zutphen, les Provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise, d'Overyssel, de Groningue & Omlandes furent les Provinces fondatrices de la République. Les autres se flattoient d'obtenir leur affranchissement par des négociations. Le Conseil de Madrid confirma en effet par un diplôme leurs privilèges ; mais il prit en même temps des mesures pour qu'elles n'osassent plus réclamer leurs anciens droits. La Confédération prit le nom de *Provinces-Unies*, nom qui lui est resté. Les Villes d'Anvers, de Bruges, de Breda, d'Ypres & plusieurs autres en-

trèrent enſuite dans l'union : elles avoient juré d'être ſi bien liées, que toutes ne ſembleroient former qu'une ſeule Province : elles ne pouvoient être ſéparées l'une de l'autre, ni aliénées par ceſſion, donation, mariage, & ſous aucun prétexte qu'on pût imaginer. On devoit fournir à toutes les Provinces de l'union, les ſecours néceſſaires contre les ennemis qui voudroient les attaquer: elles devoient fortifier d'un commun accord les villes frontières; chacune conſerva ſes loix; ſes Magiſtrats, ſon indépendance. Mais pour donner à toutes les parties le même eſprit, non-ſeulement elles renoncèrent au droit de traiter en particulier avec les Etrangers; mais on forma un Conſeil commun ſous le nom d'Etats Généraux, dont la durée devint bientôt perpétuelle. Il fut libre aux Catholiques d'accéder à l'union. La tolérance religieuſe fut recommandée, hormis en Hollande & en Zélande, où les Réformés compoſoient le parti dominant;

qui se réserverent d'agir suivant les circonstances. Ainsi on vit pour la première fois l'hérésie fonder une République, & promettre à tous les Sectaires, sous l'oriflamme de la liberté, un asyle & une patrie. Puisse cette révolution servir d'exemple à tous les Monarques, & glacer leur main toutes les fois qu'ils seront pressés par des Ministres sans génie, de signer un Edit de proscription ! Puissent-ils se dire, en jetant les yeux sur la Hollande : elle s'est formée de nos débris. Nos bannis ont jeté ses fondemens ; nos sujets ont donné des soldats, une population féconde à des marais stériles, & à des côtes désertes. Le sujet qu'on bannit ne meurt point ; il porte dans des lieux amis qui le reçoivent, ses bras, son industrie & sa famille ; il devient bientôt redoutable à la puissance qui l'avoit persécuté.

Le projet de Guillaume n'étoit plus un mystère à la Cour de Madrid. Cette Cour pressoit l'Empereur, qui avoit

offert sa médiation, & qui traitoit de la paix à Cologne, de mettre fin à ces troubles. Guillaume prévint le coup que la paix alloit lui porter, & se hâta de pousser la Confédération à cette extrémité où tous les rapports sont détruits entre le Roi & le sujet, & où l'un a tout à redouter, & l'autre ne peut plus user de modération. Il fit déclarer Philippe déchu de cette souveraineté (1).

Le Duc d'Alençon accouroit : Guillaume ne redoutoit point ce nouveau maître; il lui imposa des loix Le Duc devoit lui céder la souveraineté de quelques unes des Provinces confédérées : celles de Hollande, de Zélande, d'Utrecht étoient disposées à le choisir pour leur Souverain. Amsterdam & Gouda s'opposoient seules à son élévation. Un assassinat coupa le fil de ses destinées : ce forfait fut le crime de tous. Sa mort

(1) Cette déchéance fut proclamée le 26 Juillet 1581.

étoit desirée par ses rivaux & par ceux qui voyoient avec indignation le futur Tyran de la République. Philippe ne sut point profiter du trouble que cet assassinat avoit jeté parmi les Confédérés. Dans quelles mains les Hollandois vont-ils tomber ? Le Duc d'Alençon les a traités avec mépris ; il s'est déshonoré par une perfidie.

Le Duc de Parme poursuivoit ses conquêtes : d'Undermonde, Gand, Bruxelles, Malines & Nimègue étoient soumises. Les Hollandois offroient une seconde fois la souveraineté à Henri III. Ce Roi, préoccupé des Etats de Blois, & plein des vengeances qu'il méditoit contre les deux sujets les plus audacieux de son Royaume, ne pouvoit se prêter aux desirs des Hollandois, qu'il servit néanmoins par le refus fait à l'Espagne du passage des troupes, & par les entraves qu'il mit à sa correspondance, à ses traites, à son commerce, & en interceptant les lettres qui venoient de la

Cour de Madrid. Eliſabeth refuſoit ſon aſſiſtance aux Provinces-Unies par une de ces erreurs politiques, difficile à juſtifier. Elle ordonna à tous les vaiſſeaux Hollandois équipés en guerre de ſortir de ſes ports : elle conjuroit la France de ſe liguer contr'eux. Dans le même temps des Députés entreprenoient de prouver à cette Reine que ſes droits ſur la Hollande étoient inconteſtables, & qu'ils lui étoient tranſmis par Edouard III qui avoit épouſé la fille de Guillaume de Bavière, Comte de Hainaut & de Hollande ; que la Maiſon d'Autriche n'avoit des droits que par la ſucceſſion de la ſeconde fille du même Guillaume de Bavière.

Peu de mois avant l'aſſaſſinat du Prince d'Orange, un jeune Héros s'étoit préſenté ; il étoit ſans patrimoine, ſans crédit, ſans fortune. Il pleuroit encore la mort de Condé ; mais il avoit ſa renommée, un parti qui devoit être précieux aux Réformés ; pour amis de vieux

guerriers ; pour Conſeillers, Mornai, Sulli, Sanci & quelques ſages. Il avoit envoyé en Hollande un Ambaſſadeur trop peu faſtueux pour être écouté : ce n'étoit point un héros, c'eſt le Duc d'Alençon que Guillaume demandoit. Le Prince de Béarn offroit d'être le Lieutenant-Général du Duc, dans le cas que ce Prince voulût revenir. Il acceptoit dans l'hypothèſe contraire, la ſouveraineté aux mêmes conditions qu'on l'avoit donnée au Duc. Il promettoit d'entretenir un corps de cinq mille hommes, & faiſoit valoir ſon zèle pour la réforme & ſa haine contre l'Eſpagne. Après le retour de Calvart, ſon premier Ambaſſadeur, il avoit confié cette négociation au ſage Dupleſſis-Mornai qui ne fut pas plus heureux. Combien Henri étoit digne de pitié ! eh ! qu'il étoit éloigné de prévoir qu'il monteroit ſur le trône de France ! L'incertitude de ſon état, ſon indigence, les dangers auxquels il étoit expoſé ; la crainte de

voir ſon parti diſperſé, l'engageoient de tout tenter pour s'aſſurer une fortune permanente. Il avoit demandé la main d'Eliſabeth qui la refuſoit à tous les Princes, tandis qu'elle donnoit ſon cœur à tous ſes favoris. Eh ! que n'avoit-il épouſé la veuve aimable de François II ? En dot il auroit reçu le ſceptre d'Ecoſſe. Marie n'auroit point porté ſa tête ſur un échaffaud; ſes Etats n'auroient jamais paſſé ſous la domination de l'Angleterre ; le Parti réformé, privé de ce Chef, auroit conſenti à la paix dix ans plus tôt : ainſi dans moins de quinze luſtres, la France laiſſoit échapper les trônes de Pologne, d'Ecoſſe, & la ſouveraineté des Pays-Bas.

Eliſabeth avoit enfin envoyé un de ſes favoris. L'imprudent Leyceſtre, fier de l'amour de ſa Reine, croyoit devoir agir en maître. Les Hollandois ne penſoient pas lui accorder trop, en lui prodiguant l'épithète d'excellence qui étoit alors réſervée aux Rois. Son deſpotiſme

fut si outré qu'Elisabeth rappela un Ambassadeur plus propre aux veillées de l'amour qu'aux soucis du Trône. Il sembloit que Philippe avoit oublié les Provinces-Unies ; il se préparoit à attaquer l'Angleterre. Le Duc de Parme, obligé de laisser sans défense les Places conquises, avoit reçu un ordre d'entrer en France.

Ces Provinces étoient revenues à la Maison de Nassau. Maurice à peine âgé de dix neuf ans, avoit été nommé Gouverneur de Hollande, de Zélande & d'Utrecht : on lui avoit déféré le commandement des armées de terre & de mer. Guillaume, son cousin, étoit Gouverneur de Frise & de Groningue. Maurice fut digne de se mesurer avec le Duc de Parme : on venoit apprendre sous lui l'art de la guerre. Les jeunes François venoient en foule commencer sous ses drapeaux un apprentissage guerrier. Aimable Nation ! on la vit toujours aussi empressée de voler aux combats, aussi

affamée de lauriers, qu'ardente à rechercher les plaisirs, l'amour & les fêtes. Maurice gouverna avec gloire les Provinces-Unies pendant quarante années, non sans soupçon d'avoir aspiré à la souveraineté. La mort de Barneveld condamné par une de ces Chambres que le Despote crée à son gré, & dans laquelle des Commissaires vendus livrent à la haine du Tyran la victime que son doigt a signalée; cette mort injuste enleva à la Maison de Nassau l'estime & le cœur des Hollandois.

Le Duc de Parme étoit mort : mais Philippe vivoit encore; il tendoit un piège aux Hollandois. Il offrit sa fille Isabelle en mariage à l'Archiduc Albert, & lui donnoit en dot la Bourgogne & les Pays Bas, à condition que ces Etats lui reviendroient *en cas qu'il ne vint aucun enfant de ce mariage* : l'Archiduc étoit vieux. Les Hollandois apperçurent ce leurre trop grossier : Maurice rejeta cette proposition, sans s'inquiéter

s'il pouvoit déſormais parer tous les coups ſans le ſecours de la France, réduite à une neutralité abſolue par le Traité de Vervins.

Philippe étoit convaincu de la ſupériorité que ce Traité lui donnoit ſur les Pays-Bas ; il étoit tenté de la déployer ; mais Henri IV régnoit alors : il n'aimoit point les Eſpagnols. Les armes de ce Roi guerrier intimidoient la Cour de Madrid, & tenoient toutes les Cours en ſuſpens. La France avoit repris toute ſa prépondérance, & paroiſſoit dans ces premiers inſtans, la ſeule puiſſance guerrière de l'Europe. La trêve fut conclue par la médiation de la France & de l'Archiduc. La Hollande s'empreſſa de la ſigner, moins par la crainte des Eſpagnols, que des François. Déjà Maurice ſuſpectoit la France, & craignoit une invaſion dans les Pays-Bas. Eh quoi ! déjà des craintes ! Le ſentiment ſi doux de la reconnoiſſance, eſt donc muet dans les Républiques ? En eſt-il

une qui ne ſacrifie tout à une politique toujours arbitraire ? Eh ! qu'eſt-ce donc que cette politique verſatile des Etats, qui eſt tour-à-tour la ſauve-garde & l'ennemie des Nations, qui fait taire dans le cœur d'un Peuple Républicain, l'humanité, l'amitié, efface les ſouvenirs de longs & ſignalés ſervices ? Qu'elle eſt odieuſe lorſqu'elle exige que des Rois juſtes fomentent chez l'Etranger qu'on redoute des rebellions qui l'affoibliſſent ſous le prétexte d'un équilibre pacificateur ; elle a armé mille bras contre le plus fort. Souvent perſonnelle & injuſte elle a troublé le monde pour ſatisfaire l'ambition d'un ſeul. Toute entière au préſent, rarement elle a lu dans l'avenir : combien de ſermens elle a violés ! que de traités elle a rompus ! Le glaive tombe rarement de ſes mains.

J'ai vu cependant le fer deſtructeur dans le fourreau ; je l'ai vue fatiguée d'effrayer les Nations, donner des règnes de paix au monde. Elle a conſenti quel-

quefois de prendre les formes auxquelles des Miniſtres, amis de la paix l'aſſujettiſſoient par les efforts de leur génie. Je l'ai vue marcher d'un pas meſuré ; je l'ai entendu parler avec ſageſſe ; j'ai cru deviner l'efficacité des plans qu'elle concevoit dans le ſilence de la méditation. Sous de pareils traits, que la politique eſt conſolante, & qu'elle reſſemble bien au Miniſtre que la France eſtime, & qui vient de terminer une révolution glorieuſe dans l'autre Continent ! L'hiſtoire s'arrêtera toujours avec complaiſance devant lui, & toujours elle empruntera de l'éloquence ſes couleurs & ſes pinceaux. Puiſſé-je avoir ſouvent à parler de lui ! (1)

(1) M. le Comte de Vergennes.

LES
TROIS LIGUES
COMPARÉES ENSEMBLE.

QUELLE eſt la nature & l'objet de la Ligue des Provinces-Unies.

J'AI dit ce que fut la Hollande avant de paſſer ſous la domination Autrichienne. On a vu ce qu'elle étoit quand elle ſe révolta ; & quels ſont les moyens dont elle s'eſt ſervie pour parvenir à l'indépendance : il me reſte à définir ſa nouvelle conſtitution, avant d'entreprendre une comparaiſon que l'Académie a demandée.

Les ſept Provinces-Unies compoſent la République de Hollande, dont les

Etats

Etats-Généraux paroiſſent les Chefs. Elles doivent à l'intérêt général, le ſacrifice de l'intérêt individuel. Si on les parcourt ſéparément, chacune offre un Etat indépendant ; on retrouve autant de Républiques qu'il y a de Villes en poſſeſſion du droit d'envoyer des Députés aux Etats-Généraux. On eſt embarraſſé d'appercevoir le fil qui de chacune ne fait qu'une partie d'un tout. Chacune a ſon Tribunal, ſon Conſeil, leve des impôts, fait battre monnoie, a droit de vie & de mort ſur ſes ſujets, exerce enfin une pleine ſouveraineté.

Les Etats-Généraux ſont à chaque Province, ce que la Diète de l'Empire eſt à chaque Cercle d'Allemagne : c'eſt là que la paix & la guerre ſont réſolues. Huit cents Députés ſe réuniſſoient autrefois dans ces aſſemblées. Ce nombre qui repréſentoit en effet un peuple libre, fut bientôt réduit. L'exceſſive dépenſe qu'une aſſemblée auſſi nombreuſe entraînoit, ſervit de prétexte à cette réduc-

tion. Un ſeul Député porte aux Etats le vœu de ſa Province. Chaque Province n'a point perdu le droit de doubler & même de multiplier ſes repréſentans : mais ce droit eſt devenu illuſoire par la privation du ſuffrage. Vingt voix ne peuvent en valoir qu'une, & vingt Députés n'ont que la pondérance d'un ſeul. Soixante-ſept Villes ont ſoixante-ſept Votans. Les ſept Provinces préſident à leur tour aux Etats ; chaque Préſident n'a droit de ſiéger qu'une ſemaine. Les Etats-Généraux ſont Souverains des Pays conquis depuis l'union, du Brabant Hollandois, du Limbourg Hollandois, de la Flandre Hollandoiſe & du quartier de Venlo.

Si on creuſe plus avant dans les fondemens de la République, on voit que ce n'eſt point aux Etats-Généraux qu'il faut chercher réellement la toute puiſſance ; mais dans les Etats de chaque Ville. Chaque Province ſtipula ſes privilèges, détermina ſes réſerves. Les

Etats-Généraux n'exercent point de souveraineté sur elles. Le sol ap
modifications qu'on remarque dans leurs conventions respectives. Trop de méfiance altéra la constitution naissante. Il étoit facile de prévoir qu'en consentant à ne donner la derniere sanction aux Réglemens & aux Traités que sur l'unanimité des suffrages, on s'exposoit à des querelles intestines, à une lenteur capable de faire échouer les plus grands projets. La Hollande & la Zélande qui sont maritimes demandent continuellement aux Etats-Généraux des fonds pour l'entretien d'une flotte. Gueldres, Overyssel, & celles qui sont éloignées des côtes, & qui ont moins à craindre, élèvent presque toujours une voix négative. L'intérêt individuel s'oppose à la splendeur de la République. On délibère, on négocie. Dans le même temps l'ennemi promène ses escadres autour des possessions Hollandoises, s'empare des Comptoirs sans défense, & des vais-

ſeaux marchands abandonnés ſur les mers. Les Ambaſſadeurs des Puiſſances intéreſſées à prolonger l'indéciſion de la République, corrompent les Députés des Villes oppoſantes, & rendent mépriſable un Corps dont l'organiſation eſt ſi vicieuſe. On a vu cependant (1) Amſterdam voter ſeule contre toutes les Villes, & ſon ſuffrage l'emporter. Je ne dis point que, violentée par les Cours étrangères, la République n'ait quelquefois renoncé à l'unanimité. Le traité de Weſtphalie & celui de la triple alliance furent ſignés, en dérogeant à la Conſtitution, & on fit bien.

Tel eſt le tableau des Provinces-Unies; ce n'eſt point celui d'un Peuple bien adminiſtré : peut-il être heureux ſous tant de Souverains? Le Magiſtrat d'une Ville fait des loix, & leve des impôts. L'habitant paie; il le faut. Les Etats Provinciaux qui réagiſſent ſur ceux

(1) C'étoit en 1680.

de la Ville ont auſſi des beſoins qui embraſſent l'univerſalité de la Province : ils impoſent à leur tour ; l'habitant paie. Les Etats-Généraux qui ont une plus grande étendue de pouvoir, & qui forment le centre de tous ces rayons, demandent des tributs plus conſidérables : l'habitant paie, & ce qu'il y a de merveilleux, il paie & ſe tait : en temps de guerre, il paie quatre fois plus encore, & ſe tait. Il eſt vrai que ce qui ruineroit un peuple borné au produit du ſol, ne frappe que légèrement ſur le Hollandois. D'une extrémité à l'autre, les Pays-Bas ont au plus ſoixante-cinq lieues ; leur largeur eſt de trente-huit (1). Un eſpace auſſi limité ne préſente point des aſſiſes pour un impôt. Il faut ſe replier ſur l'habitant, & revenir ſur lui ſous mille formes ; il faut frapper ſa tête de capitation, d'impôts & de taxes exorbitantes. Il

(1) Ce qui fait 165 lieues de tour.

n'eſt habillé, il ne reſpire l'air, il n'eſt nourri qu'après avoir payé des dixmes ruineuſes. Le commerce vient à ſon ſecours ; l'impôt retombe ſur le bénéfice, & l'opulent citoyen paie volontiers en or, l'impôt qu'il ne peut acquitter en denrées. Jamais le Hollandois n'a pu, toute impoſition prélevée, retirer de ſon argent au-delà de trois pour cent, parce qu'il ne peut aſſurer ſon prêt ſur des fonds territoriaux : de-là vient l'abondance de l'argent & la facilité des Hollandois à prêter.

Quand la Hollande briſa ſes fers, elle ne s'aveugla point ſur la médiocrité de ſon domaine. Elle dut renoncer à l'eſpoir de s'agrandir par des conquêtes, & à la prétention de former jamais une puiſſance terrienne. Elle ſe jugea, & imita les Romains qui avoient élevé avec des ſoldats une barrière pour remplacer celles que la nature ne leur avoit point données. Sa barrière conſiſte dans les alliances qu'elles a faites, & dans les avantages que ſa puiſſance maritime

lui procure entre la France & l'Angleterre qui ſont les ſeuls ennemis qu'elle ait à redouter, & les ſeuls amis qui puiſſent la défendre. Son embarras eſt extrême quand la guerre arme ces deux puiſſances l'une contre l'autre, & quand ſa politique l'oblige de ſe liguer contre ſa débitrice. Ses remparts ſont encore dans ſa marine & dans ſes richeſſes. Amſterdam tient une bourſe ouverte à toutes les Puiſſances. Eh! qu'elle ſent bien l'importance que ſon argent lui donne! Qu'elle ſait bien que, hormis Londres, elle ne craint ſur mer & dans ſes atteliers ni rivaux, ni concurrens : ſon or lui procurera toujours les ſoldats de la France, de l'Allemagne, la miſice des Suiſſes. Si la France s'arme contr'elle, & que l'Empire ſoit neutre, ſon or attire la marine Angloiſe, & recrute chez l'Etranger une armée de cent mille hommes (1). Si tout lui manque, elle

(1) En 1701 les Etats-Généraux avoient cent deux mille hommes de troupes de terre à leur

achète la paix. Comme elle ne peut rien perdre de ſon terroir, elle croit n'avoir rien perdu, quand ce n'eſt que de l'or. La dette nationale qui effraie tous les Etats ne lui inſpire aucune crainte : elle l'a vue monter à un milliard de florins, & a ſu la diminuer en moins de deux luſtres. Son commerce, ſes comptoirs, ſes manufactures, ſon induſtrie, ſa ſobriété; voilà ce qu'elle conſerve toujours & ce qui l'enrichira toujours. Je mentirois ſi je n'ajoutois qu'elle montra ſur les mers ſes pavillons victorieux. Qui jamais auroit penſé qu'un jour Utrecht & la Haye verroient les Ambaſſadeurs de Louis XIV mendier la paix, & la Hollande devenir l'oracle des plus orageuſes négociations, & oſer commander à

ſolde. Il s'en falloit beaucoup qu'ils fuſſent levés dans les Etats de la République; c'étoient des Suiſſes, des Ecoſſois, des Vallons, des Allemands Il y a preſque en tout tems au ſervice de la Répnblique, dix mille Suiſſes & vingt mille Allemands.

Louis XIV de détrôner ſon petit-fils qu'il avoit placé ſur le trône des deux Eſpagnes ?

La néceſſité demandoit dans les premières criſes de la République, un Chef un Capitaine Général. Guillaume, qui avoit préparé la révolution, fut choiſi. Pendant long-temps on ne ſut ſi l'on devoit ſe donner une forme monarchique, ou s'il étoit poſſible de former un Etat Républicain. Les Nobles paroiſſoient vouloir établir une féodalité abſolue, & Guillaume n'aimoit ni la féodalité, ni la République. Dans cet état d'incertitude on choiſit le Stathoudérat qui concilioit les deux partis : cette Magiſtrature flattoit le Peuple, parce qu'elle n'exigeoit point un luxe royal & abſorbant. Nul Etat n'a ſu auſſi bien calculer que les Etats populaires, la forme d'adminiſtration qui convenoit le mieux à ſon économie. Nul na ſu réduire avec autant de ſageſſe, la partie repréſentative & dévorante à un entre-

tien modique & ſuffiſant. Ce n'eſt point parmi des Républicains que les Régens, les Adminiſtrateurs s'enrichiſſent. Cette claſſe eſt la plus pauvre de toutes, parce qu'elle eſt réduite à la olde, & qu'elle ne peut s'adonner au Commerce.

Qu'eſt-ce que le Stathouder ? C'eſt un Magiſtrat dont la perſonne aujourd'hui eſt ſacrée, qui influe ſur toutes les affaires de la République, qui tient ou par la ſéduction ou par les prérogatives de ſa place, les Etats-Généraux dans la dépendance, & qui trouve toujours un parti dans des villes que la jalouſie diviſe. Ce ſont les Etats-Généraux qui nomment les Ambaſſadeurs. S'il confirme ou rejette les élections, s'il deſtitue les Bourguemeſtres, s'il eſt l'arbitre de tous les démêlés, s'il nomme les Juges, s'il eſt Chef des Cours de Judicature, & tout à-la-fois Général & Amiral : qu'importe que la République ſeule ait le droit de faire la paix & de décla-

rer la guerre ? n'a-t-il point placé ſes créatures parmi les Députés ? Tous ceux qu'il a confirmés dans leurs places, ne lui ſont-ils point dévoués? Ses Ambaſſadeurs n'intrigueront-ils point pour lui dans les Cours ? N'eſt-il pas l'ame ſecrete de toutes les délibérations ? Qui l'empêchera de lancer une étincelle & d'attiſer l'incendie ?

Guillaume avoit déja trop étendu les privilèges de cette dictature. Ses ſervices avoient rendu ſa maiſon chère à la République. Des dangers nouveaux firent élever Maurice à la même place. Frédéric, Henri marchèrent ſur ſes pas. Guillaume II fit ſigner la paix de Munſter. La Maiſon de Naſſau offroit un exemple rare en préſentant dans la même famille une ſuite de Héros.

Enfin la faction des Nobles qui avoit toujours été contraire à cette Maiſon l'emporta : & elle devoit l'emporter auſſi-tôt qu'on voudroit conſidérer le danger d'entretenir un Stathouder inamo-

vible. Le Stathoudérat fut aboli par un décret terrible ; on fit plus, on jura de ne jamais le rétablir. Quand les Athéniens supprimèrent l'Archontat, ils n'employèrent ni moins de violences ni moins de mépris ; mais le décret des Athéniens subsista ; la Hollande révoqua le sien presqu'aussi-tôt. La Haye appella Guillaume à son secours, & fut imitée par les autres Provinces : plus on avoit voulu lui ravir, & plus on lui donna. Son pouvoir ne différoit point de la Royauté. Une révolution singulière l'ayant placé sur le trône d'Angleterre, les Hollandois refusèrent de nouveau de nommer un Stathouder général ; mais Guillaume IV l'étoit de Frise & de Groningue. C'étoit un héritage patrimonial ? Les Etats provinciaux de Gueldres lui conférerent cette dignité. Une sédition détermina la Zélande à suivre l'exemple de Gueldres. Le reste de la Hollande le proclama avec un empressement inoui. La puissance de la Maison de Nassau fut élevée à

un si haut dégré, qu'on vit une femme remplir le Stathoudérat avec une sorte de despotisme.

Reconnoît-on à ces variétés continuelles, un gouvernement bien ordonné? N'y voit-on pas plutôt un colosse mal proportionné, dont le sang circule inégalement, & jamais avec assez d'abondance vers le cœur? Pourquoi les Hollandois qui, après la démission de Guillaume III, se sont gouvernés avec gloire & sans chef environ un demi-siècle, n'ont-ils point conservé cette indépendance? Croient-ils maintenant pouvoir renverser le Stathoudérat? Se dissimuleroient-ils que, sans une crise violente, ils ne parviendront point à anéantir cette Magistrature? Il en coûta la vie à Barneveld pour s'être déclaré contre Maurice. Jean de Wit fut tué par le peuple vendu à la Maison de Nassau. J'entends encore retentir, non loin de moi, les inutiles plaintes des Etats contre le Stathouder.

Le partage égal de l'autorité séduit

au premier coup d'œil ; mais cette illuſion s'efface à l'examen. La Province qui a une plus grande population, celle qui par ſes richeſſes peut procurer à l'Etat une grande conſidération, & dans le beſoin des Alliés ; celle-là vaut mieux que la Province pauvre, inculte & mal peuplée, qui eſt plutôt une charge qu'un ſoutien. Amſterdam & Leyde, Utrecht & Rotterdam réuniſſent ſur elles preſque tous les intérêts de la République. Elles devroient avoir, non point une prépondérance nominative, mais proportionnée à leur valeur réelle. C'eſt mal entendre le principe de l'équilibre, que d'admettre une égalité nominative ; ce n'eſt qu'un vice de plus dans la conſtitution.

Le Traité d'Utrecht a-t-il prévenu toutes les diviſions inteſtines ? Non : je vais plus loin, cet effort étoit impoſſible : les Catholiques & les Proteſtans avoient concouru au même but. Les uns & les autres vouloient être ménagés. Là

où les Catholiques étoient en force, les Réformés furent répouſſés. Ceux-ci humilièrent à leur tour les Catholiques. On ne prit point des tempéramens ſages & on eut tort : ce n'eſt pas que je croie qu'on peut mener de front deux Religions ; l'une des deux ne ſera que tolérée, tandis que l'autre ſera dominante. Un ambitieux qui ſe déclarera le protecteur de l'une, ſera sûr d'avoir un parti. Ainſi s'éleva Guillaume avec l'aide des Réformés, comme Conſtantin qui avoit fait revivre le Chriſtianiſme preſque aboli par Dioclétien, pour oppoſer une faction à ſes Collegues ſoutenus par la ſecte ancienne. La tolérance tardive que les Catholiques ont enfin obtenue, & qu'ils partagent avec les Juifs, ne peut pas juſtifier la Hollande.

Préſentons maintenant le tableau phyſique des Provinces-Unies. Se placer ſur les limites de la France & de l'Allemagne ; n'avoir point de barrières contre l'une ; élever de foibles boulevards con-

tre l'autre ; craindre la Pruſſe ſur les limites de Gueldres, l'Eſpagne autour de ſes colonies ; rencontrer par-tout des Anglois rivaux : telle eſt la Hollande. Peu de territoires, des richeſſes dues à la bienveillance ou à la mal-adreſſe des autres Puiſſances : telle eſt encore la Hollande. N'oſer reculer ſes frontieres, diſputer la terre à l'eau, vivre ſous un ciel menacé de continuelles tempêtes, tel eſt le Hollandois. Heureux d'avoir été pouſſé par la néceſſité & par les malheurs qu'il fuyoit dans ſa Patrie. Sur les traces des Portugais, il conquit les Indes orientales : c'eſt-là qu'il a dreſſé des comptoirs opulens ; là il vainquit l'Eſpagne. Sa Cour eſt à Batavia, d'où l'on voit une eſpèce de Monarchie s'élever avec un luxe orgueilleux dans le ſein d'une République, ailleurs ſi tranquille & ſi modeſte. Sa puiſſance ſe déploie en Afrique, en Amérique. Aux vices dont la conſtitution eſt ulcérée qu'on joute l'éloignement du centre aux ex-

trémités : quelle idée se formera-t-on d'un Etat qui pose ses fondemens dans les quatre parties du monde, & qui établit dans le plus petit espace, la métropole & la dominatrice de ses Colonies ? Comment pourra-t elle empêcher des Cours ennemies d'intercepter les communications ? Il faut donc toujours être en armes, combattre & vaincre. Il suffit, pour connoître sa foiblesse, de la suivre. Au premier cri de guerre, elle tremble, elle hésite ; elle essaie d'écarter la flamme incendiaire. Si le brandon fatal est lancé loin de ses foyers, c'est à regret qu'elle offre un secours auxiliaire : une heureuse neutralité est l'objet de ses desirs. Libre de parcourir les routes des deux mondes, le Hollandois n'aspire alors qu'à être le roulier des mers & l'interlope des Nations belligérantes.

Je dois peut être changer de pinceau, parce que je n'ai plus rien à dire de la constitution Hollandoise, & que j'ai à

parler de l'habitant. En Hollande, l'homme eſt citoyen, il eſt laborieux, ſobre & modeſte. Que je le plains, quand il me montre ſon territoire ſubmergé dès l'automne, & quand je ne vois que des villages, des clochers, des donjons ſortant du ſein des eaux ! Il ſe hâte de me raſſurer, en me diſant : *Revenez au printems.* Je reviens; la terre eſt deſſéchée à force d'induſtrie. La mécanique perfectionnée a doublé les forces de l'homme : des leviers combinés ſoulagent ſon bras. Ses plaines ſont couvertes de troupeaux venus du Holſtein & du Danemarck. Je le ſuis dans ſes atteliers; j'y vois les richeſſes de l'Univers amaſſées par le commerce, & dérobées à ces Nations orgueilleuſes qui rougiſſent de manufacturer, & à celles qui ne ſavent point protéger leurs manufactures. J'y ai lu ces caractères *en mémoire de Colbert.* Les prohibitions prononcées par ce Miniſtre qui vouloit que la France vendît tout, & n'achetât

rien, ont été la cauſe de l'établiſſement des Manufactures Hollandoiſes : ainſi me fut expliquée cette inſcription affligeante.

Vêtu ſimplement, frugalement nourri, le Hollandois ne dédaigne point les ſuperfluités de prix. Gardez-vous de lui en faire des reproches, il vous montreroit l'état de ſes profits, celui de ſa dépenſe, & vous n'auriez qu'à l'admirer, en calculant les ſommes qui lui reſtent. Il va par-tout ; tous les ports lui ſont ouverts, par-tout il gagne. Il vend à bas prix & il gagne encore, parce qu'il eſt ſobre ; qu'il ne multiplie ni les ouvriers ni les matelots, & qu'il paie moins chèrement la main-d'œuvre. Nul peuple ne peut ſoutenir la concurrence. Qui n'eſtime les chantiers de Sardam ? Auroit-on cru que là où des forêts ne croiſſent point, l'induſtrie créeroit un genre de commerce auſſi étranger que la conſtruction des vaiſſeaux ? Tout ce que le Hollandois a pu

enlever aux autres Peuples, il l'a enlevé: & malgré la ſtérilité du ſol, & le peu d'étendue de ſon domaine, il a tout naturaliſé, hommes & plantes.

Voulez-vous ſavoir comment il a opéré ces prodiges? En ne gênant point le commerce. La République, ſi vicieuſe dans ſa conſtitution, eſt admirable dans les détails. Elle n'a jamais erré d'un ſyſtême à un autre. Sa marche eſt conſtante & régulière. Elle abandonne le commerce à ſes propres forces. Il va ſans liſières & ſans entraves; il eſt maître de s'arrêter ou de ſe frayer des routes nouvelles. Il n'entend la voix de la République, que quand il a beſoin d'encouragement: c'eſt alors qu'il importe de venir au ſecours de ſa foibleſſe; mais il eſt perdu toutes les fois qu'un Adminiſtrateur avare le ſoumet à la preſſion d'un impôt renaiſſant, ou quand il eſt aſſez ignorant pour lui donner une direction forcée. Je n'oſe dire à ces Nations qui tourmentent tour à tour l'induſ-

trie & l'agricultue : Imitez la Hollande, elle appelle les Etrangers, & quand elle les a reçus, elle les invite au travail, en leur laiſſant la liberté de choiſir l'état qui leur convient. Chacun travaille quand il lui plaît & dans le genre qui le flatte; chacun proſpere. Oh! combien le Hollandois, dans ces détails privés, eſt digne de votre eſtime!

COMPARAISON
DE
LA LIGUE HELVÉTIQUE
ET
DE LA LIGUE ACHÉENE.

ON a penſé que le pacte entre le Roi & le Peuple ſe rompoit naturellement, quand la tyrannie eſt exceſſive. L'obéiſſance eſt plus limitée que les Deſpotes ne l'ont cru. L'homme n'a pas plus de deux bras, & ne doit point un double ſervice. Si la terre ne lui donne pas deux moiſſons dans l'année, peut-il devoir un double impôt? O vous que le haſard éleve au-deſſus de vos égaux, & qui gouvernez des hommes, puiſ-

ſiez-vous ne jamais oublier cette grande vérité!

L'ambition de la Maiſon de Hapsbourg, la tyrannie de ſes Baillis, l'inſolence des grands Vaſſaux, les vexations du haut Clergé, dégagèrent les Suiſſes du ſerment de fidélité. L'orgueil des deſcendans du ſang des Héraclides, qui, d'un banni de Sparte, avoit dans le fils d'Oreſte, fait le premier Roi de l'Achaïe, la dureté de Gygès qui en fut le dernier, obligèrent les Achéens d'anéantir leur Monarchie: ainſi ſe comportèrent les Romains quand ils eurent détrôné Tarquin. Juſques-là les Suiſſes & les Achéens ont une parfaite reſſemblance. Patra, Dymas, Pharée furent les premières Villes qui osèrent ſecouer le joug. Les Cantons de Schwitz, d'Uri, d'Undervald donnèrent le ſignal de l'affranchiſſement aux autres Cantons Helvétiques. Un luſtre s'étoit à peine écoulé, & la fédération Achéene embraſſoit déja douze Villes,

La liberté marcha dans l'Helvétie d'un pas moins rapide ; elle avançoit avec des convulsions, mais chacun de ses mouvemens laissa des traces brillantes. La Grèce n'a point consacré dans ses fastes des époques plus glorieuses. L'Achaïe montre des villes qui, non contentes d'avoir renversé le trône, en ont rougi les débris du sang des tyrans : Quelques-unes ont cassé leurs antiques & insolentes Magistratures. Plusieurs & presque toutes rétablirent leurs Municipes, avilirent les Aristocrates, & parurent embrasser avec transport, dans le sein d'une Démocratie turbulente, le fantôme de la liberté. La Suisse eut des vengeurs qui firent couler le sang des tyrans ; elle a des villes qui rejetèrent l'Aristocratie ; six Cantons sont régis par un gouvernement populaire : quelques-uns bannirent des Magistrats dominateurs. L'Achaïe étoit située entre deux puissantes Monarchies, la Perse & la Macédoine. La Suisse est placée sur les

limites

limites de la France & de l'Empire. La Perſe & la Macédoine eurent tantôt des projets de conquêtes ſur les Républiques confédérées, & tantôt des intentions protectrices. On pourroit reconnoître dans l'ambition de la Perſe, celle de la Maiſon d'Autriche, & dans la protection de la Macédoine, celle de la France. Philippe avoit des penſionnaires dans les Villes liguées; la France en a dans celles de la Suiſſe. La Grèce étoit opulente, & Philippe fut ſouvent tenté de dominer ſur la Grèce. La Suiſſe eſt pauvre, & la France n'a jamais penſé à troubler la tranquillité de ſes profondes vallées. Heureuſe pauvreté quand elle eſt la ſauvegarde de la liberté! De l'or & des terres qui rapportent de l'or, voilà ce qui tente des Conquérans. On n'en trouve point dans la Suiſſe. Le vainqueur n'y pourroit prélever les frais de conquêtes, ni aſſeoir des impôts réglés pour les dépenſes de garde & d'entretien. Il y a loin de la parure ſpartiate d'un Bailli ou

d'un Bourguemeſtre, au luxe d'un Satrape ou d'un Vice-Roi. La partie dévorante, celle qui gouverne en Suiſſe, attire à elle le moins de ſubſtance poſſible, & la laiſſe circuler dans les parties utiles. Il n'en eſt pas ainſi dans les Monarchies, où les frais vont toujours en montant, & le plus ſouvent ſans meſure & ſans proportion.

Pendant les cinq premiers luſtres, les Achéens repréſentèrent une ſeule République. Ils avoient une Chancellerie commune, deux Préteurs tour à tour Généraux & Chanceliers; mais cette rivalité de pouvoir ayant occaſionné des diſſenſions, Marcus eut aſſez de généroſité pour abdiquer la Préture, & pour conſentir qu'elle fût réunie ſur la tête d'un ſeul; ſur celle d'Aratus. Le Traité des trois Waldæstt, ou Cantons de 1315, répond à la même forme, ſans offrir une exacte reſſemblance. La formation de la République n'étoit pas même commencée: on la deſiroit ſans

la prévoir. La Suisse paroissoit gouvernée par un arbitrage qui pouvoit répondre aux fonctions des Préteurs. La Chancellerie Helvétique étoit presque dans les mains du Landamman d'Uri. Du haut des montagnes de Schwitz & d'Undervald, les Cantons de Berne, de Zurich & de Lucerne virent descendre leurs libérateurs. Les pâtres des Alpes renouvelloient les combats de l'Achaïe, & les brillans prodiges de la Grèce. La bataille de Morgarten peut être comparée à celle de Marathon; celle de Sempach, à la journée de Platée; la bataille de Vesen, à la défense des Termopyles. La Grèce avoit des Diètes générales. Ses Amphyctions s'assemblèrent tantôt aux Termopyles, tantôt à Delphes. Les Diètes Helvétiques furent réunies d'abord à Schwitz, ensuite à Insidlen, à Bade; & enfin à Fravenfeld. Celles de l'Achaïe se tenoient au printemps & en automne, à Argium dans un champ consacré à ces Comices, & ombragé

par un bois antique & ſilencieux ; quelquefois ils ſe raſſembloient dans la Ville. J'ai vu dans la Thurgovie le champ deſtiné à la Diète. J'ai vu tous les citoyens appelés à cette grande aſſemblée. Le Préteur Achéen convoquoit, ſuivant les circonſtances, la Diète générale, tantôt à Sycione, ſouvent à Argos, enſuite à Mégalopolis. La Suiſſe a varié de la même manière ſur les lieux de l'aſſemblée. Le Magiſtrat de Zurich, qui a le droit de la convoquer, remplit la même fonction du Préteur de l'Achaïe. Le ſage Philopémen vouloit que chaque ville reçût à ſon tour les Comices ; il en priva la riche Corinthe dont il eut à ſe plaindre. Les Suiſſes ont préféré une petite Ville preſque neutre ; & il s'en faut bien qu'ils ſe préſentent dans ces plaines ſilencieuſes avec le faſte des Députés Achéens. L'enceinte de la Ville comiciale n'offre qu'un ton de modeſtie digne des premiers âges du monde. On n'y voit point l'élégante Architecture

des Corinthiens, ni le marbre de Carrare. Le bois qui couvre les maisons ne vaut pas mieux que le chaume des cabanes de nos bergers. Les Députés de l'Achaïe ne se séparoient qu'après les jeux publics. Ils avoient imité les Villes de la Grèce : un Pontife présidoit à la fête générale, toute la fédération venoit y prendre part. La Suisse n'a point de fête publique, point d'Olympiades ; tout annonce l'austérité d'un Peuple vertueux qui ne cherche point à embellir l'image de la liberté.

Ce Préteur qui dans l'Achaïe étoit le Général & le Chef visible de la fédération, altère les ressemblances avec le Corps Helvétique. Les Cantons n'ont point un Dictateur permanent : dans les temps de crise, ils nomment un Général ; durant la paix ils n'ont point de Chef. Les Diètes annuelles ne peuvent point être comparées au Tribunal suprême des Amphyctions. Ce Tribunal, dans son origine, composé de douze

Sénateurs, & auxquels douze villes ſeulement étoient ſubordonnées, admit dans la ſuite un nombre indéfini de Magiſtrats, à meſure qu'il concédoit à d'autres Villes le droit d'y envoyer des Députés. D'abord pluſieurs Villes n'avoient qu'un Sénateur ; peu de temps après chacune d'elles voulut avoir droit de ſuffrage, & un Député : bientôt la même Cité eut pluſieurs Repréſentans & pluſieurs voix : le temps, les lieux de l'aſſemblée varièrent à l'infini. Pendant quelques ſiècles, les Amphyctions furent annuels, enſuite ils ſervirent par ſemeſtres ; toutes les matières étoient de leur compétence. Ils jugeoient aux Termopyles les grandes queſtions du droit des Gens, de la néceſſité de déclarer la guerre ou d'accorder la paix ; de refuſer ou d'admettre à la fédération de nouvelles Provinces : ils prononçoient ſur les diſſenſions qui troubloient les Villes fédérées. Le plus grand ſecret couvroit ces honteuſes querelles, & tant que la

Grèce & l'Achaïe eut des Amphyctions, les Etrangers les respectèrent, parce qu'ils ignoroient leur foiblesse & les haines qui les divisoient. L'Achaïe fut perdue quand elle chercha au pied d'un trône voisin, le Médiateur qu'elle avoit dans sa législature. Les Amphyctions jugeoient aussi toutes les affaires de religion; alors ils s'assembloient à Delphes. Un Pontife les présidoit; mais cette partie importante de leurs prérogatives, fut la cause de leur avilissement. Ils mêlèrent par-tout la religion, & ordonnoient au nom des dieux, des injustices qu'ils auroient condamnées au Tribunal des Termopyles. Philippe de Macédoine s'en rendit maître, & leur dicta des sentences favorables à ses intérêts. Les Amphyctions de l'Achaïe subirent les mêmes dégradations.

La Suisse n'a point une semblable Magistrature; chaque Canton s'est donné une Régence, & il ne porte à la Diète que les questions relatives à la fédéra-

tion. Ses Magiſtrats ſont ſes propres Députés. Le Tribunal dure tant que dure la Diète : eſt-elle finie, plus de Députés, plus de Tribunal, point de Magiſtrature, point de Dictateur. Les Amphyctions peuvent être comparés à des Etats-Généraux permanens, & cette comparaiſon frappe eſſentiellement ſur la Hollande. Un Préteur levoit des troupes, & après avoir ſéduit quelques Magiſtrats des principales Villes de l'Achaïe, il entreprenoit des conquêtes ou ſe permettoit des actes d'hoſtilités contre des Membres de la Fédération. Cet Officier n'exiſte point en Suiſſe, & elle n'a point à craindre des ſuites pareilles. Le commerce de pluſieurs Villes dénatura parmi les Achéens l'eſprit militaire. Ils eurent des Commerçans, recrutèrent chez les Etrangers leurs Milices, & furent ſoumis. La Suiſſe, toute milicienne & adonnée à l'agriculture, n'a point de commerce & a des pâtres qui lui forment des ſoldats. Une capitulation offre

dans la Suiſſe la ſomme de Milices que chaque Canton doit au Corps. L'Achaïe avoit les mêmes engagemens ; avec cette différence qu'elle diſpenſa trop promptement les Nationaux du ſervice militaire, & que les Suiſſes ne commettront jamais la même faute. L'Achaïe dut l'anéantiſſement de ſa Ligue à ſon opulence & à ſon eſprit mercantile. C'eſt à l'avarice des Marchands qu'elle dut les diſſenſions qui armèrent une Ville contre l'autre, & qui l'obligèrent de fatiguer la Perſe, la Macédoine & la cruelle Rome par des plaintes importunes. Rien ne préſage à la Suiſſe une deſtinée préparée par les mêmes cauſes : ô combien l'Achaïe s'étoit éloignée de ſa ſimplicité primitive ! Elle étoit alors ce qu'eſt la Suiſſe : toutes ſes villes n'en auroient pas formé une Ville médiocre. Elles étoient ſituées le long d'une côte qui étoit pauvre, & elles ne pouvoient s'enrichir parce qu'elles étoient ſans ports & ſans abris. Elle étoit par ſa ſituation ce que Lacédémone

étoit par les loix de Licurgue. La Suiſſe eſt par les mêmes cauſes ce que fut Lacédémone & la primitive Achaïe.

LOIX PRINCIPALES

De la Fédération Achéenne, rapprochées de la Conſtitution Helvétique.

IL étoit défendu à chaque Ville d'envoyer des Ambaſſadeurs aux Puiſſances Etrangères, à moins que la Régence n'en eût ſenti la néceſſité.

La Suiſſe, effrayée des prétentions de quelques Cantons, ne voulut plus être obligée de reproduire les combats terribles qui précédèrent la bataille de Saint-Jacques, & il fut convenu de ſoumettre les futures querelles des Cantons au jugement de ceux qui ſeroient neutres. Il fut ſtipulé que les Cantons neutres auroient le droit de juger de la néceſſité des nouvelles alliances.

La ſeconde loi Achéenne défendoit de recevoir les Ambaſſadeurs Etrangers; ils regardoient ces Miniſtres comme des eſpions. Ceux du Roi Perſée furent refuſés. Quand les Etoliens qui furent les premiers à appeler les Romains en Italie, eurent rapproché du voiſinage de l'Achaïe ces nouveaux Tyrans, ceux-ci voulurent que les Confédérés accueilliſſent les Ambaſſadeurs Romains avec la même diſtinction que Rome accordoit aux Députés de l'Achaïe. Les Romains ſemoient, par leurs Légats, la diſcorde dans les Villes aſſociées; il eſt juſte, diſoient-ils, que chacune ait le droit de prononcer ſur ſes intérêts ſans le ſuffrage préalable du Préteur & du Conſeil général. La première fois que les Ambaſſadeurs osèrent tenir ce langage, le Peuple outragea les Agens perfides de Rome; mais ce courroux s'appaiſa inſenſiblement, & il fut prouvé que rien n'eſt auſſi peu ſtable que l'opinion populaire.

La Suiſſe n'a point rejeté les Ambaſſadeurs Etrangers; elle n'avoit point les mêmes motifs. Elle crut devoir préſenter aux Monarchies voiſines ſes piques victorieuſes & les mêmes bras qui avoient affranchi leur patrie. L'Achaïe ſe ligua ſecrétement contre tous ſes envieux. D'un plan défenſif, Aratus l'avoit fait paſſer à un état offenſif. Elle avoit voulu étendre ſes limites, & même forcer les Démocraties les plus voiſines d'entrer dans la Fédération. La Suiſſe, en ceſſant de craindre l'Autriche, ceſſa d'avoir des projets hoſtiles. Elle offroit ſes Milices à l'Etranger: toutes les Puiſſances trouvoient des amis & des ſoldats.

Aucune Ville Achéenne ne pouvoit envoyer des Légats à l'Etranger; mais cette prohibition tomba en caducité. La Suiſſe a frappé du même diſcrédit la même défenſe.

On ne pouvoit recevoir aucun préſent des autres Puiſſances. Les temps ſont bien

changés ! Les Romains, les Germains, les Suiſſes regardèrent le refus des préſens comme une marque de mécontentement de la part des Souverains. Louis XIV voulut contraindre les Ambaſſadeurs de Hollande de recevoir les ſiens ; leur refus occaſionna des négociations ridicules. Les Achéens ne conſerverent pas long-temps ce déſintéreſſement. Menalcidas corrompit le Préteur Callicrate : cet infidèle Magiſtrat inſtruiſoit les Romains des efforts que les Députés de Perſée faiſoient auprès des Achéens, & détruiſoit les heureux effets des négociations de Lycortas dans la Macédoine. Il engagea dans la ſuite les Achéens à violer le traité d'alliance qu'ils avoient fait avec les Rhodiens & les Egyptiens, pour les entraîner dans une guerre longue & ruineuſe.

Les Diètes ne pouvoient durer plus de trois jours. Celles des Suiſſes n'embraſſent point un période plus long : l'Achaïe ne bornoit point les pouvoirs

de ſes Députés. Ceux de la Suiſſe ne peuvent rien conclure ſans un ordre exprès. La trop courte durée de la Diète Achéenne avoit de grands inconvéniens, dont le moindre étoit de laiſſer s'écouler les trois journées en diſcuſſions oiſeuſes, & voir fermer à la hâte des ſéances importantes. Les Orateurs ſurent mettre à profit le moyen de rendre nulles les grandes aſſemblées. Ariſtène, vendu aux Romains, voulant lier les Achéens avec ce Peuple, employa les deux premières journées à des harangues inutiles. On répondit à ce Préteur corrompu : on ne diſſimula ni l'ambition, ni l'avarice, ni la cruauté de Rome ; mais le dernier jour alloit finir ; les Comices alloient ſe ſe ſéparer, on ſigna par laſſitude le traité d'alliance avec les Romains. Les Dymiens, les Mégalopoliniens, les Argiens ſe retirèrent de l'aſſemblée, après avoir refuſé leur ſuffrage. Les Suiſſes ne compromettent point de la ſorte leurs intérêts. Toutes les matières ſont

préparées & connues, & les réponſes ſont d'avance motivées dans les procurations des Députés. On a vu plus d'une fois des Cantons refuſer de ſouſcrire à des conditions que les autres avoient acceptées. Il étoit facile à des Souverains de corrompre un Préteur & ſes dix Collègues qui compoſoient le Conſeil général, le Tribunal Amphyctionique des Achéens. En Suiſſe, c'eſt le Corps entier qui délibère & ſanctionne tous les actes : il n'y a ni Préteur ni Conſeil. Il faudroit gagner tous les Cantons ſéparément.

La dernière loi portoit qu'on n'admettroit à la Confédération aucune Ville ſans l'aveu, non-ſeulement des Magiſtrats, mais des Citoyens. Qu'on ſeroit libre de rejeter qui on voudroit ; chaque Ville juroit de ne faire à l'autre, ni ouvertement, ni en ſecret, une guerre deſtructive du lien fédéral. Ce dernier article ne fut jamais obſervé par les Achéens. Les Suiſſes ne l'ont pas toujours reſpecté.

Pour former une ſeule Ligue du Péloponèſe, il ne manquoit aux Achéens que les Lacédémoniens, les Eléens & une partie des Arcadiens. Aratus, voulant les réunir à force ouverte, entra ſur les terres de ces derniers, & fut repouſſé par Cléomène III, qui lui enleva pluſieurs Villes. Les Suiſſes n'ont point témoigné autant d'ambition, & hormis le ſiège de Zoug qu'ils firent pour enlever cette Ville à la Maiſon d'Autriche, ils n'ont accueilli dans la Fédération que des Villes amies.

Je ne paſſerai point ſous ſilence un trait de rapprochement que les Suiſſes ont avec les Achéens. Ces derniers avoient remplacé dans le Nord du Péloponèſe & ſur les côtes du Golfe de Corinthe, les Ioniens, peuple tranquille & agriculteur. Ce peuple avoit bâti dans l'étendue de ſes poſſeſſions, douze Villes. Il falloit bien qu'elles fuſſent circonſcrites, pauvres & dépeuplées, puiſqu'elles n'étoient plus que de mé-

diocres bourgades, quand les Achéens les rebâtirent. Si l'on parcourt la Suiſſe, on y retrouvera ces Villes déſertes, ces bourgades & le même amour de la vie paſtorale. Les Villes qui comptoient un plus grand nombre de paſteurs, Patra & Dymas, commencèrent la Fédération : Schwitz & Uri donnèrent le même exemple, & preſque de la même manière. Ces deux Peuples ſe révoltèrent contre des Gouverneurs envoyés les uns par la Macédoine, les autres par l'Autriche.

Il ne me reſte plus qu'à parler des fautes qui hâtèrent la décadence des Achéens. Je ne prétends point établir le moindre parallèle avec le Corps Helvétique : il me ſuffit que les torts des anciens puiſſent ſervir de leçons aux modernes. L'Orateur, en ouvrant les faſtes des Nations, ne veut que les rappeler d'une manière frappante au ſouvenir de ceux qui règnent, & pour qui la connoiſſance des temps, des lieux,

des hommes eſt un devoir : ceux-là ont beſoin de vieillir par la penſée dans les archives du monde : c'eſt dans ces auguſtes annales qu'ils apprendront l'art de rendre les peuples heureux.

C'eſt au Traité que les Achéens ſignèrent avec les Romains, qu'il faut attribuer la diſperſion de la Ligue. Les Romains les obligèrent de défendre aux Macédoniens toute communication avec eux ; on les éloigna des limites ; on éleva des barrieres. Ces prohibitions furent autant de preuves d'ingratitude. La Ligue avoit reçu de puiſſans ſecours des Macédoniens. Les plaintes qu'elle ſe promettoit contre les Rois de Macédoine, quoique fondées, ne ſuffiſoient point pour juſtifier ſa défection. Eh ! quelle eſt la Ligue démocratique qui n'aura jamais à ſe plaindre des Rois protecteurs ? Eſt-il un gouvernement plus tumultuaire que les Démocraties ? En eſt-il où les Régens ſoient en butte à tant d'inſultes, où le Citoyen reſpecte moins la foi pu-

blique ? Quelle confiance voulez-vous qu'un Monarque donne à des Citoyens obſcurs, déſunis & importunant leurs voiſins de leurs murmures ? Les Rois de Macédoine traitoient quelquefois les Achéens comme Louis XIV traita la Hollande. Les Achéens ne virent point qu'ils ruinoient leur Confédération ; il leur importoit de conſerver leurs alliances avec la Macédoine qui les regardoit comme d'anciens protégés, & comme un Peuple adopté, avec lequel le commerce, une protection conſtante avoient établi des rapports. L'alliance médiate avec les Romains préſentoit des inconvéniens nombreux. C'étoit un peuple nouveau dont la politique remuante & guerrière annonçoit le rôle qu'il brûloit de jouer ſur le vaſte théâtre des Nations. Il y avoit tout à craindre avec lui, & rien à eſpérer. Il y avoit le danger qu'on court toujours avec un Allié dont la convenance réciproque n'eſt ni connue ni ſentie. La Macédoine mépriſoit les

clameurs des Villes mécontentes ; elle ne donnoit à leurs plaintes que la ſuite qu'elles devoient avoir. Elle cachoit aux Etrangers la foibleſſe des individus. Les Romains affectoient de venir au ſecours des mécontens. Une protection auſſi ouverte rendit chaque Ville inſolente & factieuſe.

Croiroit-on que le ſage Philopémen, à qui la Ligue Achéenne dut les derniers inſtans de ſa ſplendeur, fut une cauſe innocente de la défection fédérale ? Il haïſſoit les Lacédémoniens alors ſi mépriſables ; il gouverna durement ce peuple juſques-là accoutumé à la liberté. Il voulut tranſporter à Argos le Conſeil d'Argium. Les Lacédémoniens s'adreſsèrent aux Romains, & ſe préparèrent à ſoutenir la guerre que les Achéens leur déclaroient. Ils prouvèrent que rien n'eſt auſſi cruel qu'une guerre ouverte entre des Peuples dont l'origine & les loix ſont communes ; c'étoit une piraterie odieuſe exercée par l'Achaïe &

par Lacédémone. Rome laſſée de reſter neutre, prit enfin part dans cette querelle, l'aſſerviſſement de l'Achaïe en fut le terme.

L'Achaïe ſavoit qu'en ſe déſuniſſant, elle ne pouvoit que perdre ſa force coalitive. La Suiſſe ſait qu'elle ſeroit anéantie par une ſéparation indiſcrète; elle eſt la ſeule des Aſſociations modernes qui rappelle le ſouvenir des Fédérations primitives de la Grèce. Elle préſente encore dans quelques-unes de ſes Villes, le tableau conſolant des anciens Municipes. Dans l'état de municipalité, les Citoyens ſe réuniſſoient en ſociété, ſous des conditions fondées ſur les droits impreſcriptibles de la liberté. A Gènes, dans quelques cercles de l'Allemagne, dans la plupart de nos Provinces françoiſes, les Municipes ont toujours ſubſiſté. Les franchiſes étoient communes dans le treizième ſiècle, à l'époque où les Suiſſes s'affranchiſſoient. Les aſſemblées générales

ont toujours eu lieu ; elles ſe tenoient ſous l'autoriſation de l'Officier Royal qui reſpectoit, du moins par la forme, les anciens privilèges.

PARALLELE
DE LA LIGUE
DES
PROVINCES-UNIES
ET
DE LA LIGUE ACHÉENNE.

L'ACHAÏE dut aux combinaiſons d'une ſage politique, le plan d'une Ligue fédérative. Deux Villes avoient commencé ce grand ouvrage. La haine de la tyrannie les avoit ſoulevées; le même reſſentiment mena la Hollande à la révolte, & il eſt rare de trouver d'autres cauſes à toutes les révolutions que l'Hiſtoire des Nations a conſacrées

Etre mal, chercher un mieux poſſible, s'armer & vaincre, telle eſt la marche de tous les peuples, & par cette conduite, tous ont dans les grands traits, des reſſemblances ſingulières. Si l'on obſerve leurs moyens, alors on remarque des différences nombreuſes qui ne permettent plus de les comparer entr'eux.

Une Maiſon ambitieuſe, des Nobles perdus de luxe, de dettes & ſans reſſources, rebellèrent la Hollande : on craignoit l'Inquiſition parce qu'on n'avoit point de mœurs ; on s'oppoſoit à l'érection des Evêchés ſans ſavoir pourquoi. On haïſſoit les Eſpagnols parce qu'ils rempliſſoient tous les emplois. Ainſi rien ne peut adoucir le caractère de rebellion qui marque le ſoulèvement des Pays-Bas. L'Achaïe médita long-temps ; ſa Ligue prit les armes comme la Suiſſe pour repouſſer des tyrans. Plus heureuſe que la Suiſſe, elle n'avoit point à redouter la colère d'un Souverain légitime ; elle n'avoit ni des Nobles inquiets,

inquiets, ni une populace mixte, & compoſée d'étrangers. Bercée des fables de ſa mythologie, elle n'étoit partagée ni dans ſon culte, ni dans ſes principes. Tous les dieux de la Grèce étoient les ſiens ; elle n'alloit point combattre au haſard : chaque Ville promettoit un Lieutenant ; le Chef n'étoit pas né encore. C'étoit un guerrier auquel elle ne réſervoit ni un bûcher, ni un poignard, ni un trône, ni une dignité inamovible. Elle vouloit un Capitaine qui sût mériter une ſtatue ; car ces Grecs, que nous n'imiterons jamais parfaitement, avoient une manière d'honorer les Héros que nous avons eu tort de rejeter.

Les diſſenſions qui des Villes du Péloponèſe avoient fait autant de Villes ennemies, avoient ouvert à la puiſſance Macédonienne tous les ports de la Grèce. L'Achaïe fut pardonnable de redouter le voiſinage d'une grande Monarchie ; elle jeta les yeux autour de ſes côtes ;

& vit des Villes tremblantes : elle les invita à former une Ligue fédérative qui doubleroit leurs forces : le pacte fut ſigné ſucceſſivement par chacune des Alliées. Les lenteurs inévitables dans d'auſſi importantes négociations, retardèrent pendant pluſieurs luſtres une union néceſſaire. La Ligue des Provinces-Unies n'a point le même caractère, n'eut pas le même motif, & cependant l'effet en eſt le même.

Le lieu de l'aſſemblée générale fut convenu. Le Préteur & les dix Conſeillers devoient être élus annuellement : le Préteur, tout à-la-fois Guerrier & Magiſtrat envoyoit à chaque Ville les délibérations ſur leſquelles toutes devoient opiner ; & ſuivant l'importance des matières, la Diète devoit être convoquée. Ce Conſeil général & permanent répond parfaitement aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. Le Préteur pourroit être comparé au Stathouder, s'il eût été inamovible ; il eſt plus juſte de l'aſ-

LES LIGUES
ACHÉENNE,
SUISSE ET HOLLANDOISE;
ET
RÉVOLUTION
DES ÉTATS UNIS DE L'AMÉRIQUE;
COMPARÉES ENSEMBLE.

Par M. DE MAYER.

Incedo per ignes.

TOME PREMIER.

A GENÈVE;

Et se trouve à PARIS,

Chez CUCHET, Libraire, rue & Hôtel Serpente.

M. D. CC. LXXXVI.

qui les apprécie, ne donnent point l'indépendance. Peu importe qu'on ait un Gouverneur, qu'on éliſe ſes Magiſtrats, que des Etats ſemblent conſentir à l'impôt. La Hollande étoit ſujette. Elle le fut de ſes Comtes, auxquels Louis le Débonnaire la donna à condition de la défendre contre les Normands : elle le fut malgré les privilèges accordés par Charles-Quint juſqu'à Philippe II. Chaque Ville, en ſe révoltant, a voulu ſe procurer une ſorte d'indépendance, & par-là chacune paroît former une Souveraineté : mais quelle Souveraineté que celle qui eſt dépendante d'un Magiſtrat inamovible, & dont la moitié des Alliés eſt par ſa foibleſſe ſous la dépendance des quatre Places qui ſont Amſterdam, Leyde, Utrecht & Rotterdam ! Déja la pluralité l'emporte ; que devient donc la Souveraineté individuelle ? On ne vit point les Achéens ſe juſtifier dans leurs manifeſtes : ils ne manquoient ni aux hommes, ni

aux dieux ; ils couvrirent leur pays, & revendiquèrent des Villes libres que le Vainqueur avoit nagueres ſubjuguées.

La haine d'un Roi pourſuivit le Héros Achéen ; la colère plus légitime de ſon maître menaçoit Guillaume de Naſſau. A ratus fut empoiſonné par le Roi de Macédoine. La tête de Naſſau fut miſe à prix par Philippe II. Vingt mille écus d'or promis à l'aſſaſſin, tentèrent un réfugié. Naſſau fut poignardé entre ſa femme & ſa ſœur, à table.

La Macédoine commit la même faute que Philippe II ; l'un & l'autre auroient pu prévenir une Confédération ; l'une dédaigna trop des Républiques obſcures, avec leſquelles elle n'avoit ni des rapports de limites, ni des rapports de commerce : elle n'avoit aucun droit ſur elles, hormis celui du plus fort. Qu'il y a loin de la paix que la Macédoine fut contrainte de faire avec l'Achaïe, à la reconnoiſſance faite par l'Eſpagne,

ſimiler au Préſident des Etats. Chaque Ville Achéenne avoit ſon Conſeil, ſes Magiſtrats, & ſe ſurveilloit intérieurement, ſans être obligée de rendre compte de ſon adminiſtration. Les Conſeils Provinciaux de la Hollande jouiſſent du même privilège. L'Achaïe envoyoit à l'armée fédérative ſa Milice, ſes Capitaines, ſuivant le tarif convenu par chacun des Membres de la Fédération. La Hollande donne la même ſomme d'hommes, le même nombre de vaiſſeaux & de l'argent. Les Achéens avoient la même monnoie, les mêmes meſures: les Hollandois ont la même uniformité. Quant aux loix, comme toutes les Villes fédérées étoient Grecques, il n'eſt pas étonnant que leurs loix fuſſent uniformes, d'autant plus que le Gouvernement préſentoit par-tout une Démocratie, ce que n'offre point la Hollande, ni même la Suiſſe. Cette uniformité de gouvernement, une origine commune, ont dû rendre la Fédération plus facile. Elle

s'étoit formée vers la 124e Olympiade, & ſe diſperſa dans la 158e. Qu'eſt-ce qu'une durée auſſi courte ? Peut-elle marquer dans le ſouvenir des Peuples ? Qu'on ne ſoit donc point ſurpris ſi les faſtes de cette Ligue ont échappé à une foule d'Hiſtoriens. Souvent on eſt tenté de les comparer à ces marbres ſur leſquels on lit l'inſcription faſtueuſe d'un ſuperbe palais, qu'on retrouve ſous l'herbe, ſans pouvoir reconnoître la place où fut l'édifice qu'ils décoroient.

On a prétendu que la Hollande jouiſſoit des mêmes franchiſes que l'Achaïe; on s'eſt trompé. Les Provices-Unies étoient ſous une domination unique. Quelques privilèges conſervés à chaque Ville ne conſtituent point la ſouveraineté. Tant que le Monarque a le droit de lever des Milices, de poſer des garniſons, de percevoir des impôts, il n'y a plus de liberté. Des formes illuſoires & qui diſparoiſſent devant le génie

deſſus de leurs ſujets. Eſt-ce la peine, quand on part du même terme, quand on arrive au même but, de s'égarer dans ſa courſe, & de la rendre deſpotique & ſanguinaire ?

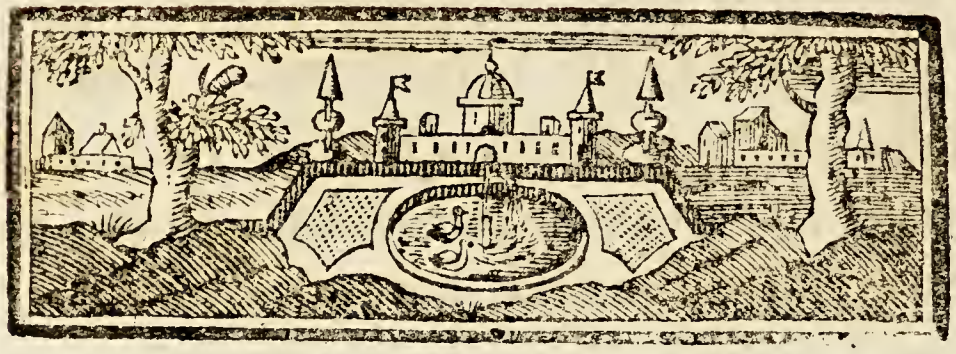

COMPARAISON

DES LIGUES

SUISSE ET BELGIQUE.

NASSAU & les Nobles furent les moteurs de la révolte des Hollandois. L'intérêt individuel n'entra pour rien dans la formation de la Ligue des Cantons. Ils repouſſoient les Tyrans avec les armes que la nature préſente à des hommes forts. Point de projet d'illuſtration, point de faſte, rien d'impoſant, rien d'odieux; nulle promeſſe dériſoire, nul Traité équivoque; point de négociations obſcures & aviliſſantes. C'étoient des Pâtres combattans ſur leur ſol, unis par l'amour de la liberté, s'inquiétant peu ſi l'Europe les contem-

de l'indépendance des Provinces-Unies ! celle-ci renonçoit à sa puissance. La Macédoine terminoit une guerre avec une République, jadis son ennemie. Jamais la Hollande ne se fût affranchie sous un autre Roi que Philippe. Il parut n'avoir point le projet de la dompter ; il le pouvoit en tournant contr'elle toutes ses forces, & en se reposant sur ses Généraux. Mais Philippe II, ingrat & soupçonneux, enchaîna toujours le génie de ses Capitaines, dont il craignit l'ascendant. Non-content d'avoir une révolte à étouffer, il se plaisoit à chercher des ennemis, & s'affoiblissoit en divisant ses forces. Les Maures de Grènade contraints de quitter leurs habits, leurs usages & leur langage, s'étoient révoltés. L'Espagne auroit passé sous le joug Musulman, si la Porte eût secouru les rebelles. Il vouloit dans le même temps s'emparer du Royaume d'Ecosse, en vertu du testament de l'infortunée Marie Stuart. Il se dis-

diſpoſoit à ſe mettre en poſſeſſion du Royaume d'Angleterre, ſur une Bulle de Sixte V.

La nouvelle de ſa mort, par-tout deſirée, fut répétée en Europe avec des acclamations de joie : ainſi finiſſent les Tyrans. On dit qu'*il s'étoit fait apporter dans ſon appartement le cercueil qui alloit le recevoir, & qu'il avoit paſſé les derniers inſtans de ſa vie à ſe familiariſer avec ce ſpectacle.* Que n'a-t-il eu toute ſa vie, ce cercueil ſous les yeux! La penſée du néant de l'homme, la ſeule à laquelle les Rois ne ſe ſoient jamais accoutumés, l'eût rendu plus humain & moins ambitieux. Il auroit tenu les rênes de l'Etat en tremblant, comme un dépôt qu'on n'oſe altérer.

O vous, qui devez répondre du cœur des Princes dont vous entreprenez l'éducation, ayez ſoin de leur préſenter ſouvent les deux bouts de la vie, la naiſſance & la mort! Dites-leur qu'ils ne ſont dans ces deux points, rien au

Qu'on ſuive l'aſſemblée générale de la Diète, & les Diètes des Cantons, bien des années s'écoulent ſans qu'il y ait été agité rien d'alarmant, ſans qu'on y ait communiqué des craintes ſur les mouvemens des Puiſſances voiſines. Les Suiſſes n'ont point peur qu'on vienne leur enlever un Canton, & ruiner leurs laiteries & leurs toiles. Depuis que la fureur des François pour les guerres d'Italie eſt calmée, on ne combat que ſur mer. Les Suiſſes n'ont rien à craindre; leurs Milices demandées par toutes les Puiſſances, ſont une mine d'or qu'ils ne fermeront jamais, & qu'ils exploitent avec du ſang.

Combien les Etats-Généraux ſont plus tumultueux! de combien de ſollicitudes ne ſont-ils point déchirés! que leur politique a une allure plus tortueuſe que celle des Suiſſes! Ceux-ci, auſſi-tôt qu'ils ont calmé les émotions inteſtines, n'ont plus rien d'important à dire; ils ne veulent ni gagner, ni tromper per-

ſonne. Ils n'iront point dans l'eſpoir de ravir à un Allié une nouvelle branche de commerce, ſouffler le feu de la guerre dans l'un & l'autre hémiſphère. Le ſort de l'Europe leur eſt à peu près indifférent. Contens d'être eſtimés, ils recueillent en paix ce tribut bien mérité. Leurs diviſions ont laiſſé voir qu'ils étoient des hommes; les ſuites ont prouvé qu'ils étoient de tous les hommes, les plus ſages.

En comparant la Ligue des Provinces-Unies avec celle des Achéens, & celle-ci avec la Ligue Suiſſe, j'ai développé ſucceſſivement la nature des trois Ligues, leur objet & leurs cauſes. On a pu voir la différence ſenſible qui exiſte entr'elles dans quelques parties, & les rapports qu'elles ont dans d'autres. La Suiſſe a dans l'origine un plus grand nombre de traits de rapprochemens avec l'Achaïe : celle-ci en a davantage dans ſon origine avec la Hollande. Les Hollandois, par la nature de leur aſſociation,

ploit ou non ; ne voyant rien au-delà de leurs montagnes ; n'appelant perſonne à leur ſecours ; amis entr'eux, honnêtes, vrais : s'ils ſe déchirèrent par des querelles inteſtines, c'eſt que le corps politique d'un Etat quelconque a ſes inſtans de fièvre, de délire, de maraſme ; c'eſt qu'avant d'avoir pu comprimer toutes les humeurs ſous un règne légiſlatif, il ſe paſſe un temps bien long : s'ils eurent des Alliés, c'eſt que Sigiſmond & Louis XI vinrent les chercher ; c'eſt qu'on fut étonné de les voir former la ſeule puiſſance militaire de l'Europe. De bonne heure appelés auxiliairement par les autres Cours, ils alloient remporter des victoires, tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre : à ces traits reconnoît-on la Hollande ?

La Ligue Belgique de 1566 reſſemble aſſez à celle des Suiſſes. Les Hollandois reſpectoient le Roi ; les Suiſſes avoient, dans le Traité de Brunnen, reſpecté l'Empire. Le Traité d'Utrecht

peut être comparé à celui de Sempach (1); mais les Suiſſes n'ont point ſcellé leur affranchiſſement par un maſſacre ſemblable à celui d'Amboine (2). La déclaration de 163[illegible] contre les Villes Catholiques qui tenoient pour l'Eſpagne, reſſemble à celle que les Suiſſes firent contre celles qui tenoient pour l'Empire. L'expulſion des Prêtres, l'aſſerviſſement des Catholiques qu'on croyoit dévoués à l'Eſpagne, répond aux pourſuites ordonnées en Suiſſe contre les Nobles exclus de l'adminiſtration, parce qu'ils étoient attachés à la Maiſon Impériale. Il y eut en Suiſſe moins d'exécutions juridiques qu'en Hollande, parce que la révolte fut conduite par le Peuple, & qu'il n'y avoit point de Tribunaux, point de Généraux, point de Nobles. Ce Gouvernement avoit pris auſſi-tôt la forme populaire.

---

(1) 1393.
(2) En 1623.

long-temps qu'ils seroient oubliés : les autres sont entièrement Marchands : le commerce leur a procuré toute leur considération ; ni les uns ni les autres ne ressemblent aux autres Nations.

Une troisième République vient de se former dans un autre continent : il sera plus facile d'y rencontrer ce nœud fédéral qu'aucune République depuis l'Achaïe n'a offert. J'oserai écrire les causes de cette révolution, la nature & l'objet de la Fédération ; & je dirai quels sont les rapports que les nouveaux Etats-Unis ont avec les Ligues dont je viens de parler. Je prouverai que la politique est plus bornée qu'on ne pense, & qu'elle répète sans cesse les mêmes révolutions, tantôt sur un théâtre, & tantôt sur un autre ; le passé est lié au présent. Dans ce cercle qu'elle tente en vain d'aggrandir, on la voit s'agiter, remplir les intervalles par des combinaisons d'enfans, & ne produire jamais que les mêmes effets, parce qu'elle est toujours

pouſſée par les mêmes cauſes. L'Univers eſt vaſte, les ſcènes ſont pompeuſes, mais les Acteurs ſont des hommes. Les modernes n'ont que deux yeux comme les anciens, & n'ont ni d'autres paſſions, ni d'autres facultés. Il faut bien en reſter au point où l'on eſt parvenu quand l'inſtrument ſe briſe ſous la main ouvrière, & recommencer, après quelques ſiècles de repos, la même chaîne & les mêmes combinaiſons. Heureux ceux qui naiſſent dans ces momens où l'on ſe plaît à accréditer des principes d'égalité, de paix & de tolérance ! Qu'ils en jouiſſent, ſans ſe flatter qu'ils puiſſent les tranſmettre à leurs neveux. Le bonheur n'eſt point, dans les conſtitutions politiques, un héritage de famille. Le dirai-je? Il n'eſt le plus ſouvent produit que par l'excès des déſordres, & s'évanouit par ſa durée; parce que rien n'eſt permanent dans nos opinions & dans la politique.

Que dans toutes ces Ligues on croie retrouver la liberté indéfinie, c'eſt ce

ne préſentent que l'union de pluſieurs Provinces. La Suiſſe remplit entièrement l'idée d'une Ligue qui n'eſt pas celle d'une Fédération. Les Hollandois ont plus de rapports avec les Achéens : même eſprit de commerce, même caractère dans la politique, même unité dans le Chef viſible de la République, même défiance entr'eux. L'Achaïe dut ſa perte à des Magiſtrats vendus ; la Zélande voulut faire le procès à ſes Repréſentans : la Hollande a ſouvent ordonné des pourſuites contre les Corrupteurs.

L'équité ne me permet point de ne pas dire que ſi la Hollande fit ſur terre une guerre moins brillante que les Suiſſes, elle imita de bonne heure Carthage : elle monta ſur ſes vaiſſeaux, ſe compoſa une patrie dans ſes flottes. Ses Matelots furent ſes premiers triomphateurs. Alors s'établiſſoit à peine ſur le ſtérile & brûlant rocher de Malthe, cet Ordre de Chevalerie qui forme une République ſecrète, laquelle tire ſa force

de ſes Membres diſperſés dans tous les Etats ; enfans d'une autre Patrie, mais naturaliſés par un ſerment dans l'Iſle, ſes domaines ſont établis en petites portions ſur des terrains étrangers, dont la poſſeſſion n'eſt due qu'à la bienveillance des Souverains : la Hollande ſe modela ſur la politique de ces Chevaliers ; n'attendant rien de ſon terrain, elle retira tout des autres Pays. Ses Commanderies étoient ſes vaiſſeaux & ſes comptoirs, ſes Chevaliers, les Colons jettés aux Indes, en Afrique, en Amérique. Il étoit aiſé de prévoir qu'un Peuple qui, par la néceſſité, étoit contraint d'exploiter les mers, formeroit bien vîte un Etat commerçant qui l'emporteroit ſur les autres : il auroit pu devenir le rival de la ſuperbe Corinthe ; il s'eſt contenté d'être l'émule de Carthage. On n'a pas dû laiſſer échapper les deux caractères diſtinctifs que les Suiſſes & les Hollandois ſe ſont donnés. Les uns ſont entièrement militaires, & ſans leurs Milices, il y a

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A MONSIEUR

LE COMTE DE HERSBERG,

Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir, Miniſtre d'Etat & du Cabinet de S. M. le Roi de Pruſſe, Curateur de l'Académie Royale des Sciences de Berlin.

MONSIEUR,

L'ESTIME publique, celle des Etrangers ſur-tout, eſt la plus glorieuſe de toutes les récompenſes que puiſſe recevoir celui qui mérite bien de ſon Roi & des hommes. Jouiſſez-en, MONSIEUR, & permettez que je rende publics des ſentimens que vos vertus, votre génie & vos écrits (1) *m'ont inſpirés.*

Mon intention n'eſt point de deſcen-

(1) Il faut lire dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin, les ſavantes Diſſertations de M. le Baron de Hersberg, & l'excellent Traité qu'il vient de publier ſur l'adminiſtration de la Pruſſe, 3 vol. *in*-12. en Allemand.

dre juſqu'à l'adulation ; mais je n'ignore point que la Pruſſe vous compare aux plus habiles Miniſtres qu'elle ait produits, au Chancelier Mayer, aux Miniſtres d'Etat Goetze, aux Semnitz, aux Fulch, aux Danchelmann, aux Ilyen, aux Podevilz. Je ſais que Frédéric II, qui rechercha les génies rares, vous a témoigné un attachement ſans bornes ; que le Roi régnant, qui promet à ſes ſujets un heureux avenir, vous a honoré de ſa confiance, auſſi-tôt qu'il a régné.

Il ne reſte à un Etranger, après vous avoir offert l'hommage de ſa penſée, qu'à vous exprimer la ſatisfaction qu'il a de vous voir à la tête d'un Etat qui fut pendant ſi long-temps, & naguères encore, ſervi par ſes Aïeux & par les ſiens (1).

Je ſuis avec reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

DE MAYER.

---

(1) Le Général-Major Mayer eſt mort à Berlin en 1770.

que je n'ai pu ni promettre ni tenir ; il m'en coûte d'en faire l'aveu, mais il y a long-temps qu'il n'y a plus de citoyens sur la terre. Le joug frappe sur toutes les têtes avec plus ou moins de force. La liberté ! ames honnêtes & vraies, donnez-lui un soupir, elle n'est plus. Il vous reste du moins des consolateurs ; la vertu que les bons Rois chériront, que les despotes ne peuvent vous ravir, l'amour, cet enfant du ciel, & l'amitié, la seconde divinité de la terre.

Fin du Tome premier.

35115.

666
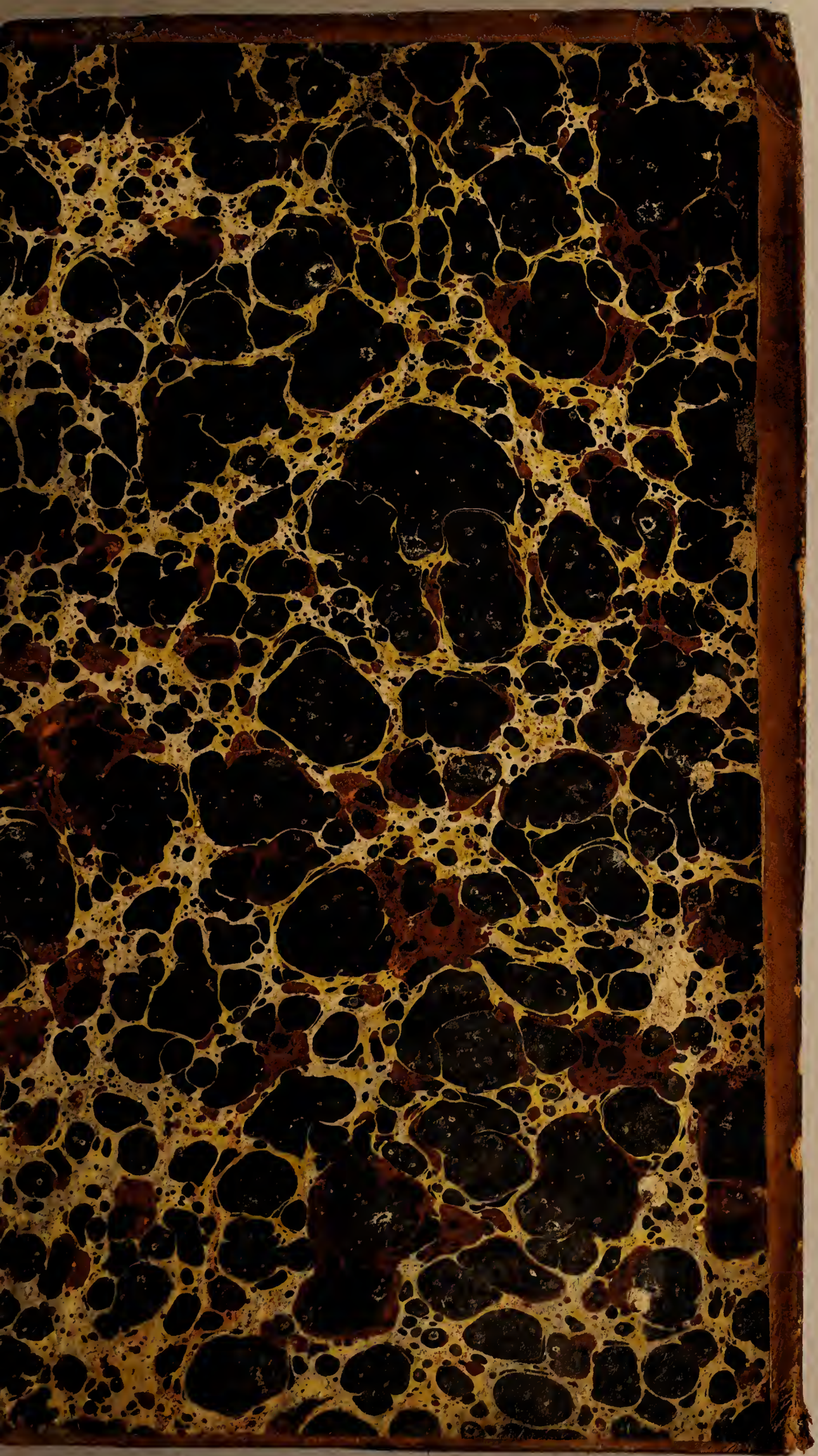
E787
M468L
V.1